



**Revue archéologique de l'Est**

tome 65 | 2016  
n°188

---

# Juvigny « Les Monteux » (Marne) du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. au VIII<sup>e</sup> s. ap. J.-C. : un bâtiment résidentiel d'une *villa* et des exploitations agricoles de l'Antiquité et du haut Moyen Âge

Nathalie Achard-Corompt, Anne Ahü-Delor et Julian Wiethold

---



## Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rae/9001>  
ISSN : 1760-7264

## Éditeur

Société archéologique de l'Est

## Édition imprimée

Date de publication : 1 novembre 2016  
ISBN : 978-2-915544-36-7  
ISSN : 1266-7706

Ce document vous est offert par SCD - Université de Bourgogne (Dijon)



## Référence électronique

Nathalie Achard-Corompt, Anne Ahü-Delor et Julian Wiethold, « Juvigny « Les Monteux » (Marne) du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. au VIII<sup>e</sup> s. ap. J.-C. : un bâtiment résidentiel d'une *villa* et des exploitations agricoles de l'Antiquité et du haut Moyen Âge », *Revue archéologique de l'Est* [En ligne], tome 65 | 2016, mis en ligne le 12 juillet 2016, consulté le 21 août 2018. URL : <http://journals.openedition.org/rae/9001>

---

# JUVIGNY « LES MONTEUX » (MARNE) DU I<sup>er</sup> SIÈCLE AV. J.-C. AU VIII<sup>e</sup> S. AP. J.-C. :

## un bâtiment résidentiel d'une *villa* et des exploitations agricoles de l'Antiquité et du haut Moyen Âge

Nathalie ACHARD-COROMPT\*, Anne AHÜ-DELOR\*\*, Julian WIETHOLD\*\*\*

---

**Mots-clés** Sanctuaire gaulois, villa, pars urbana, céramique, haut Moyen Âge.

**Key-words** Late Iron Age sanctuary, Roman villa, pars urbana, ceramics, early medieval times.

**Schlagwörter** Latènezeitliches Heiligtum, Villenanlage, pars urbana, Keramik, Frühmittelalter.

**Résumé** Les fouilles conduites par l'Inrap en 2008 et 2010, à Juvigny « les Monteux » (ACHARD-COROMPT et alii, 2012) dans le département de la Marne ont révélé des vestiges archéologiques du Mésolithique au XI<sup>e</sup> siècle ap. J.-C., les occupations principales datant de la fin de l'époque gauloise, de l'époque gallo-romaine et du haut Moyen Âge. Ainsi, 1000 m<sup>2</sup> de la partie résidentielle d'une villa ont été investigués. Fondé durant le I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., l'édifice connaît ensuite une série de modifications avant de décliner à partir du III<sup>e</sup> siècle. Durant l'Antiquité tardive, l'évolution de la villa est obscure mais le site reste fréquenté et voit la construction d'un ou plusieurs bâtiments sur poteaux. L'occupation du haut Moyen Âge, reconnue sur 1,3 ha, est établie le long de la façade est du bâtiment antérieur et est constituée principalement de cabanes excavées, de puits, de silos et de constructions et aménagements sur poteaux.

**Abstract** The archaeological excavations which took place in 2008 and 2010 at Juvigny, department Marne "Les Monteux" allowed to investigate archaeological features dating from the Mesolithic to the 12<sup>th</sup> c. AD. The main occupation phases of the site can be dated to the late La Tène period, to the Gallo-roman period and to early medieval times. The excavations allowed also studying 1000 m<sup>2</sup> of the residential building of a Roman villa complex. This building was constructed during the 1<sup>st</sup> c. AD and modified several times until the beginning of its decline from the 3<sup>rd</sup> c. AD onwards. During late Antiquity the evolution of the villa remains largely unknown, but the site itself was still occupied and one or several post-constructed buildings were erected. The early medieval settlement, which occupied a total surface of known 1,3 hectares, was developing along the eastern façade of the main Roman building. This settlement is characterized by the presence of pit houses, wells, silo pits, and several post buildings and other post structures. (trad. : J. Wiethold)

**Zusammenfassung** Die archäologischen Ausgrabungen, die vom Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) in den Jahren 2008 und 2010 in Juvigny „Les Monteux“, Department Marne, durchgeführt wurden (ACHARD-COROMPT et alii, 2012) haben es gestattet, archäologische Befunde freizulegen, die einer weiten Zeitspanne vom Mesolithikum bis zum 12. Jahrhundert n. Chr. angehören. Die Hauptbesiedlungsphasen des Fundplatzes können dem Ende der Latènezeit, der gallo-römischen Epoche sowie dem Frühmittelalter zugewiesen werden. Bei den Grabungen konnten auch 1000 m<sup>2</sup> des Hauptgebäudes einer römischen Villenanlage untersucht werden. Dieses Gebäude wurde im Laufe des 1. Jh. n. Chr. errichtet und erfuhr im Laufe seines Bestehens verschiedene Modifikationen bis zu seinem Niedergang ab dem 3. Jh. n. Chr. Während der Spätantike bleibt das Schicksal der Villenanlage fraglich, jedoch ist der Platz weiterhin besiedelt gewesen und es kommt zur Errichtung von einem oder mehreren Pfostenbauten. Die frühmittelalterliche Besiedlung, die auf 1,3 Hektar Fläche nachgewiesen werden konnte, entwickelte sich entlang der östlichen Fassade des römischen Villengebäudes. Sie bestand in erster Linie aus Grubenhäusern, Brunnenanlagen, Silogruben sowie verschiedenen Pfostenbauten und weiteren Pfostenkonstruktionen. (trad. : J. Wiethold)

---

\* Archéologue, Inrap Grand-Est nord, Centre de recherches archéologiques de Saint-Martin-sur-le-Pré, 38 rue des Dats, 51520 Saint-Martin-sur-le-Pré. nathalie.achard-corompt@inrap.fr

\*\* Céramologue, Inrap Grand-Est Sud, Centre de recherches archéologiques de Passy, 18 rue de la Chapelle, 89510 Passy - UMR 7041 ArScan. anne.ahü-delor@inrap.fr

\*\*\* Carpologue, Inrap Grand-Est Nord, Centre de recherches archéologiques de Metz, 12 rue de Méric, 57063 Metz cedex 2 - UMR 6298 ARTEHIS. julian.wiethold@inrap.fr

## 1. PRÉSENTATION

### 1.1. CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE, GÉOLOGIQUE ET TOPOGRAPHIQUE

La commune de Juvigny est localisée en partie orientale du Bassin parisien, sur le plateau crayeux champenois constitué de formations du Crétacé supérieur. Le substratum crayeux est incisé par les cours de la Marne et de ses affluents. Le paysage se caractérise par un plateau mollement ondulé, formé de la succession de collines séparées par des vallons et des vallées peu profonds (fig. 1).

Le lieu dit « les Monteux » est situé dans la vallée alluviale de la Marne, sur sa rive droite, à une altitude de 79 m NGF. Le cours actuel de la Marne, distant d'environ 1,5 km de la zone fouillée, dessine dans le secteur de Juvigny une vallée large de 3 à 4 km. La migration et les incisions de son cours et de celui de ses affluents tout au long du Quaternaire ont participé au modelé du paysage actuel et à la mise en place d'un système de terrasses étagées où apparaissent des nappes d'alluvions d'âges différents.

L'emprise fouillée, d'une assiette de 1,9 ha, se situe sur la basse terrasse, à la limite ouest de la moyenne terrasse, dans un secteur où les alluvions anciennes sont recouvertes par les alluvions actuelles. Le terrain est plat, ponctué de petites dépressions comblées, dont une au moins témoigne d'un ou d'épisodes relativement humides illustrés par la présence d'une sédimentation semi-tourbeuse.

Les sols de la basse terrasse sont peu évolués et noyés une partie de l'année par les crues. Les observations pédologiques et géologiques menées lors de la fouille n'ont cependant pas mis en évidence d'épisodes de crues dans le secteur fouillé.

À l'est de la vallée, le plateau crayeux s'élève doucement pour atteindre l'altitude moyenne de 125 m NGF. Les sols développés sont des rendzines grises ou des rendzines brunes ou rouges. Si « la végétation climacique a disparu depuis fort longtemps (...) [les sols] sont aisés à cultiver et la porosité de la craie permet une excellente réserve hydrique et une remontée capillaire facile » (LAURAIN *et alii*, 1985, p. 28).

### 1.2. CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE RAPPROCHÉ : LES INSTALLATIONS ANTÉRIEURES À LA TÈNE FINALE

Deux fosses à la morphologie spécifique attestent la fréquentation du lieu au Mésolithique (fig. 2).

Au Néolithique, une ligne de fosses de chasse, *Schlitzgruben* ou « fosses à profil en Y », traverse l'emprise fouillée, selon un axe nord-sud. Quelques indices mobiliers signalent la proximité d'une occupation de même chronologie, déjà envisagée lors du diagnostic (VERBRUGGE, 2006, p. 27) par la découverte d'un paléosol recelant des artefacts du Néolithique et de l'âge du Bronze.

La période hallstattienne est illustrée par un enclos palissadé disposant d'une entrée aménagée de poteaux formant un bâtiment. Le mobilier céramique et la configuration particulière des vestiges sont comparables à des établissements agricoles hallstattiens constitués d'un ou plusieurs enclos renfermant des unités de stockage aérien (DESBROSSE, RIQUIER, 2012).

À partir de La Tène D1b/D2, le secteur connaît une occupation quasi-continue pendant près de dix siècles.

Le site de Juvigny se trouve sur le territoire des Rèmes et dans la cité gallo-romaine avec Reims pour capitale. Situé à une dizaine de kilomètres de Châlons-en-Champagne, il est probable qu'il se trouve plus tard dans l'emprise de la *ciuitas*



Fig. 1. Localisation de l'opération archéologique (DAO: N. Achard-Corompt, Inrap, et SRA Champagne-Ardenne).

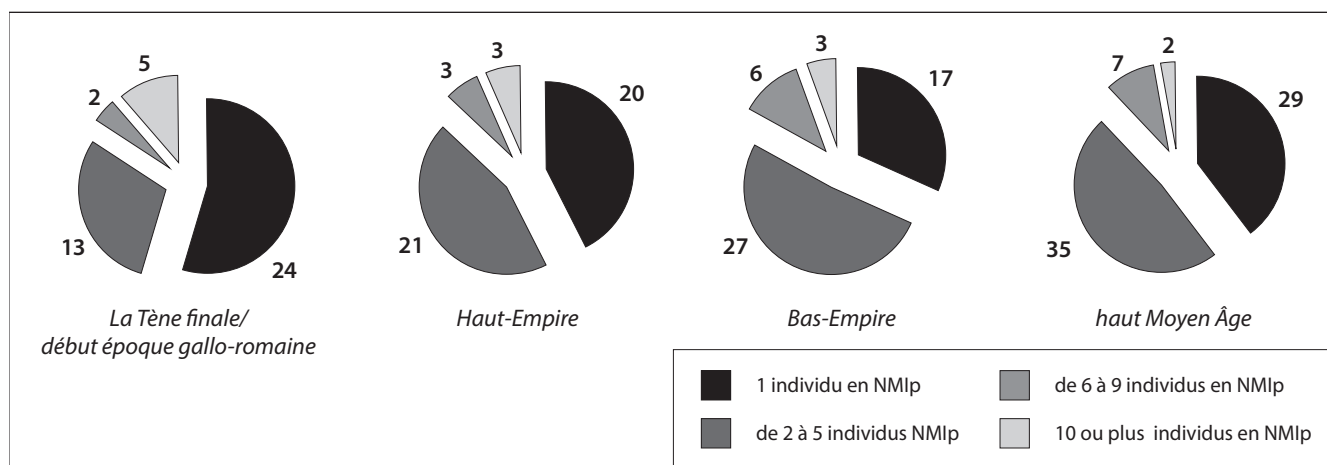
*Catuellaunorum*. Cette *ciuitas*, issue d'un démembrement de celle des Rèmes, est sans doute créée dès l'époque de Dioclétien et certainement avant le milieu du IV<sup>e</sup> siècle (PETRI *et alii*, 2006, p. 16).

#### 1.2.1. Des témoignages mobiliers limités : une information à manier avec précaution

Le haut degré d'érosion des vestiges archéologiques révélés à Juvigny, ainsi que la superposition des multiples occupations, entravent la mise en évidence des différentes phases d'installations. Le mobilier archéologique est mélangé et il est parfois impossible de déterminer s'il est *in situ*, en position résiduelle ou intrusif. À cela s'ajoute la faiblesse quantitative des lots céramiques pertinents attribuables à une date précise. L'attribution chronologique de la plupart des faits repose donc sur un nombre limité de restes céramiques, ce qui laisse planer un doute sur la validité de la datation.



**Fig. 2.** Les différentes occupations fouillées à Juvigny « Les Monteux » (DAO : G. et N. Achard-Corompt, Inrap).



**Fig. 3.** Diagrammes circulaires des effectifs des ensembles céramiques par valeur NMIp.

Pour l'ensemble des 994 structures fouillées :

- 44 ont livré du mobilier daté, entre autres, de La Tène D1/début époque romaine ;
- 47 ont livré du mobilier attribuable, entre autres, au Haut-Empire ;
- 53 ont livré du mobilier rattachable, entre autres, au Bas-Empire ;
- et 73 ont livré du mobilier attribuable, entre autres, au Moyen Âge (V<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle).

Dans 80 % des cas, les effectifs céramiques attribuables à une période distincte sont inférieurs à cinq individus en NMIp<sup>1</sup> (fig. 3).

1. NMIp: nombre minimum d'individus céramiques pondéré (ARCELIN, TUFFREAU-LIBRE, 1998). Correspond au nombre d'individus calculé sur les bords après collage, avec une pondération minimale (correspondant à un individu au moins) faite au sein de chaque structure et pour chaque catégorie et groupe technique identifié, en tenant compte des éventuels traitements de surface. Un lot de céramique est envisagé comme représentatif à partir de 70 individus.



Fig. 4. Répartition en NMIp du mobilier céramique attribué à La Tène D1b/D2a (DAO : G. et N. Achard-Corompt, Inrap).

Les exemples où le mobilier céramique découvert, parfois supérieur à six individus en NMIp, n'a aucun lien chronologique avec la structure qui le contient sont nombreux. Il faut donc corréler les informations issues de l'analyse du mobilier et la position stratigraphique de ce dernier avec le type de structure pour distinguer les faits dépendants effectivement d'une chronologie précise.

Les datations radiocarbone effectuées sur des graines conservées dans des structures de stockage illustrent la limite d'une datation fondée sur des lots céramiques aussi restreints. Ainsi deux silos dont le comblement était daté du Bas-Empire ont basculé aux IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles ap. J.-C. après analyse radiocarbone.

En définitive, le mobilier céramique est en place dans un peu plus d'un tiers des cas de La Tène D1b au Bas-Empire et dans les deux tiers des cas pour le haut Moyen Âge.

La cartographie des restes céramiques figurant au préalable de chaque chapitre illustre la distribution spatiale du mobilier datant et propose une critique des informations qui en résultent.

## 2. L'INSTALLATION DE LA TÈNE FINALE ET DU DÉBUT DE L'ÉPOQUE ROMAINE

La Tène D1b marque le début d'une occupation du secteur qui durera près de dix siècles. L'installation laténienne est en partie masquée et détruite par les aménagements gallo-romains.

### 2.1. DISTRIBUTION SPATIALE DU MOBILIER CÉRAMIQUE : FAIBLESSES ET ATOUTS

Les restes céramiques relatifs à cette phase sont concentrés dans la partie médiane du décapage, au niveau d'une dépression naturelle (st.538) sur laquelle sera construite l'aile sud-ouest du bâtiment gallo-romain. Hors de ce secteur, le mobilier provient principalement du fossé 339, de puits et de fosses d'extraction localisés au sud-est de la dépression sus-nommée (fig. 4 et 5). Dans la partie nord-ouest du décapage, les restes céramiques, dont l'effectif ne dépasse jamais l'unité, figurent dans le comblement de structures gallo-romaines et alto-médiévales. Il faut également exclure de cette phase les vastes excavations 2047 et 2042, mises en place ultérieurement. Ces dernières, à l'instar des dépressions naturelles 2096 et 2405, ont piégé une grande quantité de mobilier, toutes périodes confondues.

On distingue trois lots céramiques importants regroupant respectivement 124 (st.538), 24 (st.339) et 20 individus en NMIp (st.2067). Le premier, daté de La Tène D1b au tout début de l'époque romaine, provient du comblement supérieur de la dépression naturelle 538 (US00) (fig. 6). Très sombre, limoneux et charbonneux, cet horizon pourrait correspondre à un niveau de circulation, recouvert par un limon brun-roux, mis en place ou tout du moins renforcé lors de l'implantation de la construction sur fondation en craie du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. L'ensemble est enrichi d'un fragment d'une fibule de Nauheim en alliage cuivreux (type 5a :

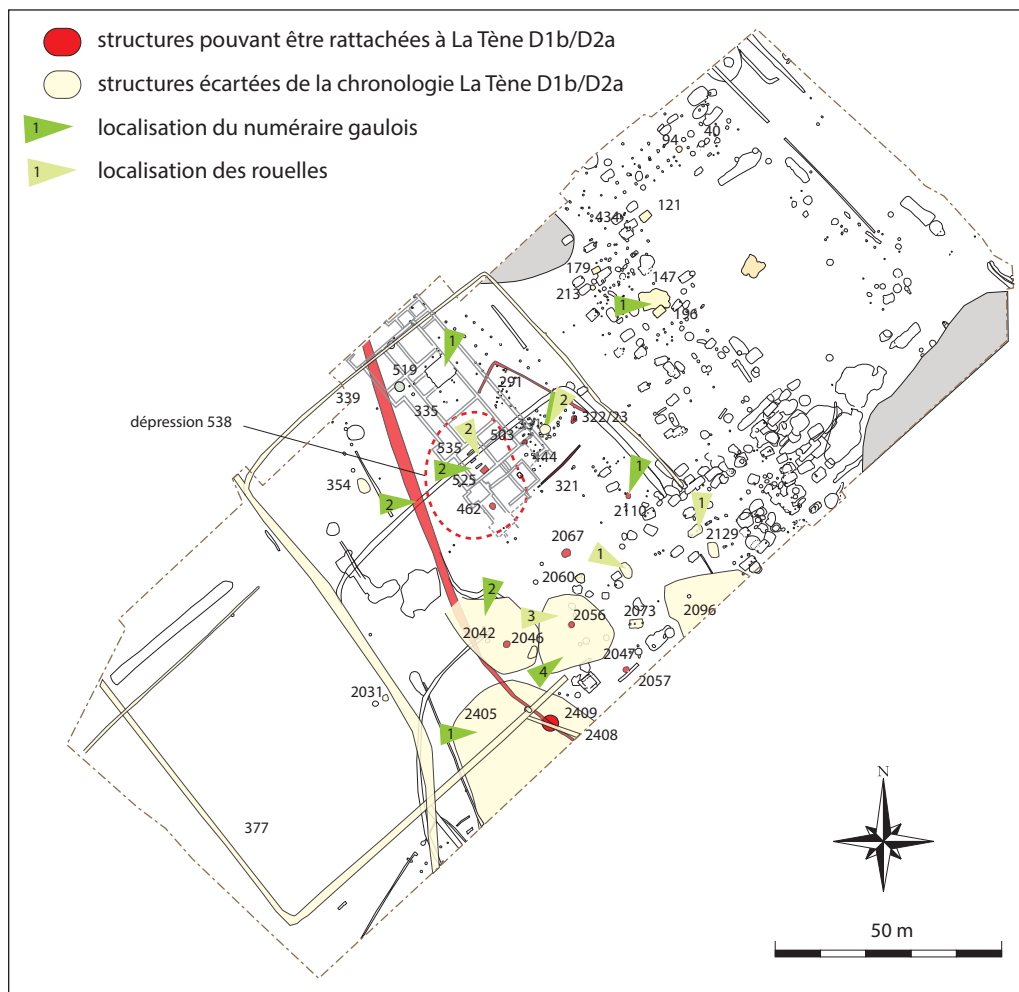


Fig. 5. Les vestiges archéologiques attribués à la période La Tène D1b/D2a (DAO : G. et N. Achard-Corompt, Inrap).

FEUGÈRE, 1985), de deux monnaies gauloises (Potin LT 8124 et LT 9078) et de deux rouelles en potin à quatre rayons. Le second lot, attribué à La Tène D2 et au tout début de la période romaine, provient du fossé 339, qui borde à l'ouest la dépression 538 et traverse le secteur décapé selon un axe NNE-SSO. Le dernier ensemble daté La Tène D2, constitué entre autres de deux cols complets d'amphore Dressel 1b associés stratigraphiquement à une jatte, est issu du comblement du puits 2067 localisé au sud-est de la dépression (fig. 7).

La distribution spatiale des rouelles et du numéraire gaulois hors st.538 reprend celle du mobilier céramique.

## 2.2. UNE OCCUPATION CENTRÉE SUR UN ENCLOS PALISSADÉ

### 2.2.1. L'enclos 271

Un enclos trapézoïdal marqué par un petit fossé palissadé ouvert vers le nord-ouest (fig. 4 et 8) a été installé au niveau de la dépression 538. Son angle ouest recoupe un double alignement de poteaux orienté nord-ouest-sud-est. La relation qu'il entretient avec le fossé 339 est difficile à appréhender ; les deux ensembles sont orientés différemment.

Le tracé de l'enclos est lacunaire, notamment au niveau de l'angle est, et devient difficilement lisible au niveau du bâtiment gallo-romain et de la dépression naturelle. Le retour sud-ouest, s'il

a existé, a été détruit par les aménagements postérieurs. À partir des vestiges conservés, il est possible d'envisager en espace enclos avoisinant *a minima* 475 m<sup>2</sup>.

L'accès, matérialisé par une interruption du fossé, mesure 1,60 m de largeur. Un poteau vient recouper l'extrémité nord-est du fossé sans qu'il soit possible d'affirmer un lien entre sa présence et un système d'ouverture. La largeur des sections du fossé oscille entre 0,36 et 0,40 m, la profondeur conservée n'excède pas 0,30 m, avec un minimum de 0,10 m sur certains tronçons du bras sud-est. Les coupes longitudinales ont montré la présence de surcreusements rapprochés circulaires ou quasiment circulaires pouvant correspondre à des trous de poteau. Ceux-ci, associés au petit gabarit du fossé, qui réclame un aménagement pour être fonctionnel, conduisent à proposer une fonction de tranchée de fondation de palissade pour ce fossé.

Deux restes céramiques et des os humains, notamment les éléments d'un crâne en connexion, ont été découverts dans le fossé. Les premiers suggèrent un comblement durant la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C.

#### 2.2.1.1. Les structures comprises dans l'enclos

L'intérieur de l'enclos est occupé par au moins trois constructions sur poteaux porteurs. À 10 m au nord-ouest de celles-ci prend place une concentration de creusements ne montrant aucune structuration particulière (fig. 9).

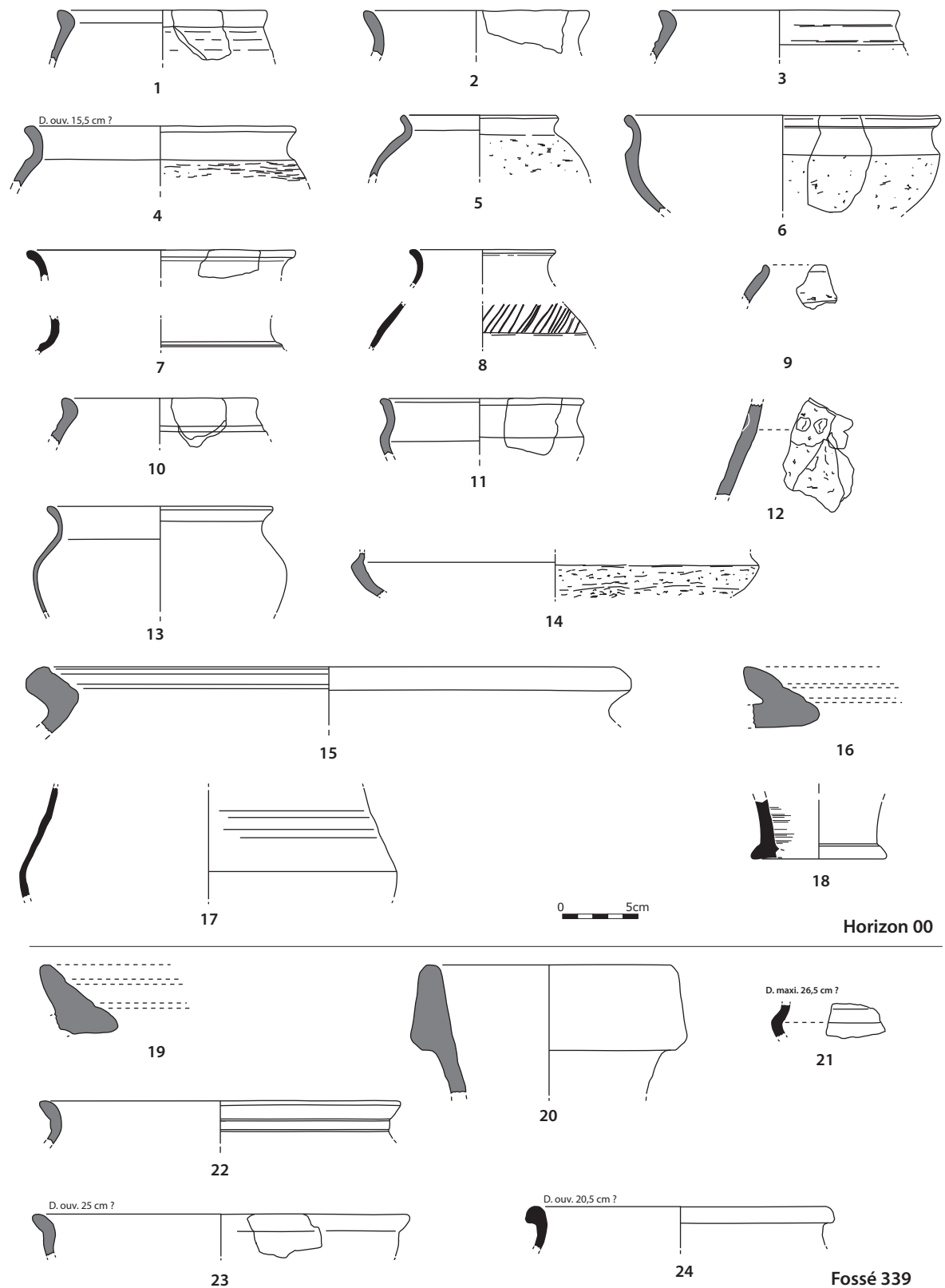


Fig. 6. Échantillonnage du mobilier céramique issu de l'horizon 00 et du fossé 339  
(dessin et infographie : C. Perrier, M. Saurel, Inrap).

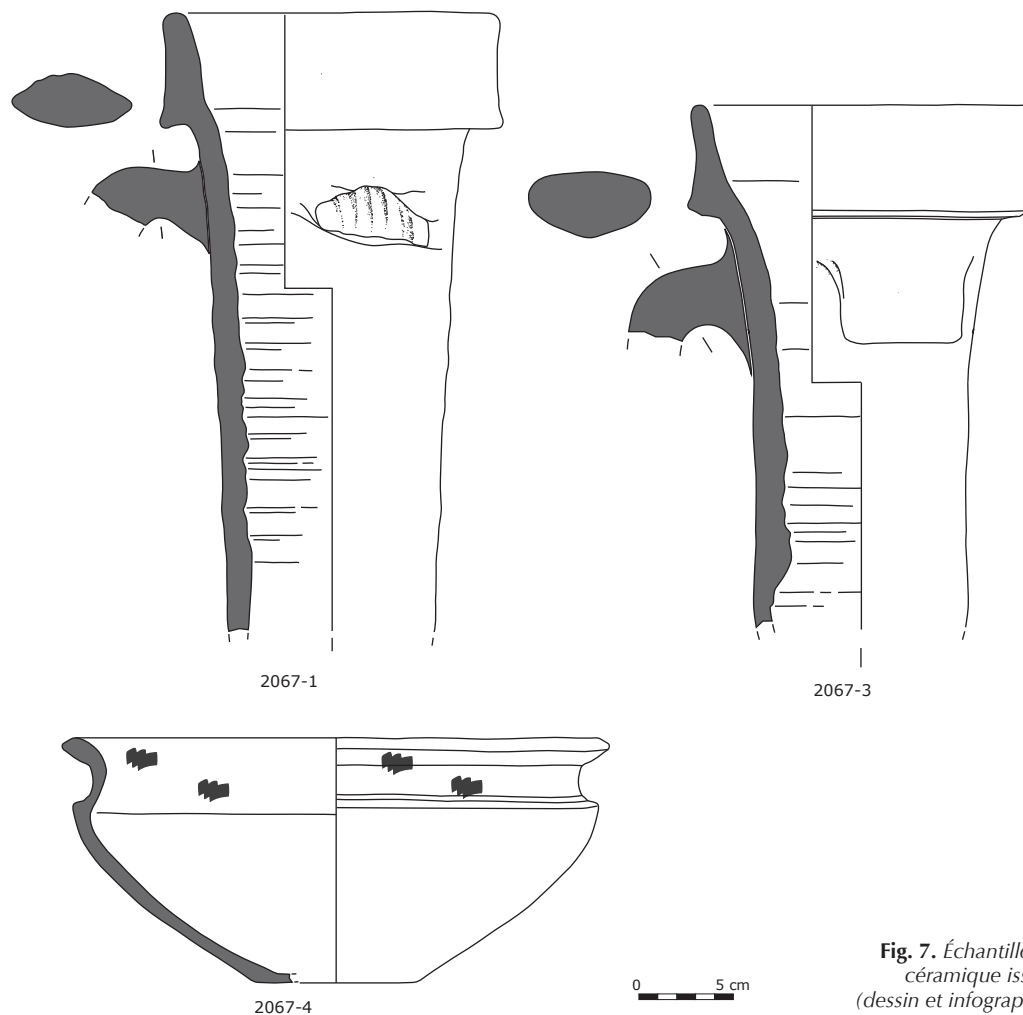


Fig. 7. Échantillonnage du mobilier céramique issu du puits 2067 (dessin et infographie : C. Perrier, Inrap).

Six trous de poteau sont susceptibles d'appartenir à un bâtiment (B2) mesurant 5,20 m x 3,66 m. Sur le flanc est, deux creusements formant une avancée trapézoïdale peuvent être interprétés comme les vestiges de parois rejetées ou d'un pan coupé. L'espace délimité par les six poteaux principaux est de 24 m<sup>2</sup>.

Les deux fragments de céramique découverts dans le trou de poteau 331 suggèrent un comblement durant La Tène D2. Ils sont en adéquation avec la datation suggérée par le type morphologique du bâtiment.

Inclus dans l'emprise de cette construction, quatre creusements constitueraient un second bâtiment (B3) de 4,50 m x 1,90 m, soit une superficie de 8,55 m<sup>2</sup>. En l'absence de relation stratigraphique entre B2 et B3, on ne peut se prononcer sur l'antériorité d'une construction par rapport à une autre. La localisation des structures 388 et 317 suggère un lien avec B3, peut-être une rénovation.

Les trous de poteau 303, 304 et 500 peuvent être associés à B2 ou à B3. Plusieurs combinaisons sont possibles. Les trois structures entrent dans la constitution de la paroi ouest de B2 mais rien architecturalement n'explique la présence de ces trois supports rapprochés. Les creusements 303 et 500 pourraient appartenir à B3 et marquer l'emplacement d'un accès. Dans cette option, le poteau 304 serait alors rattaché à B2. La superposition des bâtiments 2 et 3 assure une reconstruction ou une rénovation d'un bâtiment, suggérant une volonté de pérenniser l'installation.

L'ensemble 4 est construit selon le schéma du bâtiment 3. Son plan est lacunaire, le poteau manquant ayant pu disparaître lors de la mise en place du bâtiment du Haut-Empire. Il mesure 3,46 m x 1,60 m, soit une superficie de 5,53 m<sup>2</sup>.

Les comblements des trous de poteau des ensembles 3 et 4 ne fournissent aucun élément permettant d'émettre une hypothèse quant à leur période de fonctionnement. Seuls des restes fauniques et des fragments de terre cuite architecturale non identifiables ont été découverts dans le remplissage de plusieurs d'entre eux. Ils sont recoupés par les structures gallo-romaines du 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. Leur structuration et leur localisation les relient à l'installation de la fin de La Tène.

Le puits 462 prendrait place au sein de l'espace palissadé mais en raison de l'absence du retour sud-ouest du fossé, ce rattachement demeure à l'état d'hypothèse (fig. 10). Toute la partie supérieure de la structure a été détruite par le bâtiment gallo-romain. En plan, le puits mesurait 1,60 m x 1,40 m. Aucun relevé de la coupe n'a pu être enregistré, cette dernière étant ennoyée. Le creusement se distinguait parfaitement du substrat par un comblement charbonneux et des parois parfaitement verticales. Le fond de la structure se situe à environ 2,50 m du niveau de sol actuel, soit aux alentours de 75,94 m NGF.

Le comblement a révélé neuf formes céramiques attribuables à La Tène D et au tout début de l'époque romaine. Parmi les restes fauniques (32 NR), des traces de coupes on été observées sur



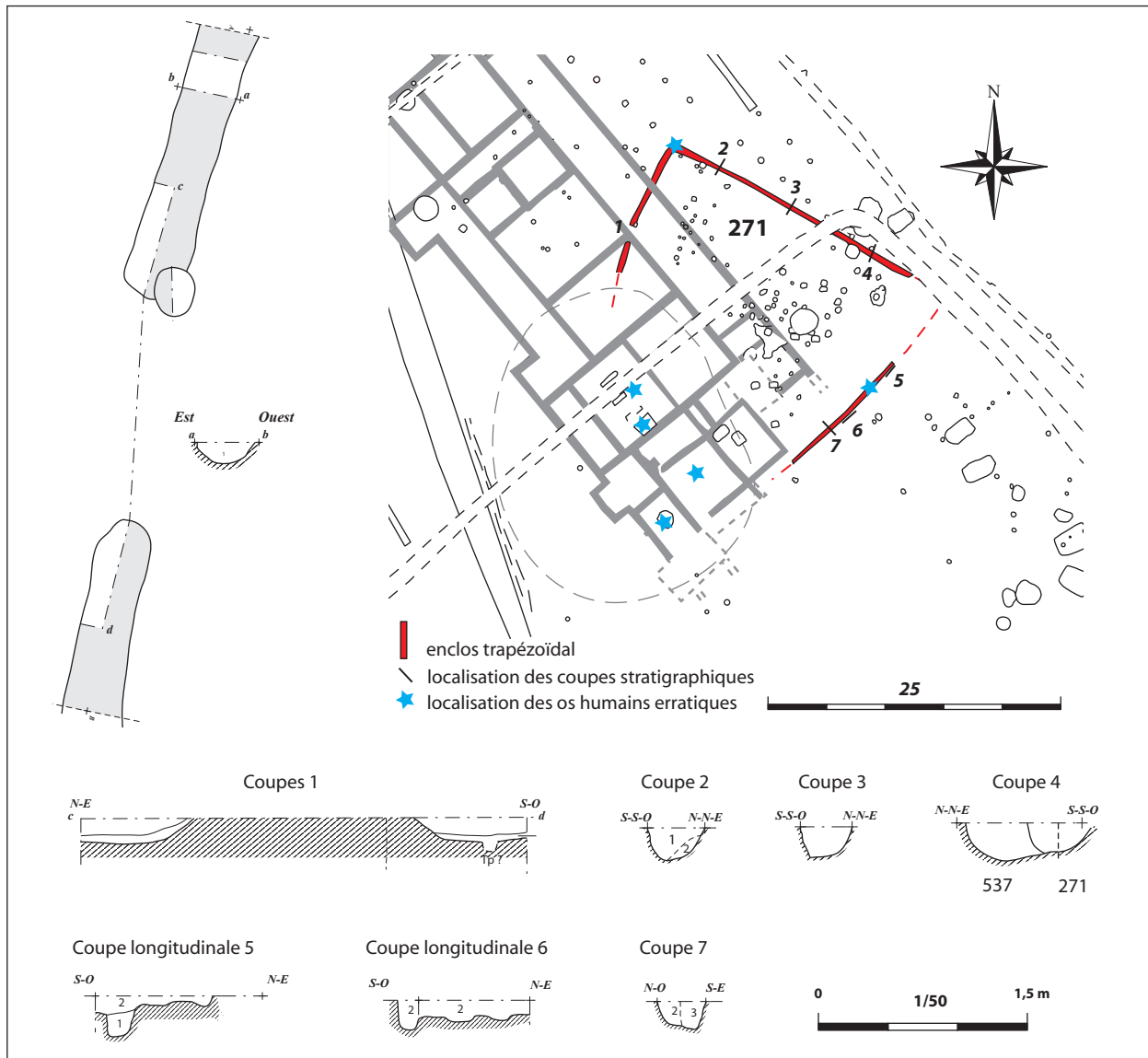


Fig. 8. Coupes stratigraphiques réalisées sur le tracé de l'enclos trapézoïdal laténien (DAO : G. et N. Achard-Corompt, Inrap).

une scapula de bœuf, un fémur de chien et peut-être sur un radius d'équidé. Enfin, le premier tiers proximal d'un fémur gauche d'adulte humain a été découvert dans le remplissage.

Il n'est pas exclu, vu sa localisation et le mobilier contenu, que ce puits ait servi de fosse à déposition ; il peut également avoir été le réceptacle de matériaux issus du nettoyage des bâtiments voisins. Le comblement charbonneux signale des activités de combustion dans le secteur.

### 2.2.2. Les structures implantées hors enclos

#### Les puits

Une série de cinq puits (st.2056, 2057, 2067, 2110 et 2402) localisés au sud-est de l'enclos trapézoïdal et au nord-est du fossé 339 a livré du mobilier céramique attribué à La Tène finale. Aucun n'a conservé d'aménagement (fig. 10). Les niveaux supérieurs des puits 2056 et 2402 ont été détruits par la mise en place des vastes fosses 2041 et 2047 à l'époque romaine.

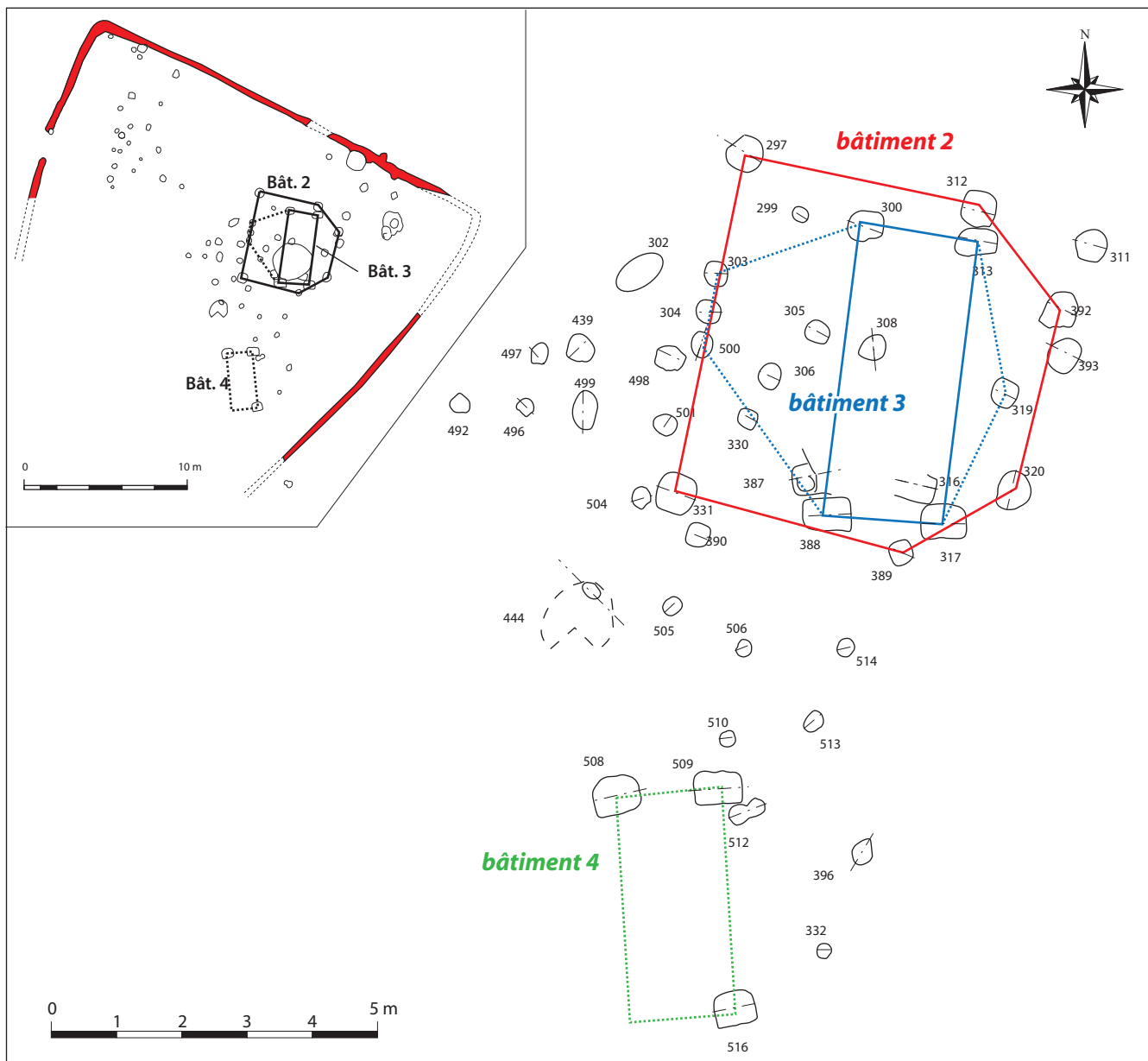
La profondeur des creusements des puits varie entre 75,95 et 76,57 m NGF<sup>2</sup> (fig. 11). La structure 2067 semble établie un peu plus haut par rapport à l'ensemble des puits de cette phase. On est en droit de se demander s'il s'agit bien d'un puits, d'autant qu'elle renferme un mobilier céramique assez particulier (voir *infra*).

Au sud de l'enclos, les puits constituent les seuls vestiges laténiens observés. Il est surprenant de constater qu'aucun autre type de structure n'a été révélé dans ce secteur. L'érosion et/ou des aménagements ultérieurs ne peuvent expliquer cette absence, même si certains puits ont été fortement perturbés par des excavations de l'époque romaine.

#### Le fossé 339 (fig. 5)

Il traverse le décapage selon un axe NNO-SSE et son tracé est légèrement curviligne. À la hauteur du bâtiment romain qui le recoupe, il est constitué de deux fossés, l'ensemble atteignant 2,50 m de largeur pour une profondeur conservée d'environ

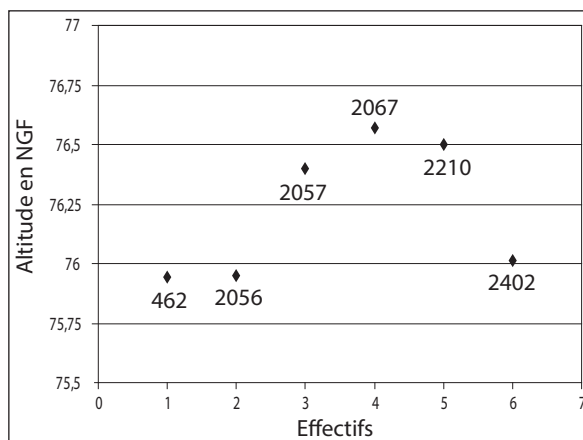
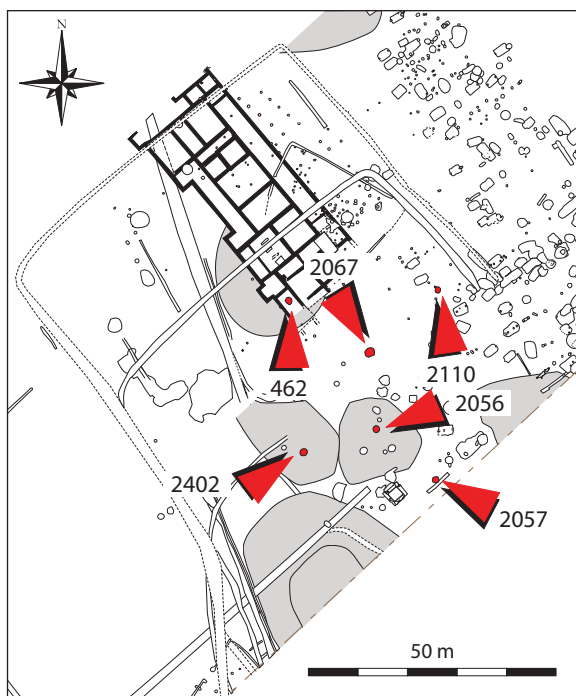
2. Le toit de la nappe phréatique à l'été 2010 se situait aux alentours de 76,80 m NGF.



▲ Fig. 9. Les bâtiments laténiens localisés à l'intérieur de l'enclos trapézoïdal (DAO : G. et N. Achard-Corompt, Inrap).

◄ Fig. 10. Localisation des puits laténiens (DAO : G. et N. Achard-Corompt, Inrap).

▼ Fig. 11. Altitude d'établissement des puits laténiens ou du tout début de la période gallo-romaine.



0,50 m. La puissance des fossés varie et, passé le bâtiment romain, au sud, un seul fossé, au tracé diffus, est visible. Il est masqué par des fosses plus récentes. Le type de comblement et l'absence d'aménagement suggèrent un fonctionnement en mode ouvert. Le doublement du tracé sur certaines sections, notamment à l'aplomb de l'enclos trapézoïdal, signale une volonté de pérenniser l'aménagement. Il constitue peut-être une limite à l'implantation laténienne car toutes les structures attribuées à cette phase prennent place au nord-est de ce fossé. Le mobilier céramique place le comblement de ces fossés à la fin de La Tène D2.

### 2.3. UNE INSTALLATION AU STATUT RESTANT À DÉFINIR

#### 2.3.1. Un mobilier spécifique

Toutes les catégories en présence sur les habitats contemporains figurent à Juvigny parmi les rejets de vaisselle (SAUREL, 2012) : stockage (*dolium*), commune culinaire (pots et écuelles/jattes), mi-fine tournée ou non et fine tournée (vases fermés, bol), amphores. L'élément le plus significatif est sans doute la présence non négligeable d'amphores italiques. De façon générale pour La Tène D, on ne rencontre souvent que quelques restes réduits dans les contextes de La Tène D1 (D1b pour l'essentiel), attestant une circulation limitée qui se développe ensuite à La Tène D2, mais quelques sites au statut particulier peuvent présenter des amphores italiques en quantité non négligeable dès une période précoce. Ainsi, le fossé du site d'enclos artisanal à caractère aristocratique de Ronchères « Le Bois de la Forge » (Aisne), dont le développement se situe en particulier à La Tène D1b-début D2, a livré 20 % d'amphores (en particulier de types italiques anciens) en NMI bords sur l'ensemble de la céramique (HÈNON, 2010). La proportion est beaucoup plus réduite ici et dans un contexte tardif où l'amphore est plus répandue. Seuls les deux cols d'amphores presque entiers associés à une jatte, dans l'US 1 de la structure 2067, pourraient suggérer un dépôt d'une nature un peu particulière difficile à interpréter (SAUREL, 2012).

Ces observations ne signifient pas nécessairement que le site n'ait pas une fonction ou un statut particulier. En effet sur le sanctuaire de Nitry (NOUVEL, 2011) dans l'Yonne, la céramique commune, parfois hors d'usage, constitue l'essentiel des dépositions.

Sur les quinze monnaies gauloises découvertes et identifiées (GADAUT, 2012), douze sont rèmes, deux sont leuques et une est sénone. La découverte de monnaies sénones et leuques n'est pas une surprise en territoire rème, car des liens commerciaux existaient entre ces peuples voisins et, de ce fait, le monnayage limitrophe pouvait circuler d'un territoire à l'autre.

La moitié du monnayage rème est attribuable au type bronze coulé LT 8124. C'est la monnaie la plus répandue sur ce territoire et son succès ne s'est pas arrêté aux frontières de la tribu; on la retrouve sur une bonne partie du territoire celtique. Fabriquée dès la fin du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C., elle est couramment retrouvée sur des sites datés du I<sup>er</sup> siècle av. et I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. Il faut signaler également un exemplaire du potin LT 7388 et LT 7405 rème fabriqué à partir du dernier tiers du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.

Les cinq monnaies rèmes restantes sont toutes des bronzes frappés qui apparaissent vers le début du 2<sup>ème</sup> quart du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. ou au moment de la Guerre des Gaules (LT 8082 – LT 8054/SST série 147, classe I fig. 521, classe II fig. 522-523 et classe III fig. 524 /DT 594 à DT 596) (LT 8030/Scheers 77, série 152/Doyen 1987 classes 1 à 19/DT 180 à DT 187, série 30) (LT 8040/SST série 146 fig. 519-520/DT 593) (LT 7739/SST série 151 fig. 530-531/DT 232 et 233 x 2).

Les trois monnaies sénones et leuques sont fabriquées à la fin du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. et au début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et comme le LT 8124, elles ont connu un beau succès de diffusion dans la Gaule celtique et la Gaule Belgique. Il est courant de retrouver des potins 'au sanglier' ou 'à la tête d'indien' ailleurs que sur le territoire leuque ou sénon.

Huit rouelles ont été découvertes dont l'une possédait encore un élément de fixation en fer. De module quasi-identique entre elles, ces rouelles peuvent être fabriquées sur place. Cependant, aucun vestige ne l'atteste à Juvigny. Ce type d'objet, lorsqu'il n'est pas seul et isolé, est à rattacher à la présence d'un sanctuaire ou d'un lieu de culte où il sert d'offrande (GADAUT, 2012).

Des ossements humains ont été découverts dans le comblement des fossés de l'enclos trapézoïdal, au niveau de la dépression naturelle et dans le puits 462. L'étude anthropologique (DESBROSSE-DEGOBERTIÈRE, 2012) a montré qu'il y a au minimum deux individus adultes concernés par ces restes osseux (fig. 12). La découverte de restes humains en contexte d'habitat n'a rien d'exceptionnel (LAMBOT, MÉNIEL, 2000, p. 108). Néanmoins, on relève à Juvigny la présence d'un frontal humain (horizon 00) comportant des perforations volontaires. Deux arguments s'opposent au clouage en tant que modalité de fixation contre un support : d'une part l'existence d'au moins deux perforations et leur localisation ne vont pas dans ce sens; d'autre part le transpercement a été réalisé à partir de la face endocrânienne au moins dans un cas, ce qui n'est pas en faveur du clouage d'un bloc cranio-facial intact - celui d'un fragment restant néanmoins toujours possible. Il semble plus probable qu'il s'agisse de trous de suspension, qui ont par exemple pu servir à passer des liens souples (DESBROSSE-DEGOBERTIÈRE S., 2012).

La distribution spatiale du mobilier métallique est calquée sur celle des structures laténiennes et ne présente à première vue aucune spécificité, combinaisons ou concentrations particulières. Cependant, elle découle en grande partie du déplacement de divers matériaux consécutif aux restructurations de la partie sud-est de la *villa*, soit au niveau de l'enclos trapézoïdal, au début du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Ainsi, le comblement sommital du puits 307 dont sont issus une monnaie rème et deux rouelles, est constitué de l'US00 perturbée lors de la mise en place des bains gallo-romains. Un même constat peut être dressé pour une partie des matériaux constituant le remplissage des vastes structures 2405, 2047, et 2042. Cette dernière, par exemple, a servi de réceptacle à des matériaux de démolition également en lien avec la mise en place des bains. Les rouelles et les monnaies proviendraient donc essentiellement de la zone enclose, à l'image des ossements humains découverts dans le remplissage du fossé 271, dans l'US00 de st.538 et dans le puits 462.

L'absence d'arme ou d'objet lié à la vie militaire est à signaler. On note simplement que le mobilier métallique découvert dans

| St    | partie osseuse  | âge    |
|-------|---|--------|
| 271   | premier tiers proximal d'un fémur gauche  | adulte |
| 321   | rocher droit, partie supérieure de l'occipital, fgt de crâne, basi-crâne, fgt de zigomatique gauche |        |
| 462   | premier tiers proximal d'un fémur gauche  | adulte |
| 525   | partie supérieure et latérale gauche du frontal   |        |
| US 00 | Coxal gauche  | adulte |
| US 00 | rocher gauche, fgt de basi-crâne  |        |

Fig. 12. Os humains erratiques découverts dans les structures laténiennes.

l'US00 de st.538 comprend, en plus de la fibule de Nauheim, deux fragments d'un couteau en fer portant des traces de découpes volontaires. Y figurent également des fragments d'objets en fer (plaque et tige) non identifiés.

L'ensemble des structures laténiennes comptabilise 147 restes osseux animaux dont quarante-sept n'ont pu être identifiés (BANDELLI, 2012). Les caprinés dominent avec trente-huit restes, suivis par le bœuf (vingt-cinq restes) et le porc (vingt et un restes). Les équidés sont représentés par treize restes. Deux ossements de chiens et une phalange de cervidé sont également mentionnés. Les espèces et les parties anatomiques présentes, ainsi que les traitements post-abattage observés, ne distinguent en rien ces ossements des restes fauniques observés sur un site d'habitat pour cette période.

### 2.3.2. Les constructions sur poteaux : une comparaison possible

Si les plans des ensembles construits en matériaux périssables inscrits dans 271 sont similaires à ceux des habitats contemporains, ils trouvent également des parallèles avec les constructions observées dans l'ensemble culturel de Nitry « Champagne » (Yonne; NOUVEL, 2011, p. 551), notamment avec les aménagements interprétés comme des annexes au sanctuaire, localisés dans l'angle sud-ouest de l'enclos. Outre la structuration du bâti porteur, on remarque une superposition identique à B2 et B3 (états 5 et 6 à Nitry). Ces constructions sont datées de la première moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. À Juvigny la quasi-absence de mobilier céramique de l'époque augustéenne et de la première moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. suggère un rattachement de ces aménagements sur poteaux à la période laténienne.

### 2.3.3. Datation et hypothèse de fonctionnement de l'ensemble

Les éléments céramiques les plus précoces de l'US00 pourraient remonter à La Tène D1b, vers le passage du II<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Certains types communs, comme le pot arrondi à col concave (fig. 6, n° 4) ou le rebord de *dolium* assez étroit (fig. 6, n° 15), trouvent en effet des comparaisons à La Tène D1 et une forme d'écuille carénée tel que l'exemplaire n° 11 (fig. 6) hérite de productions La Tène C. Cette datation serait compatible avec la présence sur le site de fibules de Nauheim caractéristiques de l'horizon La Tène D1b (MOREAU, SAUREL, 2012). Cependant, les éléments les plus notoires se situent plutôt dans une phase globale La Tène D1b-D2a.

Le numéraire découvert ne va pas à l'encontre de la fourchette chronologique proposée. La présence de bronzes coulés et frappés rèmes pourrait indiquer un fonctionnement pré- et post-Conquête. L'absence de rouelles en plomb, caractéristiques des contextes augustéens sur le sanctuaire de la Villeneuve-au-Châtelot (PIETTE, DEPEYROT, 2008), et de monnaies produites durant le règne augustéen est un argument supplémentaire en faveur d'un fonctionnement de l'ensemble avant l'avènement de l'Empire.

Une datation radiocarbone (Poz-46420 : 2090 ± 30 BP) effectuée sur un charbon de bois issu du fond du fossé 339 vient étayer les intervalles chronologiques suggérés ci-dessus, en plaçant le démarrage du comblement du fossé dans l'intervalle 196 à 42 av. J.-C. (probabilité à 2 sigma).

La succession des constructions au sein de l'enclos permet d'envisager un fonctionnement durant une petite cinquantaine d'années. Aucune rénovation n'ayant été constatée sur l'aménage-

ment palissadé, la durée d'occupation pourrait être cependant plus courte. Il n'est pas exclu toutefois que l'ensemble ait fonctionné un temps sans cette démarcation.

Les dimensions de la surface enclose et les constructions en matériaux périssables évoquent l'ensemble fouillé à Nitry (NOUVEL, 2011). Ce sanctuaire, localisé en limite de cités lingonne et éduenne, est installé à proximité d'une ancienne nécropole dont la fondation et le fonctionnement demeurent flous. À la fin du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C., l'ensemble est structuré par un fossé délimitant une aire d'environ 400 m<sup>2</sup>. Celui-ci est ensuite doublé d'un talus puis d'une palissade au cours de La Tène D2. Au centre se succèdent des constructions de plan carré simple, avec utilisation de matériaux périssables dans un premier temps, puis d'éléments maçonnés. Des bâtiments annexes sur poteaux sont construits autour de l'aménagement central. L'ensemble culturel fonctionne jusqu'à la fin du V<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. Les dépositions sont modestes : 122 monnaies pour six siècles d'occupation, peu d'éléments d'importation, présence anecdotique de fibules et absence de rouelles<sup>3</sup>. En revanche, la vaisselle commune est présente en masse. Enfin, le cheptel sacrifié est constitué exclusivement de porcs et de caprinés.

On peut également comparer les vestiges de Juvigny à un ensemble éloigné de 12 km au sud-est de ce dernier, également en vallée de la Marne, sur l'actuel territoire de Sarry (DUROST *et alii*, 2011). Un fossé, non palissadé, matérialise sur trois côtés un espace trapézoïdal d'environ 435 m<sup>2</sup> de superficie. À l'intérieur est établie une construction sur poteaux de plan légèrement trapézoïdale, de 9,50 m x 7,50 m. Au nord-ouest de cet aménagement prennent place quatre fosses dont trois ont livré des rouelles en plomb en chapelet (vingt-huit individus), deux monnaies romaines et trois monnaies rèmes frappées, ainsi que des restes de faune (porc et caprinés). L'ensemble du mobilier permet de proposer une datation intégrant le dernier quart du I<sup>er</sup> av. J.-C. et peut-être légèrement au-delà. L'assemblage du mobilier découvert à Sarry est similaire à celui identifié à Juvigny, à l'exception des restes osseux humains. La plus grande différence entre les deux sites est la structuration des aménagements *intra*-enclos, qui est beaucoup plus significative à Sarry qu'à Juvigny.

Les éléments à disposition conduisent à proposer pour le site de Juvigny l'existence d'un lieu de culte laténien. Le temple et les lieux de dépositions nous échappent car l'essentiel de l'installation a été effacé par le bâtiment édifié durant la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. L'étude du faciès monétaire, les offrandes modestes laissent à penser que le sanctuaire a connu un rayonnement local, impression confirmée par les fouilles et les prospections qui n'ont, pour le moment, jamais révélé d'importants habitats laténiens dans le secteur.

## 3. L'EXPLOITATION AGRICOLE GALLO-ROMAINE

Vu la rareté des découvertes de mobilier daté de la période augustéenne et de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., un hiatus entre l'installation gauloise et la mise en place de la *villa* est possible.

Comme pour la période laténienne, nous dresserons un bref bilan relatif aux ensembles céramiques et monétaires découverts pour la période romaine.

3. Éléments peut-être plus spécifiquement présents en Gaule Belgique.

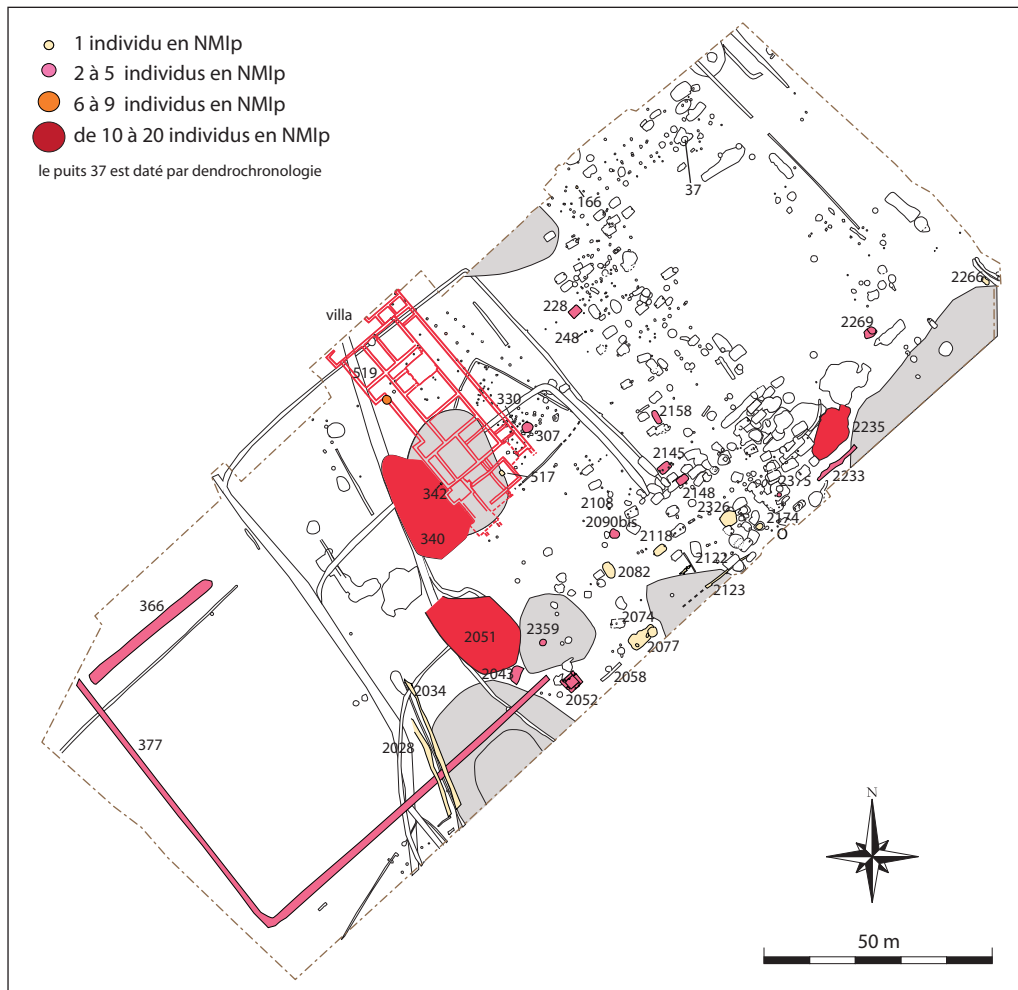


Fig. 13. Répartition en NMIp du mobilier céramique attribué au Haut-Empire (II<sup>e</sup> siècle compris) (DAO : G. et N. Achard-Corompt, Inrap).

### 3.1. BILAN INFORMATIF DU MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE

Pour le Haut-Empire, seuls trois ensembles rassemblent dix, ou plus, vases céramiques. Le premier est une vaste fosse d'extraction (st.2235 ; dix individus en NMIp) recoupée par d'autres structures du même type. Le second est un niveau de démolition (st.340 ; seize individus en NMIp) qui recouvre le fossé 339 à l'ouest du bâtiment, et la dernière est une dépression (st.2051 ; vingt et un individus en NMIp) anthropisée depuis la fin de La Tène finale et comblée en partie avec du mobilier provenant de la restructuration du bâtiment, notamment un important dépôt d'enduit peint. L'emprise spatiale considérable occupée par ces trois ensembles peut en partie expliquer le nombre relativement conséquent, par rapport au corpus étudié, de restes céramiques découverts dans leur comblement (fig. 13).

Dans vingt-six cas, le mobilier céramique est attribué à la période du Haut-Empire sans plus de précision, faute d'élément typo-morphologique signifiant et sur la base de critères essentiellement techniques (catégories et groupes de pâtes). Il est interprété comme résiduel quand il provient du comblement des fonds de cabanes ou encore du fossé 270 qui recoupe la *villa* et rejoint un réseau de fossé attribué au haut Moyen Âge. En définitive, huit ensembles céramiques sont datés assez finement (amplitude chronologique de 50 ans), les autres étant attribués à un siècle en particulier.

Le mobilier métallique, notamment le numéraire, ne remédie pas à cette carence d'information puisqu'aucun monnayage des deux premiers siècles de notre ère n'a été découvert.

Concernant le Bas-Empire, le bilan céramique est légèrement plus positif car, bien qu'il soit constitué de séries peu abondantes, ces dernières regroupent de bons marqueurs chronologiques. À l'instar de la période précédente, seuls trois ensembles comptent au moins une dizaine de pièces en terre cuite (fig. 14). Le nombre d'ensembles comprenant de deux à neuf individus NMIp est plus élevé que pour le Haut-Empire, mais néanmoins les attributions chronologiques reposent sur peu d'éléments.

En revanche, dix-neuf monnaies frappées entre 268 et 402 (FILIPAK, 2012) ont été isolées (fig. 15). Quatre d'entre elles peuvent être qualifiées de résiduelles (st.214, 254, 379 et 2318), trois autres<sup>4</sup> proviennent du comblement sommital des structures. Huit monnaies sont en adéquation avec la datation céramique, trois autres constituent, avec des fragments de *regulae*, les seules indications chronologiques pour le trou de poteau 2097 et les

4. Il s'agit d'une monnaie de Valens (375-378) issue du comblement du puits 307 daté du Haut-Empire (II<sup>e</sup> siècle ? ; quatre vases céramiques), un billon de Claude II dans la fosse 2043 dont le comblement remonterait à la période flavienne ou au début du II<sup>e</sup> siècle (cinq individus céramiques NMIp) et un siliqua frappé sous Valens, découvert dans la fosse 2158 contemporaine (deux individus céramiques en NMIp) à la structure précédente.

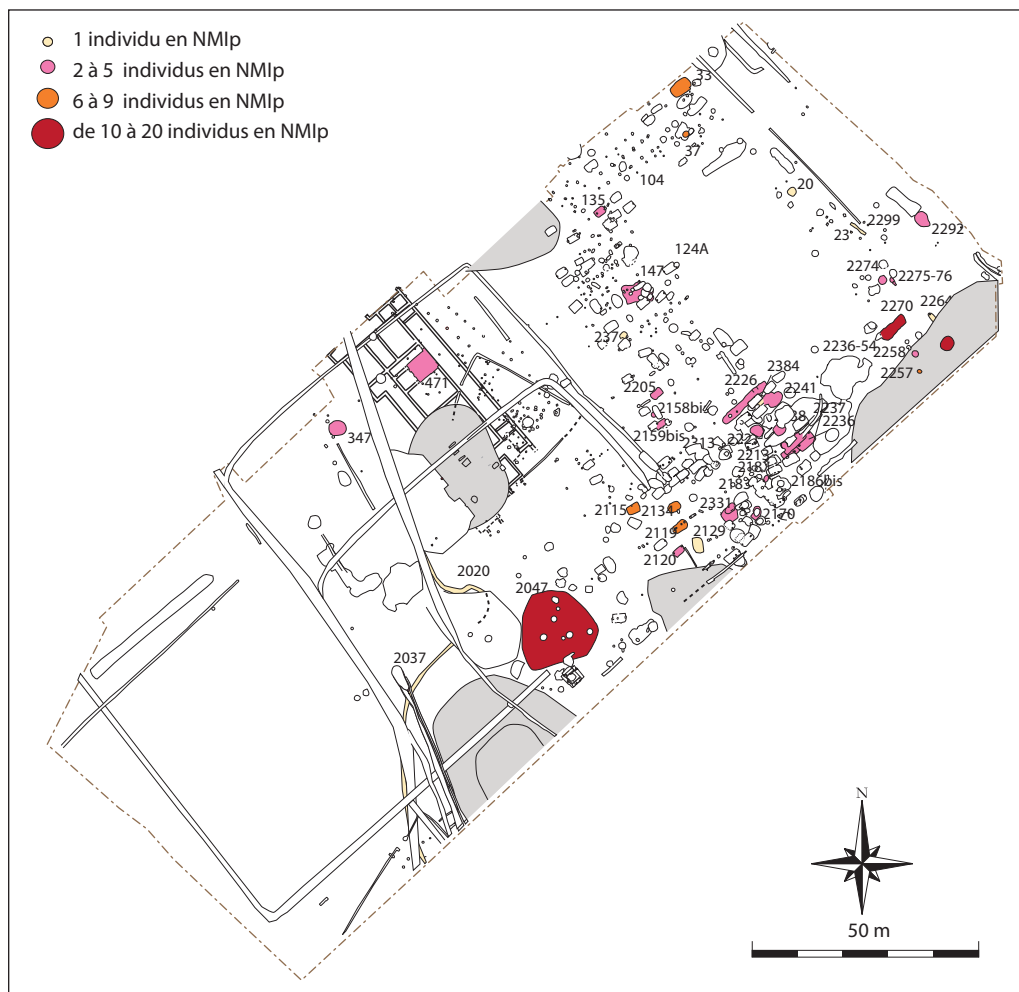


Fig. 14. Répartition en NMIp du mobilier céramique attribué au Bas-Empire (seconde moitié du III<sup>e</sup> au V<sup>e</sup> siècle compris) (DAO : G. et N. Achard-Corompt, Inrap).

puits 2197 et 2198. La dernière se présente comme l'unique élément datant du fossé 12.

Aux apports du mobilier céramique, il faut ajouter celui de la dendrochronologie<sup>5</sup>. Les puits 37 et 347 ont en effet livré des bois imbibés mais seuls les éléments ligneux du premier comportaient un nombre de cernes suffisant pour proposer une datation<sup>6</sup>. L'abattage des arbres utilisés pour le cuvelage a été réalisé vers 148 ± 10 ap. J.-C.

Quel est le degré de fiabilité d'une datation obtenue à partir d'un ensemble céramique aussi réduit ? On peut assurément répondre qu'il est faible dans un contexte de longue durée comme celui de Juvigny. Raphaël Durost l'a démontré en comparant, pour une même structure du site de Semoine « la Voie Palon » (Aube), la datation établie à partir du mobilier céramique avec celle issue d'une analyse radiocarbone sur un charbon de bois provenant du niveau renfermant le tessou céramique : les fourchettes chronologiques ainsi obtenues diffèrent sensiblement (DUROST, 2007). Une expérience similaire a été conduite sur deux silos de Juvigny inscrits dans des petites batteries ayant livré des tessous céramiques rattachables au Bas-Empire, à l'exception d'un seul individu daté du VIII<sup>e</sup> siècle. Le décompte des céramiques contenues dans cha-

acun des faits oscillait entre un et sept individus, auxquels il faut ajouter de nombreux fragments de *tegulae* et même dans un cas, une monnaie de Constantin. La mesure radiocarbone réalisée par le laboratoire radiocarbone de Poznań (Pologne), sur deux grains carbonisés provenant du fond des silos 2261 et 2274, indique 1115 ± 30 BP et 1025 ± 25 BP<sup>7</sup>, soit un fonctionnement durant les IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles.

Faut-il pour autant écarter de notre réflexion tous les ensembles pauvrement dotés en mobilier archéologique ? Certainement pas, car cela conduirait à ne plus utiliser les données issues des nombreux sites ruraux fonctionnant sur la longue durée ; il faut faire preuve de prudence, éviter la datation par rattachement spatial sur des gisements à occupations multiples et, quand cela est possible, procéder à une analyse radiocarbone.

À Juvigny, l'étude des relations stratigraphiques vient pallier un tant soit peu les carences de repères chronologiques, mais n'autorise pas une analyse fine de l'évolution de l'habitat. Les conséquences en seront une chronologie de la mise en place des différents aménagements un peu floue et le recours fréquent à des hypothèses d'évolution et de fonctionnement des occupations. La restitution de l'évolution de l'installation nécessite également une description plus étendue des vestiges afin d'expliquer le rattachement des faits à une phase spécifique.

5. Étude W. Tegel (laboratoire Dendronet) datation sur aubier (TEGEL, 2012, p. 437-442).

6. Sur aubier, non sur cambium.

7. Poz-53868 : 1025 ± 25 BP et Poz-53869 : 1115 ± 30 BP



**Fig. 15.** Points de découverte du numéraire du Bas-Empire (DAO : G. et N. Achard-Corompt, Inrap).

### 3.2. LA MISE EN PLACE DE L'EXPLOITATION AGRICOLE DANS LE COURANT DU I<sup>er</sup> SIÈCLE AP. J.-C.

L'installation romaine semble débuter par la refonte du parcellaire, illustrée par le creusement du fossé 377 qui occupe l'angle sud-ouest du décapage (fig. 13). Dépourvu d'aménagement, il a été suivi sur 130 m de longueur. Les restes céramiques, les relations stratigraphiques établies entre les différentes structures fossoyées ainsi que la localisation du fossé permettent de proposer une mise en place au début de la période antique (I<sup>er</sup> siècle) et un fonctionnement durant l'époque gallo-romaine. Cette installation s'accompagne de la construction d'un grand bâtiment sur fondation en craie.

#### 3.2.1. Une date de fondation à préciser

Les quelques productions céramiques découvertes sur le site, attribuées à la période flavienne, marquent le renouveau de l'occupation du site. Cependant, ces témoignages demeurent rares et il faut chercher ailleurs les indices relatifs à la date de fondation de l'établissement gallo-romain. L'étude des rejets d'enduits peints et des niveaux de démolition suggère une réfection ou une restructuration du bâtiment au début du II<sup>e</sup> siècle, voire dès la toute fin du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. La construction du bâtiment peut donc être placée durant la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. En cela, il ne se démarque pas des autres établissements ruraux sur fondations en pierre reconnus dans la région Champagne-Ardenne, ni de la plupart des sites à constructions maçonnées du nord de la Gaule (FERDIÈRE *et alii*, 2010, p. 401).

#### 3.2.2. Un vaste bâtiment dont ne subsistent que les fondations en craie

Le bâtiment orienté NO-SE se développe sur près de 52 m de longueur et sur 17,50 m à 21 m de largeur. L'édifice se poursuit au nord-ouest, hors de la surface fouillée. La superficie bâtie reconnue avoisine les 1000 m<sup>2</sup>. Les substructions encore présentes laissent supposer l'existence d'au moins vingt-six pièces et espaces de circulation (fig. 16, 17 et 18). Le bâtiment comportait sans doute un étage.

L'état de conservation de la construction est relativement médiocre puisque, hormis un lambeau de sol au niveau de la pièce V (fig. 17), un aménagement en pierre meulière (pièce A) et deux pièces excavées (st.471 et la pièce T), seules les fondations subsistent.

À l'extrémité sud-ouest du bâtiment devait prendre place un secteur balnéaire qui a subi des remaniements dont les différentes étapes sont difficiles à retracer vu l'état de conservation des vestiges. Lors de la première opération de fouille, il nous avait semblé que le bâtiment se prolongeait au sud-est de la pièce T. Ceci n'a pu être confirmé en 2010, cette zone ayant été détruite entre les deux campagnes archéologiques (tireté bleu, fig. 17).

Les fondations assises sur le sommet de la grave sont réalisées principalement à l'aide de blocs et de blocaille de craie déversés dans les tranchées. Des horizons plus fins et contenant un peu de limon, interprétés comme des niveaux de damage du matériau crayeux, viennent s'intercaler entre les divers versements. Les fondations des pièces A, 471 et une partie de celles de la pièce T ont été réalisées à l'aide de blocs de meulière liés au mortier de



Fig. 16. Cliché de la villa, vue du nord-ouest (crédits photographiques : Inrap).

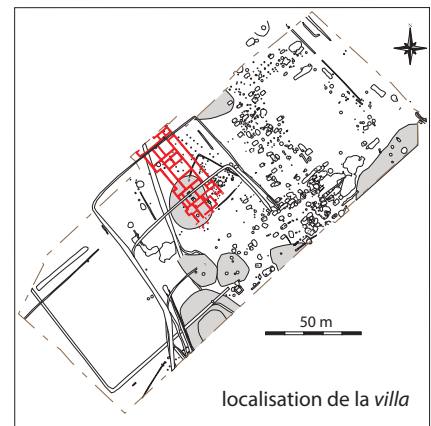
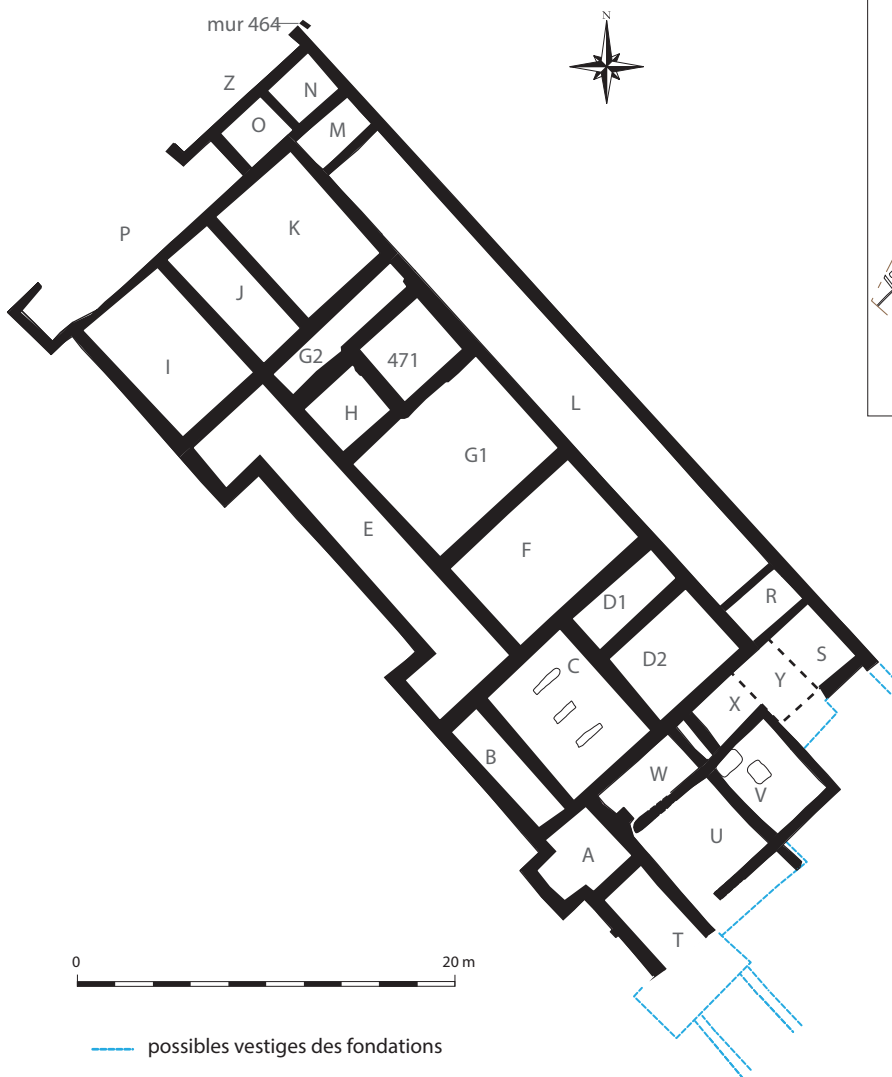


Fig. 17. Plan masse de la villa de Juvigny « Les Monteux » (DAO : G. et N. Achard-Corompt, Inrap).



| Salle | longueur | largeur | Superficie en m <sup>2</sup> |
|-------|----------|---------|------------------------------|
| A     | 3,6      | 2,8     | 13,44                        |
| B     | 7        | 1,8     | 12,6                         |
| C     | 7        | 5,6     | 37,8                         |
| D1    | 5,6      | 2,4     | 13,44                        |
| D2    | 5,6      | 4,4     | 24,64                        |
| E     | 18,4     | 2,7     | 60,88                        |
| F     | 8,4      | 5,6     | 47,04                        |
| G1    | 8,4      | 6,8     | 57,12                        |
| G2    | 8,4      | 1,6     | 13,44                        |
| H     | 3,2      | 3,2     | 10,24                        |
| I     | 7,5      | 5       | 37,5                         |
| J     | 7,5      | 2,6     | 19,5                         |
| K     | 7,5      | 5,2     | 39                           |
| L     | 30,8     | 3,4     | 104,72                       |
| M     | 2        | 3,4     | 6,8                          |
| N     | 2,9      | 2,4     | 6,96                         |
| O     | 2,9      | 2,4     | 6,96                         |
| P     | 13,4     | 2,4     | 32,16                        |
| R     | 3,4      | 2       | 6,8                          |
| S     | 3,8      | 2,4     | 9,12                         |
| T     | 4,8      | 2,6     | 12,48                        |
| U     | ?        | 5       | 0                            |
| V     | 5        | 3,6     | 18                           |
| W     | 4,8      | 2,4     | 11,52                        |
| X     | 3        | 2,4     | 7,2                          |
| Y     | ?        | ?       | ?                            |
| Z     | 8,2      | ?       | ?                            |

Fig. 18. Dimensions des différentes pièces de la villa.

tuileau (A et T) ou de chaux (st.471). Seuls les soubassements en meulière ont été l'objet de récupération. Cependant, les fondations et la préparation de la pièce A sont en partie conservées : l'appareil extrêmement résistant qui les constitue pourrait avoir entravé les tentatives de récupération.

### 3.2.3. Proposition de restitution du bâtiment résidentiel et de son évolution dans le temps

#### 3.2.3.1. Un plan symétrique

Selon Véronique Gaston-Brunet, auteure de l'étude architecturale du bâtiment (GASTON-BRUNET, 2012), « l'édification de la villa se fait selon un schéma régulateur régulièrement rythmé. On retrouve dans la longueur trois espaces de 8 m d'entraxe (soit 27 pieds). La première travée est formée par l'aile nord et les pièces I, J et K ; restituable par un bâtiment à toiture en bâtière (à double pente à 25°) dont la hauteur sous plafond est estimée à 7 m (24 pieds). Elle trouve son symétrique dans l'aile sud et l'association des pièces B, C, D1, D2. Enfin, la travée axiale est matérialisée par la grande salle G1 » (fig. 17).

Le bâtiment comporte une galerie (L), ouverte vers le nord-est, de 31 m x de 3,5 m. Elle est prolongée à chaque extrémité par une petite pièce rectangulaire (M et R). Du côté sud-est, une autre galerie (E) a été édifiée. Plus petite, sa partie centrale est en renforcement par rapport à la ligne de la façade. Un fragment de base de colonne d'ordre toscan a été découvert dans l'emprise de la plus vaste galerie.

À ce bâtiment venait peut-être s'adjoindre une autre construction prolongeant l'ensemble au nord-ouest. En effet, en limite de l'emprise fouillée, au niveau de la berme nord-est située à la hauteur de la coupe 54, un départ de mur en craie a été observé (st.464) indiquant le développement d'une construction qui n'a

pu être étudiée, puisque localisée hors de la zone prescrite. La construction se développait peut-être selon un plan en L mais cette hypothèse est difficile à étayer uniquement à partir des données de la fouille. Il peut également s'agir d'un bâtiment postérieur à la villa.

La symétrie de la construction est remarquable. Au cœur du bâtiment, possiblement desservi par les deux galeries, se trouve la plus grande pièce (G1) d'une superficie de 8,50 x 6,50 m, soit 55,25 m<sup>2</sup>. L'axe de symétrie du bâtiment passe par son centre.

De part et d'autre de cette pièce, on remarque que la disposition des salles varie légèrement. Au nord, l'espace est divisé en trois pièces H, G2 et st.471, mais le plan initial ne devait comporter que les deux premières ; la salle 471 pouvant être un ajout postérieur. La relative étroitesse de la salle G2 (1,50 m) suggère une fonction de couloir ou une cage d'escalier. Jouxant ces pièces prennent place trois salles en enfilade, dont deux (I et K) de dimensions quasi identiques, encadrant la pièce J plus allongée et d'une surface plus réduite (30 m<sup>2</sup>). Les deux premières pourraient avoir été desservies par l'hypothétique couloir G.2. Au niveau des fondations nord-ouest des pièces J et K, nous avons pu observer la présence de trois trous de poteau (st.371 à 373) installés dans les massifs crayeux. Les puits 375 et le fossé 370 viennent perturber les fondations. Une autre perturbation est à noter dans ce secteur avec la présence du puits 519 qui vient recouper le mur nord-ouest de la petite galerie.

L'agencement des pièces formant le pendant des pièces I, J et K, au sud-est de G1, diffère donc quelque peu. Accolée à cette dernière, on trouve la salle F, seconde pièce du bâtiment par la superficie occupée (46,75 m<sup>2</sup>). Les pièces D1 et D2 occupent l'emplacement de la salle K. La largeur de la salle D1 est supérieure de 0,50 m à celle de la pièce G2 et ne correspond pas forcément à un couloir. Sur leur côté ouest prend place la pièce C, dotée de trois aménagements rectangulaires énigmatiques qui occupent une surface équivalente à celle des pièces I et K, soit 38,50 m<sup>2</sup>. Elle est jointée par la pièce B, large de 1,50 m (à l'instar de la pièce G2), qui pourrait relier la salle A à la petite galerie arrière. L'analyse des fondations et notamment des liens entre les différents murs a montré que, si l'on excepte la galerie arrière (E), les deux pièces attenantes et la pièce excavée 471, cette partie du bâtiment a été construite d'un seul tenant. En effet, les lits de craie déversés dans les fondations sont continus entre les différents murs.

Au nord-ouest sont localisées les salles P, O, N et Z. De cette dernière nous savons peu de choses car elle prend place en limite de décapage. Elle serait longue (?) de 8,50 m, et correspondrait soit à un couloir, soit à une grande pièce comme G1 ou F dont elle possède la longueur. Les petites pièces N et O, de 7,50 m<sup>2</sup> chacune, prennent place entre la salle Z et le bloc central du bâtiment. Elles sont prolongées vers le sud-ouest par la pièce P qui mesure 13,50 m de longueur. Son développement vers le nord-ouest est inconnu mais aucun mur de refend n'a été observé. Son extrémité sud-ouest forme une avancée rectangulaire sur la façade arrière. S'il s'agit d'un couloir, il faut noter qu'il est plus large d'un mètre que G2, mais n'atteint pas la largeur des galeries L et E. Les fondations viennent buter contre celle du bloc principal mais sont liées entre elles ainsi qu'avec celles de la galerie L.

L'extrémité sud-est de la villa a subi des réaménagements et des récupérations de matériaux qui entravent la lecture de l'agencement des pièces. Ce secteur pourrait avoir été dévolu aux bains.

Les pièces S, Y, X, W et A font écho aux pièces P, O et N du nord-ouest de la villa. L'aménagement ou le réaménagement des pièces disposées au sud-est a nécessité la reprise des fondations en craie de l'angle sud-ouest du bâtiment qui ont été remplacées par des substructions en meulière liées au mortier de tuileau.



Fig. 19. Évolution de la construction romaine (DAO : G. et N. Achard-Corompt, Inrap).

L'agencement précis de cette partie du bâtiment n'est pas connu. On peut suggérer la présence d'une baignoire dans la pièce A, au niveau de l'excroissance rectangulaire marquant la façade, sans toutefois en apporter la preuve. Aucun système de chauffage par

le sol, de chambre de chauffe, de canalisation et autres n'a été conservé. On ne connaît pas le système d'alimentation en eau (puits?) ni sa circulation au sein de du bâtiment. Seuls des pilettes d'hypocauste et des fragments de *suspensura*, rejetées entre autres

dans les fosses 517 et 524 de la pièce V, témoignent d'éléments de confort et de la présence d'un balnéaire.

Quant aux pièces U, V, W, X, l'analyse des relations entre les différentes tranchées de récupération montre qu'il y a différentes étapes de construction. L'une d'entre elles comprend les pièces W et U (qui ne formaient alors qu'une seule pièce?) et dont la clôture sud-est s'alignerait avec celle de la pièce T. Cette pièce aurait été détruite ou seulement partitionnée par la mise en place de la pièce V. Au vu du mobilier contenu dans les structures 517 et 527 incluses dans la pièce V, ces remaniements ont entraîné la restructuration ou la destruction d'une pièce mosaïquée disposant d'un chauffage par le sol. Véronique Brunet-Gaston conforte les hypothèses proposées ci-dessus et suggère une fonction de réservoirs d'eau pluviale pour les structures 517 et 524.

### 3.2.3.2. Proposition d'évolution de la construction

Cette proposition s'appuie uniquement sur l'étude des fondations et des différentes relations stratigraphiques observées. À partir de ces observations, trois phases principales de construction se dégagent (fig. 19).

*Premier état : milieu du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.* ? Il correspondrait à la construction d'un grand bâtiment doté d'une galerie. Long de 37 m pour une largeur maximale de 16 m (environ 555 m<sup>2</sup>), il disposerait de onze pièces en plus de la galerie, et serait assis sur des fondations en craie parfois fortement ancrées. Aucun secteur balnéaire ne peut lui être associé.

Le moment de la mise en place de la pièce excavée 471 est difficile à définir. Il est possible qu'elle fasse partie de l'édifice originel.

*Deuxième état : début du II<sup>e</sup> siècle ?* On assiste alors à l'adjonction de la galerie orientée au nord-est et de deux ailes au bâtiment, dont une comportant des bains (?). L'emprise de la construction reconnue lors de la fouille serait d'environ 1 000 m<sup>2</sup>.

Un important niveau de démolition (st.340) consécutif à l'adjonction des ailes et du secteur balnéaire (?) vient buter sur les fondations de l'aile sud-est de la *villa*. Il contient de nombreux fragments d'enduits peints et un mobilier céramique datés de la fin du I<sup>er</sup> et du début du II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.<sup>8</sup>. Cet ensemble illustre les remaniements qui affectent la *villa* au tournant du II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. Il est contemporain de ceux observés dans la fosse d'extraction 2051 et dans la cave 2052 que nous décrirons ultérieurement. Il semble que l'on puisse également rattacher à cette phase le colmatage du puits 307 (fig. 13), devenu peut-être encombrant avec l'agrandissement de la construction.

*Troisième état : non daté.* Le secteur des bains est restructuré. « Le parcours du balnéaire présumé est modifié : la toiture de la pièce W est surbaissée et ses eaux pluviales récoltées par st.524. Cette partie du bâtiment change d'orientation : U, V forment désormais une grande pièce (st.517 est comblé) » (GASTON-BRUNET, 2012). Le plan de l'édifice et son emprise au sol semblent identiques à la phase précédente.

### 3.2.4. Les autres vestiges du Haut-Empire : une dispersion des indices

Caractérisés par leur dispersion sur les flancs nord-est et sud-est de la *villa*, ces vestiges apportent peu d'éléments quant à la restitution de la structuration de l'établissement du Haut-Empire (fig. 13).

Hormis les structures 519 et 307 déjà évoquées, cinq autres puits peuvent être associés à cette phase. Le mobilier céramique suggère un comblement durant le Haut-Empire et le III<sup>e</sup> siècle (fig. 20). L'analyse dendrochronologique réalisée par W. Tegel sur le cuvelage en bois du puits 37 situe sa mise en place aux alentours de 148 ± 10 ap. J.-C. D'après le mobilier en céramique, le colmatage a débuté durant la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle<sup>9</sup>.

Le puits 154 se distingue par la présence d'un cuvelage constitué principalement de pierres de Savonnières<sup>10</sup>, également utilisées pour le bâtiment résidentiel (fig. 21). Les quinze assises de 7 à 15 cm de haut constituant le conduit reposent sur un bloc de calcaire rectangulaire massif (1,24 x 1,06 x 0,30 m), évidé en son centre (perforation de 0,63 m de diamètre). La partie supérieure du puits a été récupérée. Les deux assises supérieures sont liées au mortier de tuileau, l'appareillage du reste du puits étant à joints vifs. Sur les 170 blocs constituant le cuvelage, dix-neuf portent des incisions ayant pour fonction de faciliter l'accroche du mortier. Ce dispositif étant inutile pour un puits, le matériau proviendrait d'un stock destiné à une construction ou de récupération. Cette hypothèse est renforcée par l'utilisation dans le cuvelage de plusieurs blocs provenant du sciage d'un tambour d'une colonne (GASTON-BRUNET, 2012). Les blocs ne portant pas de traces de mortier, ni les séquelles d'un prélèvement brutal ou d'arrachage, il est vraisemblable qu'ils aient été découpés ou redécoupés (?) explicitement pour le puits. Il aurait été aménagé durant le Haut-Empire, conjointement au bâtiment résidentiel et avec les mêmes matériaux (blocs surnuméraires?). L'utilisation de mortier de tuileau et les techniques de construction employées confortent cette hypothèse sans toutefois la prouver.

Le bâtiment abritant la cave 2052, colmatée à la fin du I<sup>er</sup> et au début de II<sup>e</sup> siècle, n'a laissé aucune trace (fig. 22). D'après le mobilier archéologique céramique<sup>11</sup> et les fragments de peintures à fond blanc contenus dans le remplissage de la structure excavée, la restructuration de la construction l'abritant serait contemporaine de celle du bâtiment résidentiel voisin, soit du début du II<sup>e</sup> siècle.

Cet édifice plus modeste pourrait appartenir à une série de constructions s'alignant selon un axe nord-est/sud-ouest, perpendiculairement au bâtiment principal. Les indices venant étayer ce postulat sont cependant extrêmement ténus : ils reposent sur la localisation de la cave 2052 et l'existence de trois structures linéaires alignées, deux fossés et un solin observés en limite de décapage (st.2058, 2123 et 2233, fig. 13 et fig. 25).

8. Chronologie illustrée par le mobilier céramique (amphore Dressel 20 de Bétique, amphore Gauloise 4 de Narbonnaise, *dolia, terra nigra* champenoise, gobelet en paroi fine argonnaise, cruche Gose 366/69, marmite Reims RUB J15/17 et plat Reims RUB J1 (DERU, 2015).

9. Sigillée Chenet 324; céramique à pâte kaolinique (CSBL; BIEGERT *et alii*, 2004) dont une assiette Reims RUB A2/3, un pot à cuire Reims RUB P16 et une coupe ou gobelet à large ouverture dérivé de la forme Chenet 341/342.

10. Pierre de calcaire oolithique vacuolaire, plus ou moins coquillier, du Jurassique (étage Portlandien), gisement dans le département de la Meuse.

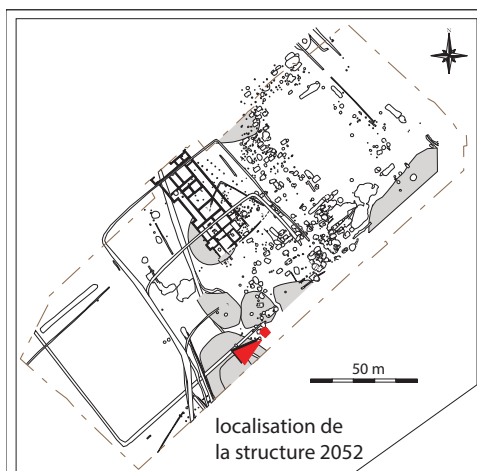
11. Un fragment de gobelet Hees 2 en paroi fine d'Argonne, uneèvre d'amphore vinaire de Narbonnaise et une cruche Gose 366/69 en pâte mi-fine claire.



Fig. 20. Localisation des puits du Haut-Empire (DAO: G. et N. Achard-Corompt, Inrap).



Fig. 21. Niveau supérieur du puits 154 (crédits photographiques : Inrap).



localisation de la structure 2052

- 1 : limon argileux gris brun, matrice de tuileau, très perturbé
- 2 : *idem* 1, avec beaucoup plus de mortier
- 3 : limon argileux gris brun, éclats de craie, gravillons
- 4 : limon sableux gris homogène, rares gravillons
- 5 : limon sableux marbré, oxydation (substrat)
- 6 : récupération du mur : mélange de l'US 1, avec mortier de tuileau sous forme d'éclats et de poudre
- 7 : substrat remanié, mortier de tuileau, rares enduits peints, rares graviers et charbons de bois, terre cuite architecturale, *tegulae* et *imbrices*
- 8 : substrat remanié, fragments de craie, petits fragments de terre cuite architecturale, gravillons
- 9 : mortier de tuileau, un peu de limon argileux gris, fragment de craie (récupération)
- 10 : pierre
- 11 : couche essentiellement composée d'enduit peint avec limon argileux gris clair
- 12 : limon argileux gris, mortier de tuileau, enduit peint et terre cuite architecturale en moindre quantité que dans US 11
- 13 : limon sableux argileux avec gravillons
- 14 : limon argileux gris, nombreuses inclusions d'enduit peint blanc, fragment de craie
- 15 : substrat remanié, sans gravillons
- 16 : substrat remanié
- 17 : limon gris argileux avec traces d'oxydation
- 18 : limon gris argileux avec gravier et traces d'oxydation

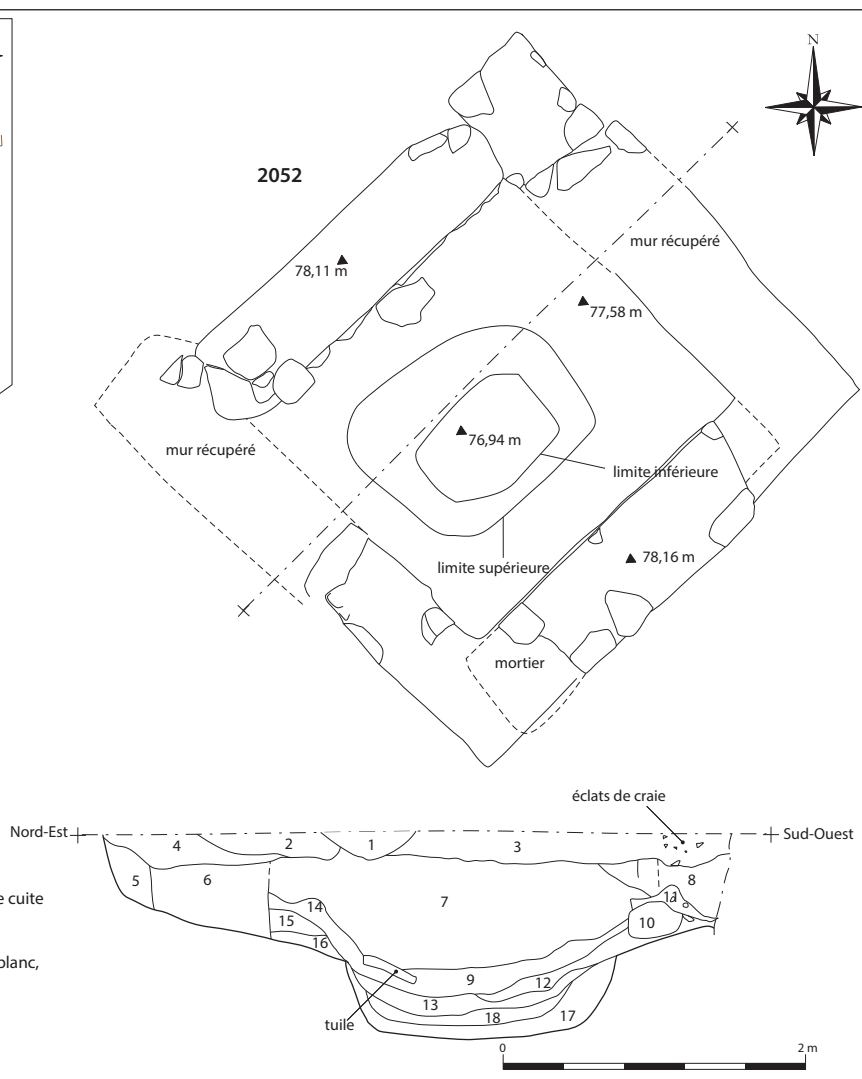


Fig. 22. La cave 2052 (DAO: G. et N. Achard-Corompt, Inrap).

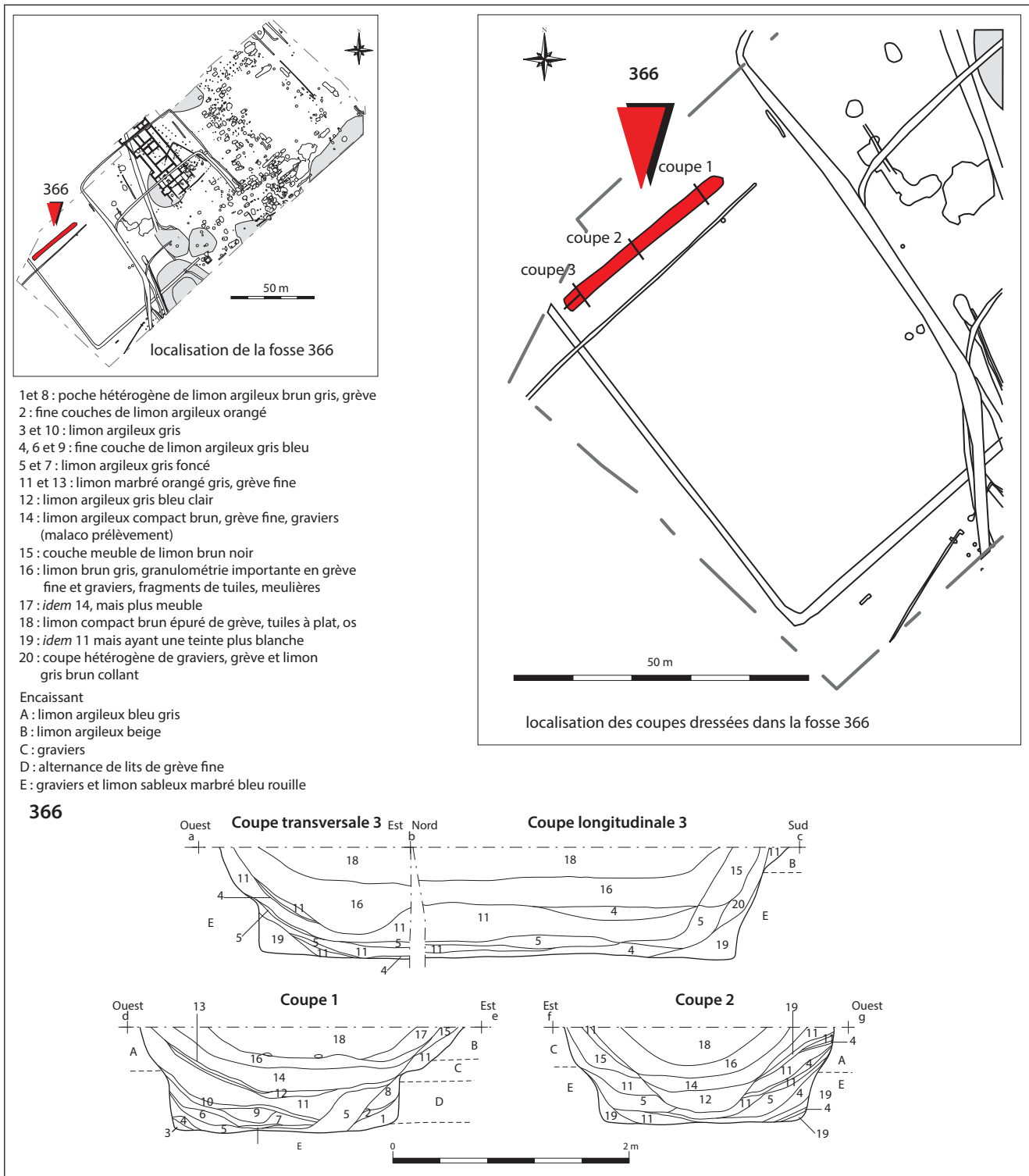


Fig. 23. Le bassin d'agrément 366 (DAO : G. et N. Achard-Corompt, Inrap).

#### Un bassin d'agrément ?

La fosse 366 aménagée à l'ouest du bâtiment possède une morphologie assez singulière (fig. 23). D'une longueur de 34 m pour une largeur oscillant de 2,30 à 2,70 m, elle est conservée sur 0,90 m de profondeur. Le fond est plat et les parois sont verticales dans leur partie inférieure. Le mobilier se résume à des fragments de *tegulae*, de dalles de pierre de Savonnières, des blocs de meulière et sept tessons céramiques d'époque romaine, sans datation précise. Le comblement est à dominante argileuse et

montre des épisodes de stagnation d'eau. Aucun aménagement n'a été remarqué.

Cette structure trouve des similitudes morphologiques avec les fosses 278 et 289 du site du « Marais de Dourges » dans le Pas-de-Calais (BLANCQUAERT *et alii*, 2007 p. 211-217). Ces dernières, aménagées durant la période romaine à proximité d'une *villa*, sont interprétées comme des carrières. Cependant, concernant Juvigny, une autre hypothèse est possible. L'implantation de 366 dans l'axe de symétrie de la *villa* et son isolement l'apparentent

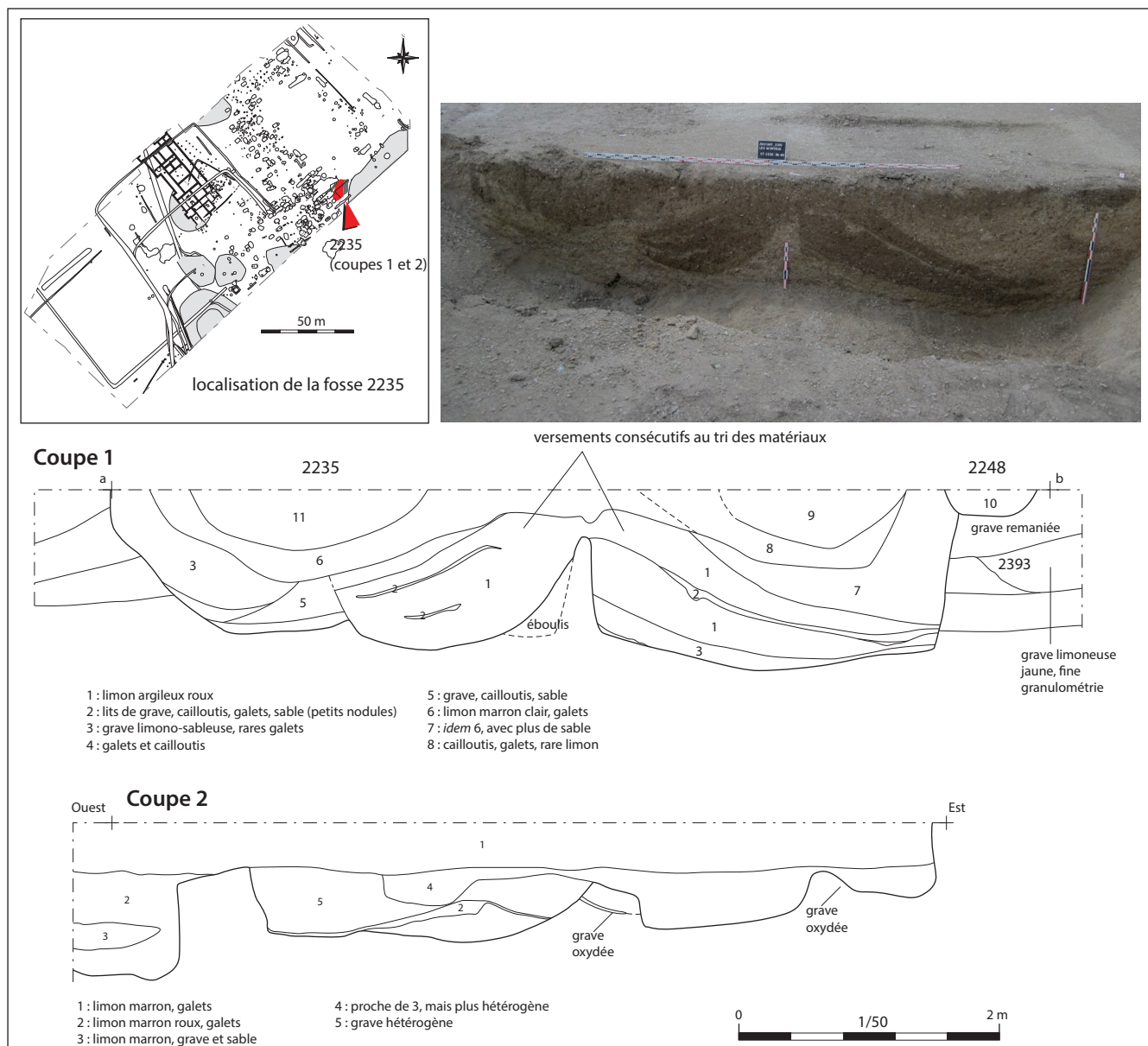


Fig. 24. Les structures d'extraction du Haut-Empire (DAO : G. et N. Achard-Corompt ; crédits photographiques : Inrap).

à un bassin d'agrément localisé au centre d'un jardin, à l'image du bassin-canal de la villa de Caumont-sur-Durance (Vaucluse ; DESSALES, 2011) traversant tout le jardin péristyle en son centre. À Juvigny, si le creusement a été aménagé, il n'en subsiste aucune trace, à l'instar des aménagements paysagers qui devaient s'étendre autour. La présence de cette infrastructure souligne le caractère particulier de l'installation romaine des « Monteux ».

Enfin, outre la fosse 2051 (fig. 13), toute une série de structures d'extraction ont fonctionné durant le Haut-Empire. Au nord-est de la villa, elles possèdent un creusement rectangulaire, des parois verticales et un fond plat. Leur comblement est constitué de couches homogènes à granulométrie interne identique, signalant le rejet de matériaux triés. Deux fosses ont été colmatées à partir d'un même lieu de versement se situant à l'interface des deux creusements. Le sommet du monticule consécutif à ces versements a été ensuite érodé (fig. 24). Leurs dimensions sont difficiles à restituer car elles ont été perturbées par des aménagements alto-médiévaux. Les creusements ne vont pas en dessous de la cote de 77,60 m NGF et le matériau extrait est une grave

sableuse irrégulière. Plus d'une centaine de fosses rectangulaires similaires, agencées en longues bandes sur une superficie d'environ 3800 m<sup>2</sup>, a été fouillée sur la pars rustica de la villa de Plichancourt « Les Monts » (GESTREAU, JÉMIN *dir.*, 2009, p. 85-99). À Juvigny, l'implantation des caissons est moins dense et plus irrégulière, peut-être parce qu'il s'agit d'une exploitation réduite en possible lien avec la construction de l'établissement antique. Une extraction à vocation commerciale n'est pas totalement à exclure car les caissons fouillés sont localisés en limite du décapage archéologique et de ce fait, susceptibles de se poursuivre au-delà.

### 3.2.5. Pars urbana et pars rustica

La structuration de l'établissement est difficile à restituer. En effet, la localisation de la pars rustica demeure problématique (fig. 25). À partir des données collectées lors du diagnostic et de la fouille, il apparaît que l'établissement ne se développe pas vers le sud-ouest comme aux « Petits Didris » à Cernay-lès-Reims, bien que le bâtiment principal possède un agencement identique à

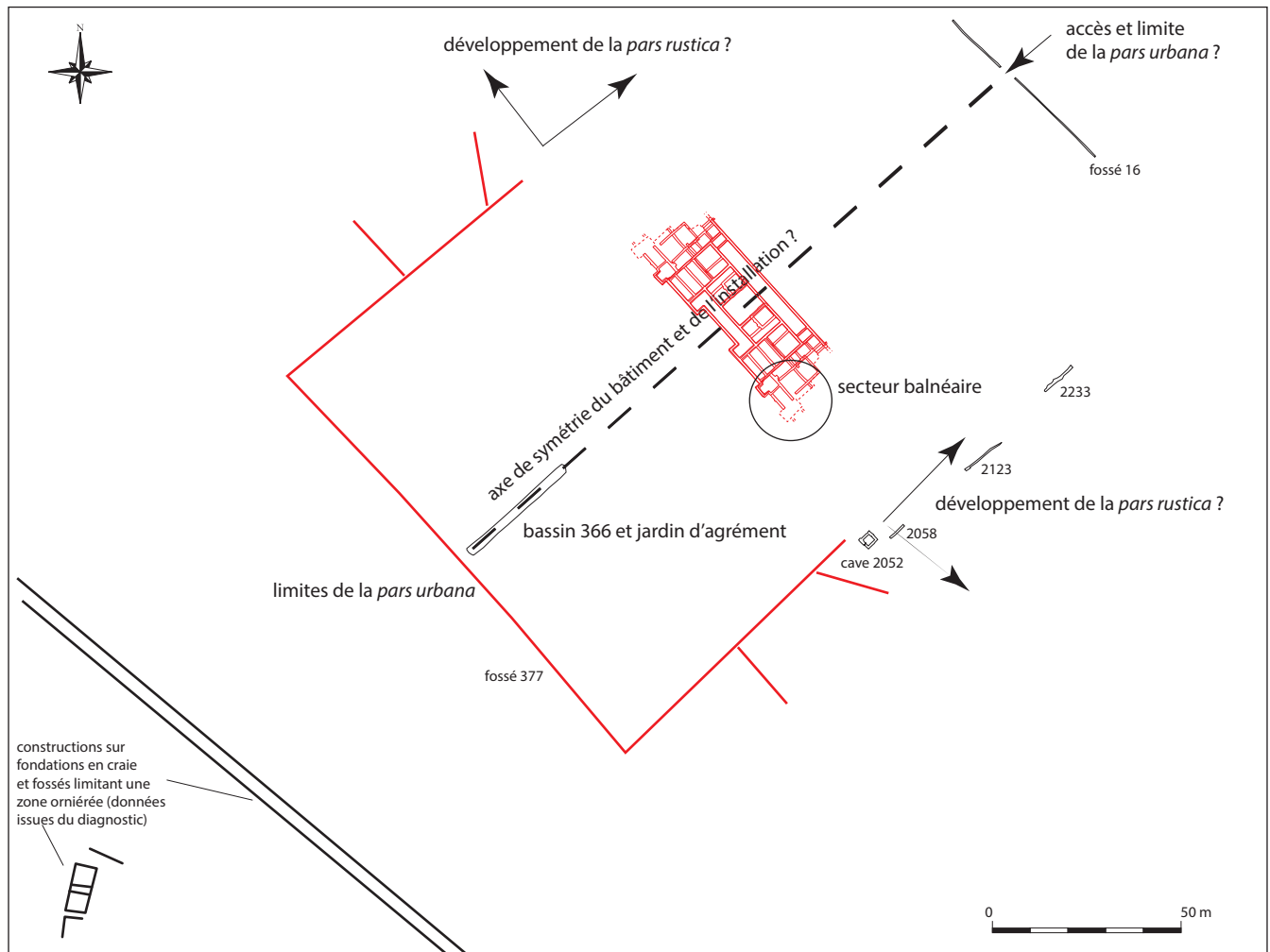


Fig. 25. Hypothèse de restitution de l'installation du Haut-Empire (DAO : G. et N. Achard-Corompt, Inrap).

celui des «Monteux». Le diagnostic a cependant révélé, à 160 m au sud-est du fossé 377 - soit à plus de 200 m de la *villa* - l'existence d'au moins deux bâtiments sur fondations en craie de taille modeste contemporains de la *villa*. Orientés différemment de celle-ci, ils semblent trop éloignés pour en constituer la *pars rustica*. Seul un chemin bordé de fossés<sup>12</sup> est signalé entre ces deux points de découverte. Sur le décapage, les rares vestiges attribués au Haut-Empire autres que la partie résidentielle sont localisés sur le flanc est du bâtiment résidentiel et pourraient correspondre à la *pars rustica*. Elle se déploierait alors vers le nord-est et ne serait pas alignée sur les côtés du bâtiment résidentiel mais outrepasserait les limites de la construction, comme cela a pu être observé quelques fois (VAN OSSEL, DEFGNÉE, 2001, p. 226; ROMANS, DERKS, 2011, p. 84). Une autre hypothèse est envisageable : le bâtiment principal serait établi sur le grand côté et non pas sur le petit côté de la cour agricole. La *pars rustica* se développerait alors de part et d'autre du bâtiment, en direction du sud-est et du nord-ouest (VAN OSSEL, DEFGNÉE, 2001, p. 226; ROMANS, DERKS, 2011, p. 95).

L'emprise considérable des constructions fouillées à Juvigny distingue cet établissement des autres installations gallo-romaines de Champagne crayeuse. Implantés dans la même entité géo-

graphique mais hors vallée de la Marne, les établissements antiques de Sillery «le Clos Harlogne» (ACHARD-COROMPT *et alii*, 2009) et de Cernay-lès-Reims «Les Petits Didris» (KOEHLER *et alii*, 2004) possèdent des bâtiments résidentiels plus modestes, de 20 m de longueur environ sur 15 m de largeur (Cernay-lès-Reims). La superficie de l'établissement de Cernay correspond strictement à la partie centrale du bâtiment mis au jour à Juvigny. La disposition des pièces est également très proche. La présence d'un potentiel bassin d'agrément, aménagement jusqu'ici inconnu en Champagne, est également à souligner.

### 3.3. AU III<sup>e</sup> SIÈCLE, MODIFICATION DE LA PHYSIONOMIE DE L'ÉTABLISSEMENT

À partir du III<sup>e</sup> siècle, d'importantes modifications sont apportées au bâtiment principal.

Un puits (st.519), dans la galerie E, est aménagé et colmaté à la fin du II<sup>e</sup> siècle ou durant le siècle suivant d'après le mobilier céramique. Il porte atteinte à une partie des fondations en craie (fig. 26). Il est possible qu'au même moment la partie nord du bâtiment ait été profondément remaniée, avec le creusement du puits 375 et des trous de poteau 371 à 373 au niveau des pièces J et K. Les éléments recueillis au cours de la fouille ne viennent pas préciser la période de fonctionnement de ces structures.

12. La datation de cet axe de circulation n'est pas établie.

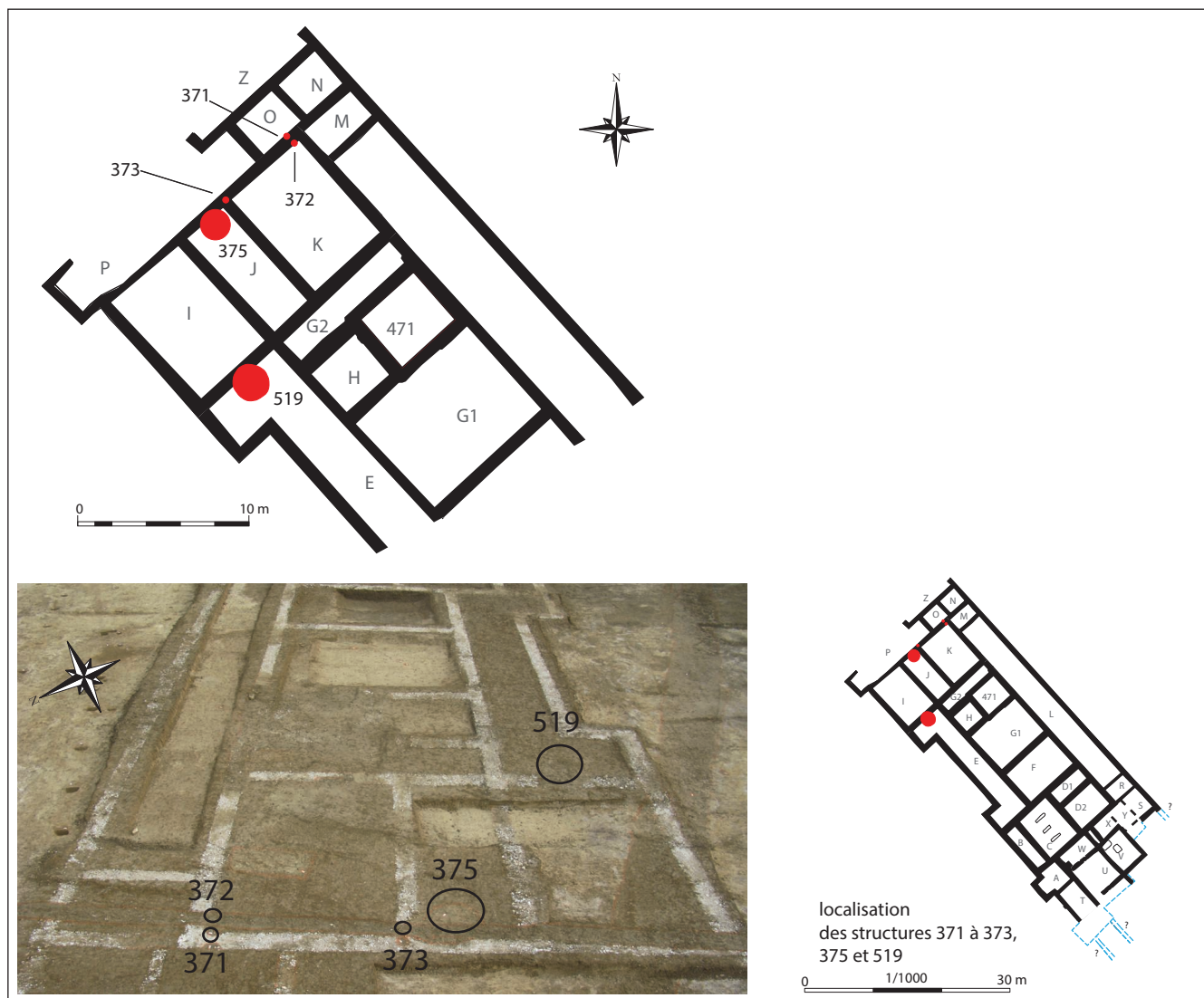


Fig. 26. Localisation des structures aménagées dans la partie nord-ouest du bâtiment (DAO : G. et N. Achard-Corompt, Inrap).

Les fragments de céramiques exhumés dans le remblaiement de la pièce excavée 471 incluse dans la *villa* suggèrent son démantèlement et son comblement durant le IV<sup>e</sup> siècle. Excepté ces tessons céramiques, aucun mobilier archéologique postérieur à la fin du III<sup>e</sup> siècle et antérieur au VIII<sup>e</sup> siècle (fossés 254 et 298) n'a été découvert au niveau du bâtiment résidentiel. S'il y a eu occupation de la *villa* au cours du IV<sup>e</sup> siècle et ensuite, elle n'a pas été mise en lumière lors de la fouille.

Les éléments architecturaux (claveaux, clé de voûte, blocs de meulière...) découverts dans les puits 37, dont le colmatage intervient à partir de la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle, évoquent une atteinte à un édifice qui pourrait être le bâtiment résidentiel.

La répartition du mobilier céramique du Bas-Empire témoigne d'une surreprésentation des restes au niveau de la moitié nord-est du décapage, la situation étant comparable pour le numéraire (fig. 14). Cependant, il est difficile, excepté pour les structures profondes comme les puits, de confirmer l'attribution chronologique de certains vestiges dont le comblement a livré du mobilier du Bas-Empire en aussi faible quantité (voir *supra*).

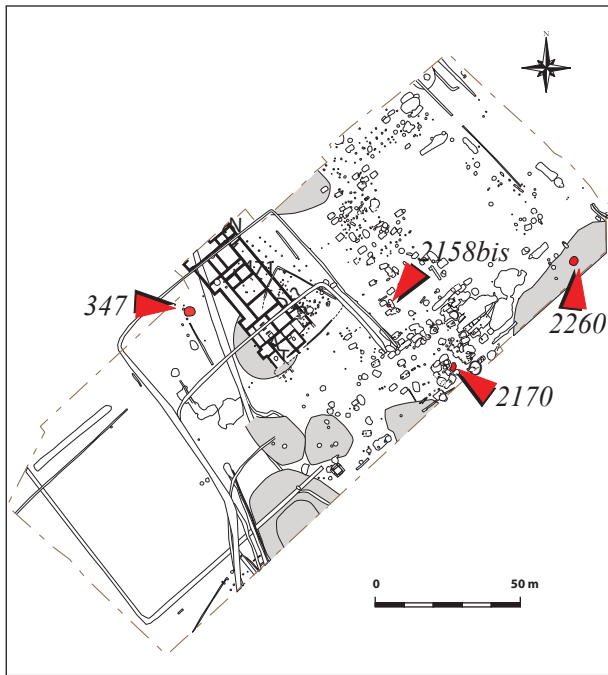
### 3.3.1. Les puits

Trois des quatre puits sont localisés au nord-est du bâtiment résidentiel, le dernier prenant place le long de la façade sud-ouest (fig. 27). Si l'on excepte 2158bis, le comblement des puits est constitué pour partie de blocs de meulière, de calcaire ou de craie et de nombreux fragments de *tegulae* ainsi que de fragments de *tubuli* pour 2260.

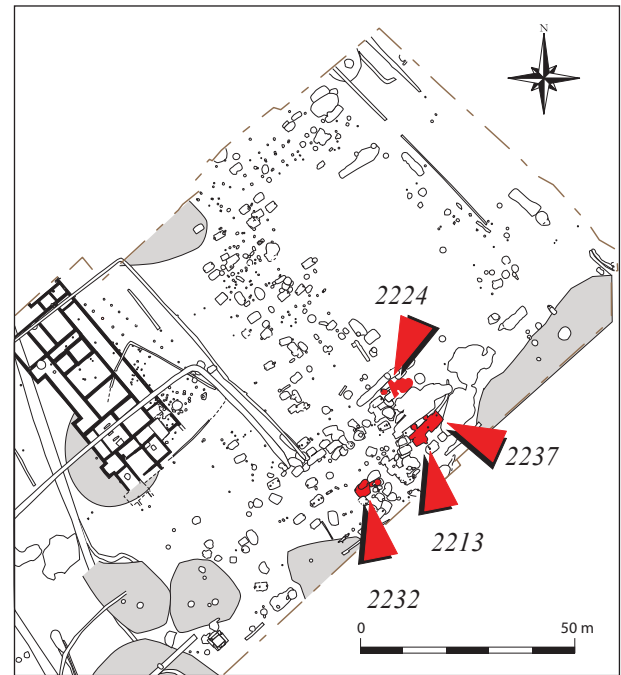
Le comptage céramique oscille entre deux et onze individus et indique un comblement s'échelonnant entre le III<sup>e</sup> et le V<sup>e</sup> siècle<sup>13</sup>. Pour tous les puits excepté 2158bis, il apparaît que le diamètre du creusement mis en œuvre est toujours plus imposant que le conduit cuvelé final. Les restes de bois découverts dans les puits 2260 et 347 suggèrent un cuvelage en matériaux périssables, à l'image du puits 37 aménagé durant le II<sup>e</sup> siècle (voir *supra*). Le puits 2158bis pourrait avoir été cuvelé à l'aide de rameaux de bois

13. Bols Chenet 320 ornés à la molette, céramique à revêtement argileux, commune kaolinitique « craquelée bleutée » dont pots Reims P16, céramique granuleuse (jatte Petit III).





**Fig. 27.** Localisation des puits du Bas-Empire (DAO : G. et N. Achard-Corompt, Inrap).



**Fig. 28.** Localisation des fours domestiques attribués au Bas-Empire (DAO : G. et N. Achard-Corompt, Inrap).

tressés. Les cotes d'établissement du fond de ces puits sont proches de celles observées pour le Haut-Empire, soit entre 75,80 m et 76,25 m NGF.

### 3.3.2. Les structures de combustion

Quatre fours creusés en sape associés chacun à une fosse de travail peuvent appartenir à cette phase (fig. 28). Leur attribution au Bas-Empire repose sur le mobilier céramique découvert dans les niveaux correspondant à l'effondrement de l'aire de chauffe pour l'un d'entre eux et dans le comblement des fosses de travail attenantes pour les trois autres. Les restes céramiques sont rares et potentiellement résiduels. Parmi cet ensemble de structures de combustion, les repères chronologiques les plus fiables concernent le four 2332 et sa fosse de travail 2331 (Chenet 341 en céramique commune sombre) (fig. 29).

Les soles sont constituées d'une fine couche d'argile d'1 à 2 cm d'épaisseur. Aucune ne présente de trace de rechapage. Elles sont toutes planes, de plan quasiment circulaire, avec un diamètre variant d'1,20 à 1,48 m. L'absence de cendre et de charbon de bois dans l'aire de chauffe suggère une cuisson par rémanence. Les fours 2213 et 2237 sont peut-être attenants à des cabanes excavées (?) comportant des poteaux axiaux. Ces deux derniers fours sont implantés sur des fosses d'extraction du Haut-Empire, remblayées par le rejet de matériau trié (voir *supra*).

### 3.3.3. Le retour à des constructions sur poteaux

Pour le Haut-Empire, aucun bâtiment sur poteaux n'a été relevé ou conservé sur l'emprise fouillée. L'Antiquité tardive pourrait marquer le retour de ce type d'architecture.

#### 3.3.3.1. Un ou plusieurs bâtiments sur poteaux

En limite nord-ouest du décapage archéologique, un ensemble de vingt-cinq creusements, disposés selon quatre lignes parallèles de longueurs inégales, marque l'ossature d'un bâtiment sur poteaux, dans un secteur dépourvu de vestiges du Haut-Empire. L'orientation du bâtiment 1 est calquée sur celle de la *villa*, soit NNE-SSO (fig. 30).

La construction se compose de trois espaces longitudinaux de dimensions inégales. L'espace central, large de 2,70 m, compte cinq travées d'1,50 m à 3 m de largeur. Les trois travées au sud occupent une superficie identique, soit 2,70 m x 3 m x 3, équivalant à un total de 24,3 m<sup>2</sup>. Les deux dernières travées sont plus réduites (2,25 m x 2,70 m et 1,50 m x 2,70 m), occupant 10,125 m<sup>2</sup> environ. La nef nord-ouest est plus réduite encore (entre 2 m et 2,50 de largeur) et compte uniquement trois travées possédant des dimensions voisines, représentant une superficie d'environ 17 m<sup>2</sup>. Il est possible que le fond de cabane 118 ait détruit le pendant occidental du poteau 117 (fig. 30). À l'autre extrémité, les faits 73, 74, 77 et 78 pourraient être les derniers vestiges de creusements. Au sud-ouest, quatre poteaux de taille réduite, grossièrement alignés et disposés à une distance allant d'1 m à 1,60 m de la structure principale, limitent un espace approchant les 8,40 m<sup>2</sup>. Le puits 105, à l'instar du fond de cabane 118, masque ou a peut-être détruit un poteau inscrit dans le prolongement des quatre précédents. La surface totale couverte pouvait donc atteindre près de 43 m<sup>2</sup>, un peu plus si l'on intègre les faits 73 et 74.

Les espaces les plus imposants constituent la nef centrale et une partie de la nef occidentale. Les négatifs de poteaux observés ont un diamètre compris entre 0,20 m (st.85A) et 0,40 m (st.99A). Ce sont également les structures les plus fortement ancrées. Les structures les plus réduites sont celles limitant le petit côté sud-est.

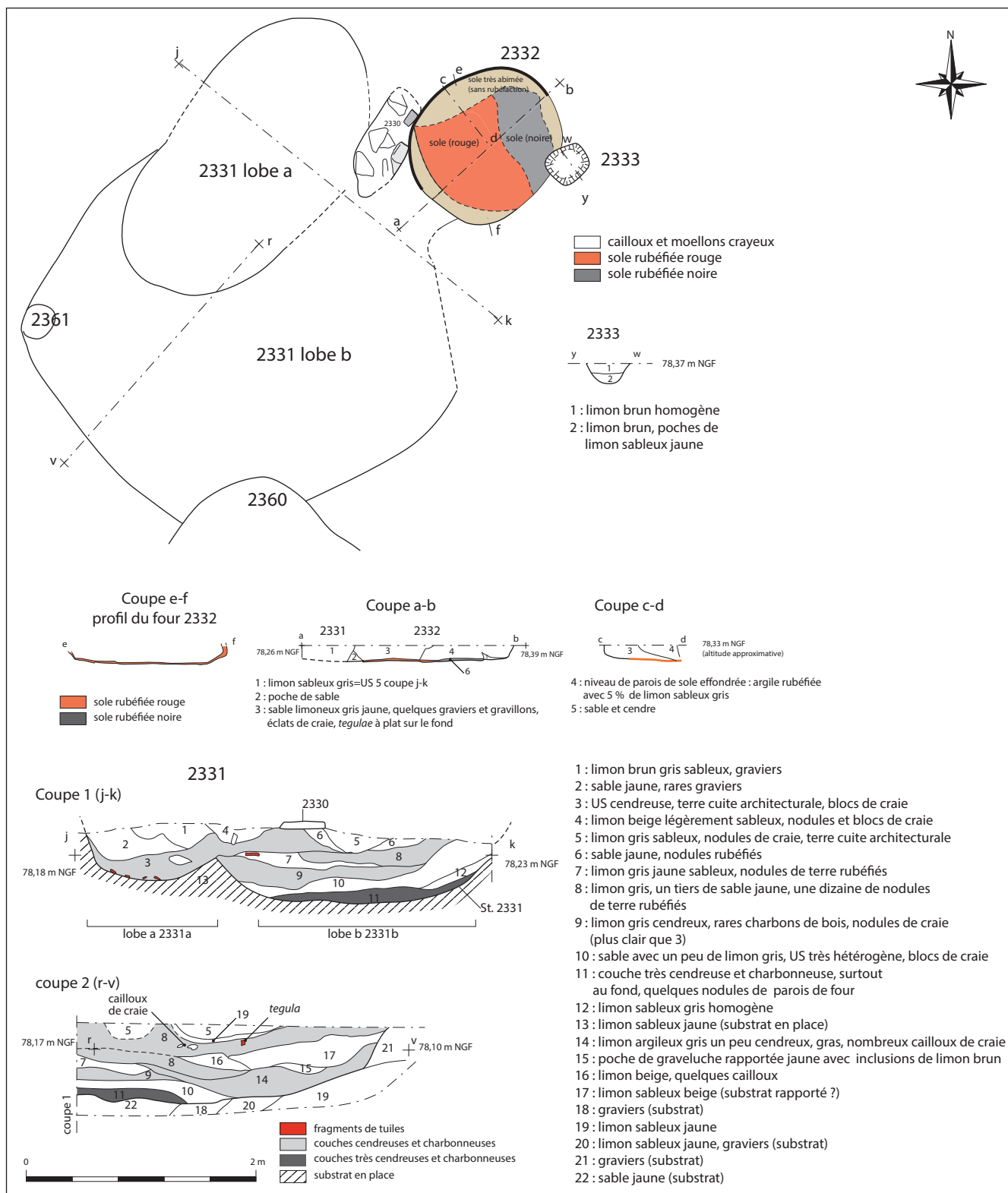


Fig. 29. L'ensemble de combustion 2331-2332 (DAO : G. et N. Achard-Corompt, Inrap).

Le bâtiment 1 a connu vraisemblablement une réfection, marquée par le doublement des poteaux 81, 99, 101 et 102, à moins qu'il ne s'agisse des témoignages de constructions successives.

Les comblements entre les différentes travées sont semblables et constitués de limon brun fortement chargés en grave. Des blocs de meulière et des fragments de tuile (de la tegula pour les

trous de poteau 103 et 116) participent au calage des poteaux. Le substrat porte une marque de rubéfaction d'environ 1 m de diamètre au niveau de la seconde travée de la nef centrale qui pourrait correspondre aux traces laissées par une structure de combustion de type foyer. Aucun aménagement n'a été remarqué à sa hauteur.

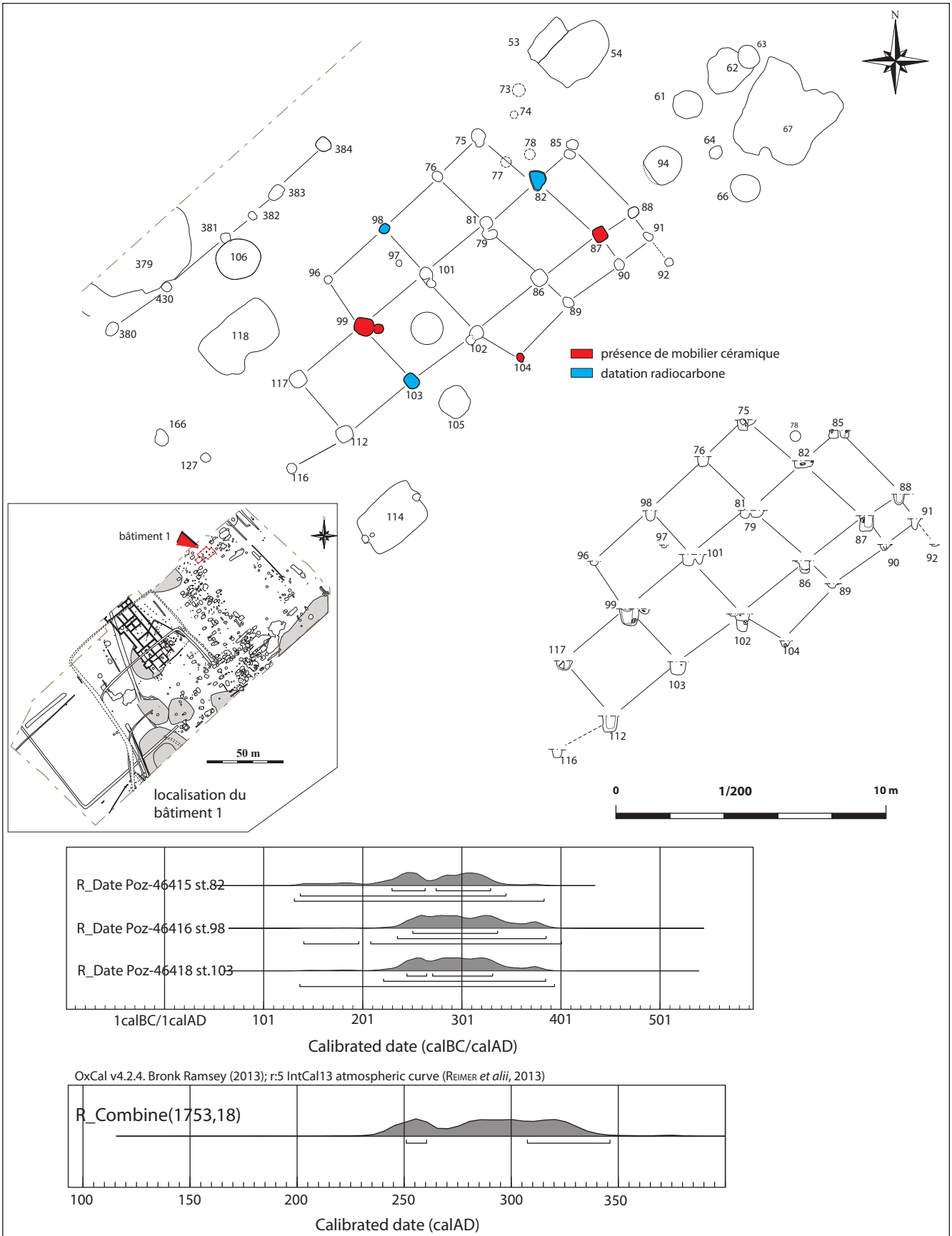


Fig. 30. Le bâtiment 1 : structuration et datation (DAO : G. et N. Achard-Corompt, Inrap).

Les comblements de quatre creusements de poteau ont livré un reste de céramique (st.87, 99A, 99B et 104) (fig. 30). Les trois premiers appartiennent à des panses de cruches en céramique claire mi-fine ne permettant pas de préciser la datation au sein de la période romaine. En revanche, le fragment de plat/poëlon (Reims J40) découvert au niveau supérieur du comblement de la structure 104 autorise une datation de la seconde moitié du III<sup>e</sup> ou du IV<sup>e</sup> siècle. Afin de préciser la chronologie du bâtiment, trois analyses radiocarbone ont été réalisées sur des charbons de bois provenant du comblement des structures 82, 103 (nef principale) et 98 (bas côté nord-ouest), malheureusement dépourvues de négatif. Les intervalles<sup>14</sup> calibrés avec une probabilité à deux sigma sont compris entre 137-390 AD. En combinant les trois dates sur le logiciel Oxcal v.4.2.4, on obtient l'intervalle suivant, à 1 sigma : 251-326 AD. Ce bâtiment aurait été édifié ou détruit à partir de la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle et le début du second quart du IV<sup>e</sup> siècle. La position du fragment céramique provenant de la structure 104 irait dans le sens de la seconde hypothèse (destruction).

Au nord-ouest du bâtiment 1, un alignement de poteaux d'une dizaine de mètres de long partageant un comblement, des calages et une orientation similaire à celle de l'édifice décrit ci-dessus, suggère la présence d'une seconde construction sur poteaux (fig. 30).

### 3.3.4. Les fosses

Quatre fosses de grande envergure et huit autres<sup>15</sup>, plus modestes, ont livré du mobilier céramique du Bas-Empire (fig. 14). Les plus imposantes sont liées à l'extraction de grave sableuse. Elles sont morphologiquement distinctes.

st.2047 se présente comme une vaste dépression de 16 m de diamètre d'une profondeur maximale d'1,50 m. Le remplissage comporte des litages horizontaux contenant peu de mobilier archéologique. D'après les éléments céramiques, le comblement aurait débuté durant la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle. Le puits 2358 alto-médiéval qui perce le comblement de 2047 assure que ce secteur était remblayé à cette période.

Les fosses 2270 et 2226 se présentent sous la forme de creusements allongés de plan rectangulaire, orientés nord-est-sud-ouest. La première, de dimensions et de profondeur plus modestes, est dépourvue d'aménagement. Le comblement homogène est constitué d'un limon marron parsemé de galets. La date du colmatage de 2270 au cours du troisième tiers du IV<sup>e</sup> siècle est étayée par une quinzaine d'individus<sup>16</sup>. La seconde (fosse 2226) mesure 13 m de longueur pour une largeur maximale de 2 m. Elle est conservée sur 0,80 m de profondeur. Elle présente sur le fond de son extrémité sud-ouest un aménagement (?) constitué de blocs de craie disposés sur environ 1,60 m de longueur (fig. 31-32). Quelques

14. Probabilité à deux sigma :

- poteau 82 : Poz-46415 : 1770 ± 30 BP soit après calibration entre 137-345 AD ;

- poteau 103 : Poz 46418 : 1750 ± 30 BP soit après calibration entre 216-390 AD ;

- poteau 98 : Poz-46416 : 1740 ± 30 BP soit après calibration entre 234-389 AD ;

- Combine : 1753 +/- 18, soit après calibration entre 251 et 326 AD à 1 sigma et 238 à 339 AD à 2 sigma.

15. st.2047, 2226, 2254, 2270, 33, 2037, 2264, 2186bis, 2187, 2275-76, 2238 et 2313.

16. Sigillées tardives (Chenet 320, 324, 326, 328) et céramiques à revêtement argileux d'Argonne (Chenet 333), céramique à feu kaolinitique (Reims RUB A3, P16, J4 et variante régionale du pot Alzei 27).

restes de faune sont mêlés à ce niveau. Aucune explication ne peut être avancée concernant cet empierrement qui n'est relié à aucun aménagement particulier. L'attribution chronologique de 2226 est sujette à caution vu le nombre de restes céramiques (quatre individus en NMIP) découverts.

Localisée à proximité des fosses d'extraction à caisson du Haut-Empire (voir *supra*), 2254 est dotée d'une morphologie complètement différente des autres fosses. Irrégulière et peu profonde, elle est également dépourvue d'aménagement. Sa fonction reste à définir ; un lien avec l'extraction de grave est envisageable.

La fonction de huit structures de tailles plus modestes est également inconnue. Même si cela est regrettable, l'information fournie par leur distribution spatiale permet d'envisager le déploiement de l'établissement au Bas-Empire (voir *infra*). La fosse 33, localisée pratiquement dans l'angle nord-est du décapage, est, avec le bâtiment décrit plus haut, une des rares structures de cette phase dans ce secteur.

### 3.3.5. Une difficile restitution de l'établissement du Bas-Empire

Restituer la physionomie du bâtiment résidentiel durant le Bas-Empire est compliqué. Les témoignages de récupération de murs et l'installation de puits en des lieux surprenants évoquent une restructuration profonde de l'édifice. Cependant, les niveaux de sols n'ayant pas été conservés, rien ne permet de certifier que l'intégralité de la construction est à l'abandon ou en cours de démantèlement. Le bâtiment sur poteaux doté d'un foyer a été édifié dans un secteur n'ayant pas livré de vestiges de construction pour le Haut-Empire. Outre le fait de marquer une réorganisation de l'établissement, il signale l'utilisation de ce type d'architecture légère pour la période romaine tardive.

Le mobilier et les structures découvertes laissent à penser que l'assiette de la *villa* est occupée par des bâtiments d'une exploitation agricole tardive, alors que le bâtiment résidentiel du Haut-Empire est progressivement abandonné et démantelé. En cela, l'évolution de l'installation des «Monteux» est conforme à ce qui a été observé sur un grand nombre d'établissements gallo-romains du nord de la Gaule (VAN OSSEL, 1997, p.98-104).

## 3.4. UNE VILLA AU PAYS DES RÈMES

L'établissement de Juvigny «Monteux» est une des rares véritables *villae* fouillées sur le territoire rème. Les nombreuses opérations d'archéologie préventive réalisées sur ce secteur ont mis en évidence de multiples établissements agricoles de tailles modestes, parfois structurés «à la romaine», comportant notamment la division *pars urbana/pars rustica*, des équipements de type hypocaustes et des roches décoratives d'importation entre autres, mais jamais de construction se développant sur une surface aussi considérable. L'exploitation de la plaine crayeuse à l'aide d'un semis de petites installations semble un fait démontré par l'archéologie (OUZOULIAS, VAN OSSEL, 2007 ; OUZOULIAS, 2011). À titre d'exemple, une étude récente (ACHARD-COROMPT, en cours) des alentours de la capitale des Rèmes a prouvé que les campagnes autour de *Durocortorum*/Reims ont été mises en valeur à l'aide d'un réseau de petites exploitations agricoles dont la surface d'assiette atteint rarement 1 ha. Aucun vestige d'établissements agricoles de grande ampleur (de type *villa*) n'est identifié dans

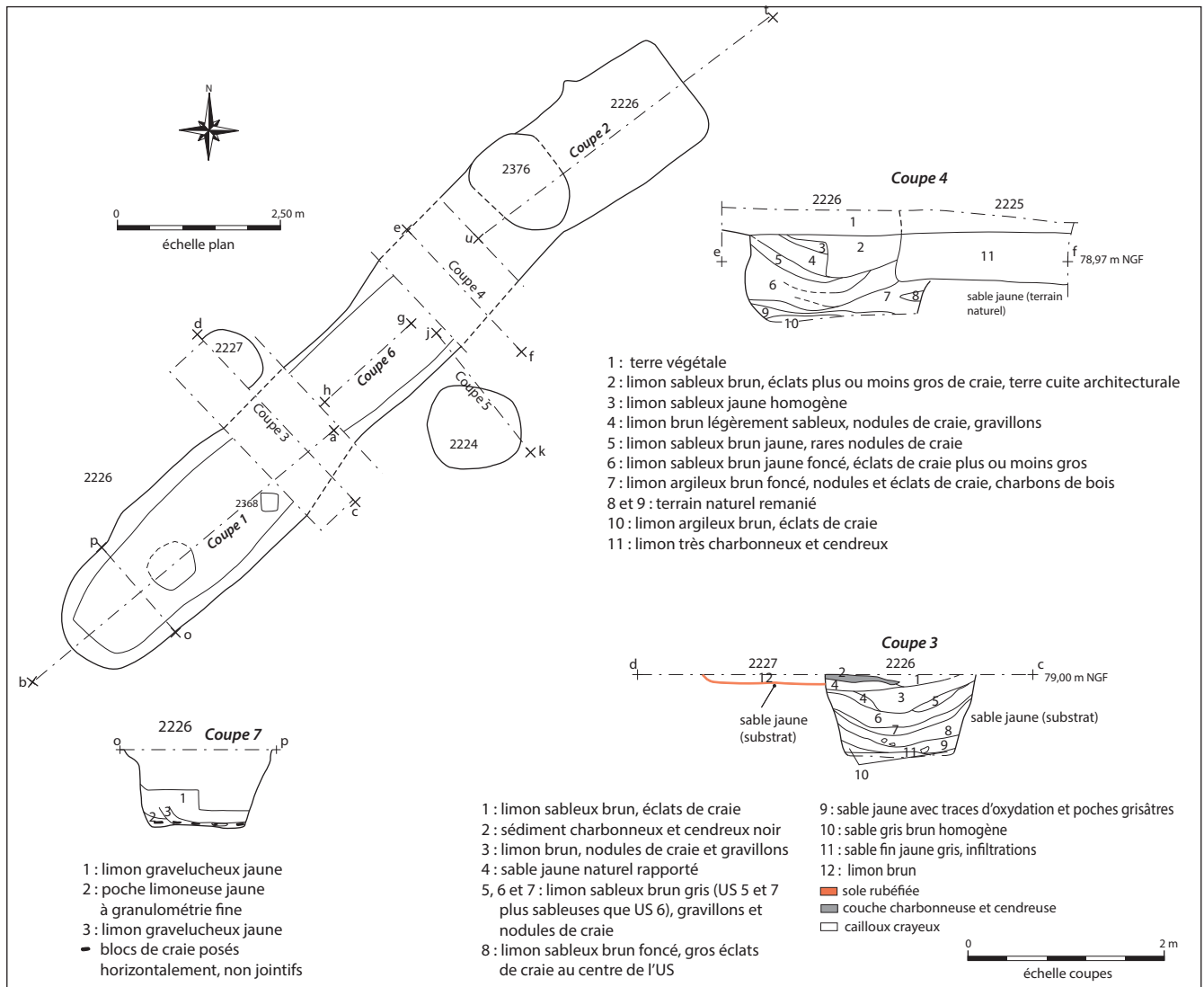


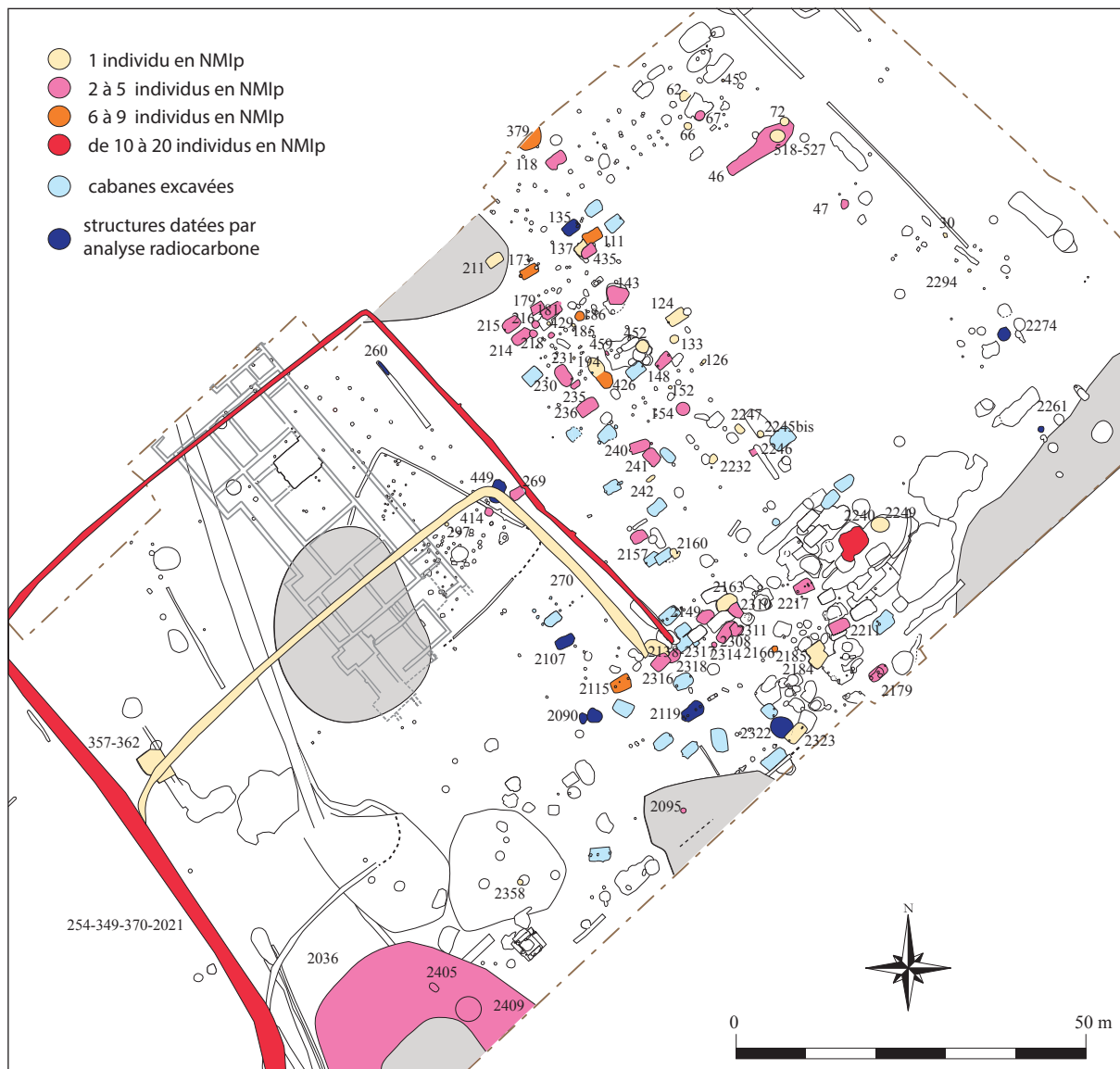
Fig. 31. La fosse 2226 et les structures adjacentes (DAO : G. et N. Achard-Corompt, Inrap).



Fig. 32. Cliché du niveau empierré aménagé dans la partie sud-ouest de la fosse 2226 (crédits photographiques : Inrap).

la zone d'étude, que ce soit pour le Haut ou le Bas-Empire<sup>17</sup>. La première moitié du I<sup>er</sup> et la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. voient le plus grand nombre d'exploitations en cours de fonctionnement. On note également une baisse de fréquentation des sites au II<sup>e</sup> siècle (problème de taphonomie? modification des techniques de construction?). La période augustéenne inaugure un mouvement de créations et de fréquentation d'installations qui commencera à décroître fortement au début du IV<sup>e</sup> siècle. La vitalité du réseau de peuplement du Bas-Empire ne semble pas se poursuivre au haut Moyen Âge.

17. Peut-être le site de Betheny « sous les Vignes », diagnostiqué en 2008 par Yoann Rabasté, Inrap. À l'intérieur de ce périmètre, quinze points de découvertes sont enregistrés sous le vocable *villa* dans le volume de la *Carte archéologique de la Gaule* consacré au département de la Marne (CHOSSENOT, 2004). Un seul a été l'objet de fouille et s'est avéré être un établissement construit à la romaine, d'une surface d'assiette avoisinant 7 500 m<sup>2</sup> : Cernay-lès-Reims « les Petit Didris » (KOEHLER *et alii*, 2004).



**Fig. 33.** Répartition en NMIp du mobilier céramique attribué à la période comprise entre le VI<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> s. (DAO : G. et N. Achard-Cormont, Inrap).

#### 4. L'OCCUPATION ALTO-MÉDIÉVALE

L'installation alto-médiévale se développe sur l'emprise de la villa, aucune structure n'ayant été découverte dans le bâtiment résidentiel dont l'orientation majeure semble encore structurer l'organisation des vestiges médiévaux.

##### 4.1. UNE DÉSAFFECTION DU SITE ENTRE LE V<sup>e</sup> ET LA PREMIÈRE MOITIÉ DU VII<sup>e</sup> SIÈCLE ?

Si le nombre de structures contenant du mobilier est plus élevé que celui des périodes antiques, le nombre d'ensembles avec un comptage exploitable est comparable (fig. 3 et 33). Anne Ahü-Delor signale l'indigence des « formes phares du faciès de consommation mérovingien classique (VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles) » (AHÜ-DELOR, 2012), la majorité des formes semblant caractéristiques des VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles. À l'instar des époques gauloise et romaine, la compréhension de l'évolution du site des « Monteux » est rendue difficile par l'indigence du mobilier archéologique.

La continuité de l'occupation entre l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge reste à démontrer, même si quelques petits indices étayent cette hypothèse. Il s'agit en l'occurrence de rares fragments de céramiques alliés à la pérennisation d'activités spécifiques sur certains secteurs. Cette apparente désaffection peut s'expliquer en partie par la sobriété du mobilier céramique<sup>18</sup> (fig. 3). En effet, l'analyse d'un charbon de bois provenant du fond de cabane excavé 2107, dépourvu de mobilier datant, indique un comblement au cours du VII<sup>e</sup> siècle<sup>19</sup> (durant les trois premiers quarts), période mal renseignée par le mobilier céramique sur le site (fig. 33).

18. Plus des deux tiers des structures du site demeurent non datées faute de mobilier pertinent.

19. Juvigny 2107 (fond du creusement) : Poz-46423 : 1405 ± 30 BP, soit 594 à 668 AD (datation à 2 sigma probabilité).

La distribution spatiale et le nombre de restes céramiques alto-médiévaux suggèrent :

- l'abandon complet, en tant qu'habitat, du secteur résidentiel de la *villa*;
- la mise en place d'une installation nouvelle illustrée principalement par des cabanes excavées, des fossés, des puits disposés selon une bande de 30 à 60 m de largeur orientée sur l'axe de l'ancien bâtiment résidentiel;
- la présence d'un parcellaire matérialisé par des enclos emboîtés;
- une occupation plus dense entre le dernier quart du VII<sup>e</sup> et la première moitié du IX<sup>e</sup> siècle.

#### 4.2. LES FOSSÉS

Trois structures linéaires peuvent être rattachées à l'occupation alto-médiévale, soit par le mobilier, soit par recoupement stratigraphique. Deux d'entre elles (st.254 et 270) traversent l'espace occupé auparavant par le bâtiment résidentiel pour former des enclos emboîtés qui s'interrompent à la même hauteur (fig. 34). Ces fossés se poursuivent au-delà du décapage en direction du sud-est et du nord-ouest.

Le fossé 259 prend place à l'intérieur de ces enclos. Beaucoup moins marqué, il est lié à un petit espace funéraire.

##### 4.2.1. Les fossés 254 et 270<sup>20</sup>

Sur près de 137 m de longueur (sections NO-SE et SO-NE), le fossé 254 est marqué par un creusement unique. Il possède un fond plat, des parois évasées et est conservé sur près de 0,70 m de profondeur au niveau de la coupe 1 (fig. 35). Le tracé devient trifide au niveau de la section NO-SE, voire quadrifide dès la coupe 14. Au-delà de la coupe 21, la lecture devient plus complexe. Un seul fossé a été repéré au niveau des coupes 24, 25 et 26. Dans ce faisceau de fossés, il a été impossible de distinguer le tracé de 254 et de 270. On observe simplement que le fossé le plus à l'est des coupes 20 et 21 offre le même profil à fond plat que les fossés 254 et 270.

Le tracé du fossé 270 débute (?) à la hauteur du fossé 254 (fig. 35). Il parcourt 98 m environ avant d'établir sa jonction avec le fossé 254. Sa morphologie est assez proche du fossé précédent. Il est cependant un peu plus large, atteignant 1,10 m sur certains tronçons, et son ancrage est moindre, avec une profondeur maximale conservée de 0,48 m.

Ces fossés dépourvus d'aménagement fonctionnaient certainement en mode ouvert. Leur comblement est principalement limoneux. Les dix-neuf vases céramiques découverts dans le fossé 254 (avant toute jonction avec un autre fossé) fixent son colmatage au cours du VIII<sup>e</sup> siècle. Les trois individus céramiques rattachables au Haut-Empire découverts dans 298 sont résiduels car le fossé traverse les fondations du bâtiment résidentiel et recoupe la cabane excavée 449, datée des VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles. La mise en place des fossés est donc postérieure aux cabanes datées des VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles et pourrait coïncider avec le moment où l'occupation alto-médiévale semble la plus dense, soit aux VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles. Leur fonctionnement est peut-être synchrone, mais il n'est pas

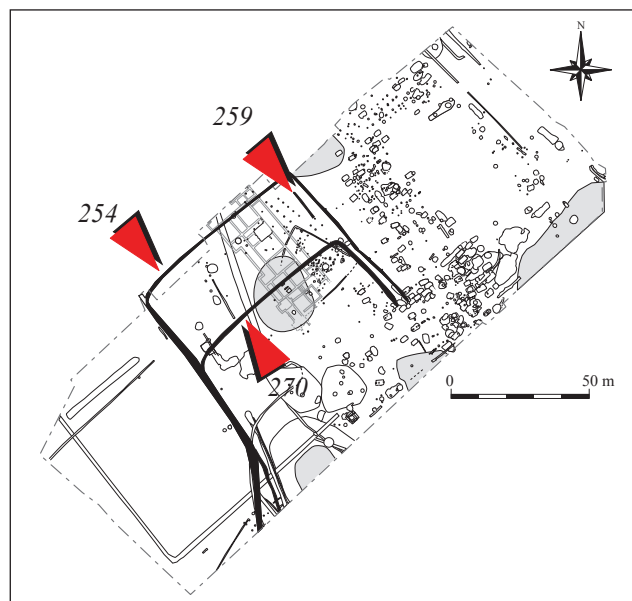


Fig. 34. Localisation des principaux fossés attribués à la période alto-médiévale (DAO : G. et N. Achard-Corompt, Inrap).

exclu que 270 illustre une rétraction de l'occupation, ou inversement pour 254. Les deux se raccrocheraient à un réseau de fossés se déployant au-delà de la surface fouillée, à l'image des autres structures du haut Moyen Âge. Ils enserrant peu de structures alto-médiévales (fig. 33) et il est prouvé que leur mise en place a entraîné l'abandon de certaines d'entre elles.

Les fossés partitionnent l'espace à la lisière de l'habitat et ne semblent pas liés au drainage du secteur. Les zones encloses dépourvues de vestiges, si ce n'est un petit secteur funéraire (voir *infra*), suggèrent des espaces à destination du bétail, voire des champs cultivés.

#### 4.3. LES CABANES EXCAVÉES

Soixante-dix structures sont assimilées à des cabanes excavées. Hormis quelques exemplaires possédant une orientation NNO-SSE, la majorité des cabanes (soixante-quatre) est orientée perpendiculairement à la résidence gallo-romaine et aux fossés alto-médiévaux présentés précédemment. L'état de conservation des cabanes est variable, allant de médiocre à mauvais. Il est notable que leur niveau d'ancrage varie pour un même secteur. Avec une superficie moyenne de 4,39 m<sup>2</sup>, les cabanes excavées<sup>21</sup> de Juvigny se classent parmi les structures les plus réduites du corpus régional<sup>22</sup> (fig. 36), sans pour autant s'en démarquer. Elles concordent notamment avec les ensembles datés des VII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles (sites 2, 5, 6, 7, 9, 10 et 11, fig. 36) dont les superficies moyennes sont comprises entre 3,56 m<sup>2</sup> et 5,48 m<sup>2</sup>. À Juvigny, une certaine homogénéité dans les dimensions des cabanes excavées est à souligner, ce qui n'est pas toujours le cas pour les sites figurant dans le tableau (fig. 36).

20. Le fossé 254 correspond également à la structure 370 (section NE-SO), 363 et 2014, 2021, 2028 section NO-SE (flanc sud-ouest de la *villa*) et 2142 section NO-SE (flanc nord-est du bâtiment résidentiel). Le fossé 270 et 2139 section NO-SE (flanc nord-est du bâtiment résidentiel) correspond également à la structure 298 (section NE-SO). Après sa jonction avec 254, il est difficile de distinguer quel tracé correspond au fossé 254 ou 270.

21. La surface excavée globale est de l'ordre de 266 m<sup>2</sup>.

22. Typologie en construction dans TRUC, RÉMY *dir.*, en cours, *Archéologie de l'habitat rural du haut Moyen Âge en Champagne-Ardenne (fin V<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles)*, rapports de projet action scientifique, Metz, Inrap Grand-Est Nord.

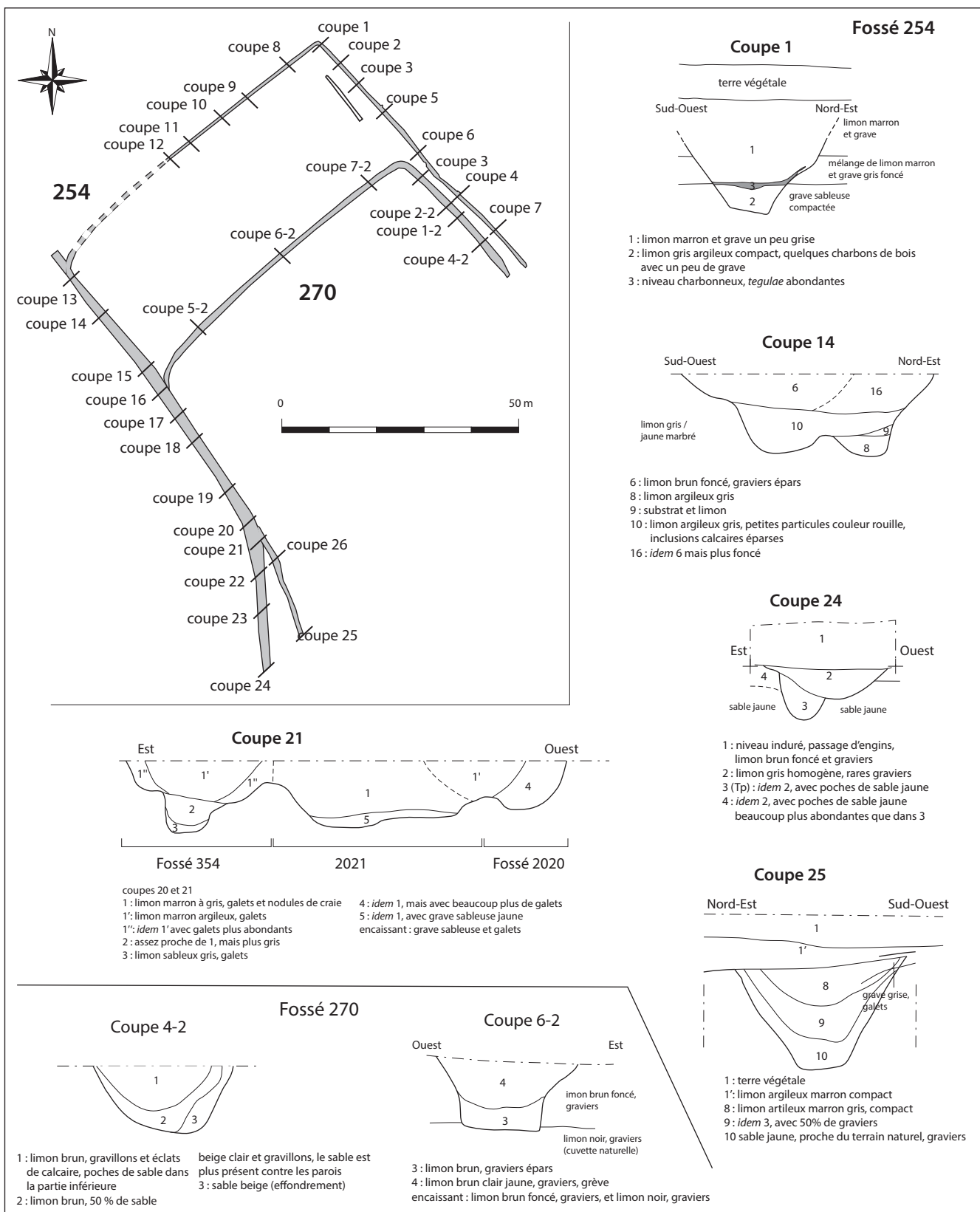


Fig. 35. Échantillonnage de coupes relevées dans les fossés 254 et 270 (DAO : G. et N. Achard-Corompt, Inrap).



|    | commune                 | nom du site          | départ.   | nbre de cabanes prises en compte pour les moyennes | nbre global de cabanes | Superficie moyenne en m <sup>2</sup> | valeur max.  | valeur min. | rapport long./larg. (moyenne) | Datation du site   |
|----|-------------------------|----------------------|-----------|--|------------------------|--------------------------------------|--------------|-------------|-------------------------------|--|
| 1  | Isles-sur-Suippe        | Pont-Mousset         | Marne     | 3  |                        | 3,5                                  | 3,99         | 2,89        |                               | HMA  |
| 2  | Saint-Hilaire-au-Temple | Le Raidon            | Marne     | 28   | 32                     | 3,56                                 | 6            | 2,23        |                               | VII <sup>e</sup> -IX <sup>e</sup>                        |
| 3  | Saint-Dizier            | La Tuilerie          | Hte-Marne | 5  |                        | 4,21                                 | 11,2         | 0,6         |                               | VI-VII <sup>e</sup>                                      |
| 4  | Juvigny                 | Les Monteux          | Marne     | 42   | 70                     | 4,39                                 | 6,5 (8,28 ?) | 1,98        | 1,62                          | VII <sup>e</sup> -début IX <sup>e</sup>                  |
| 5  | Tagnon                  | Les Cosserons        | Ardennes  | 62   |                        | 4,64                                 | 9,06         | 1,89        |                               | VIII <sup>e</sup> -XI <sup>e</sup>                       |
| 6  | Torcy-le-Petit          | La Voie d'Arcy       | Aube      | 73   |                        | 4,72                                 | 9,2          | 1,6         |                               | VII <sup>e</sup> -X <sup>e</sup>                         |
| 7  | Juvigny                 | La Potence           | Marne     | 39   | 48                     | 4,95                                 | 9,45         | 2,06        | 1,59                          | VII <sup>e</sup> -IX <sup>e</sup>                        |
| 8  | Bouranton               | La Louvière          | Aube      | 2  | 2                      | 5,17                                 | 6,9          | 3,45        | 1,54                          | HMA  |
| 9  | Sillery                 | Le Clos Harlogne     | Marne     | 20   | 22                     | 5,31                                 | 7,7          | 3,92        | 1,58                          | VI <sup>e</sup> -VII <sup>e</sup> déb. VIII <sup>e</sup> |
| 10 | Loisy-sur-Marne         | Grand-Champ          | Marne     | 57   |                        | 5,4                                  | 9            | 2,8         |                               | fin V <sup>e</sup> /VI <sup>e</sup> -IX <sup>e</sup>     |
| 11 | Semoine                 | Voie Palon           | Aube      | 23   |                        | 5,48                                 | 14,44 (9,88) | 1,76        |                               | VII <sup>e</sup> -VIII <sup>e</sup>                      |
| 12 | Saint-Pouange           | L'Étang              | Aube      | 10   |                        | 5,7                                  | 8,84         | 2,7         |                               | IX <sup>e</sup> -XI <sup>e</sup>                         |
| 13 | Maizières/Romilly       | Aérodrome            | Aube      | 11   |                        | 6,34                                 | 11           | 3,24        |                               | X <sup>e</sup> -XII <sup>e</sup>                         |
| 14 | Saint-Dizier            | Le Champ Bailly      | Hte-Marne | 3  |                        | 6,75                                 | 10,71        | 4,7         |                               | VII <sup>e</sup>   |
| 15 | Barbery-Saint-Sulpice   | Centre-bourg         | Aube      | 6  |                        | 6,76                                 | 8,68         | 5           |                               | VIII <sup>e</sup> -XIII <sup>e</sup>                     |
| 16 | Laines-aux-Bois         | La Source de Brébant | Aube      | 3  |                        | 7,1                                  | 8,4          | 5,5         |                               | VII <sup>e</sup> -XIII <sup>e</sup>                      |
| 17 | Saint-Dizier            | secteur 5            | Hte-Marne | 89   |                        | 7,8                                  | 13,6         | 1,69        |                               | VIII <sup>e</sup> -XII <sup>e</sup>                      |
| 18 | Pont-sur-Seine          | La Gravière          | Aube      | 9  |                        | 8,21                                 | 18           | 4           |                               | IX <sup>e</sup> -XI <sup>e</sup>                         |
| 19 | Saint-Dizier            | secteurs 1 et 2      | Hte-Marne | 16   |                        | 8,33                                 | 13,43        | 2,75        |                               | VIII <sup>e</sup> -XII <sup>e</sup>                      |
| 20 | Fontvannes              | Les Tomelles         | Aube      | 7  |                        | 9,1                                  | 11,5         | 5,29        |                               | IX <sup>e</sup> -XI <sup>e</sup>                         |
| 21 | Moussey                 | Pièce de la Creuse   | Aube      | 11   |                        | entre 5 et 10                        | 19           | 2           |                               | XIII <sup>e</sup>  |
| 22 | Saint-Dizier            | La Marina            | Hte-Marne | 12   |                        | 11,08                                | 7,8          | 4,32        |                               | XI <sup>e</sup> -XII <sup>e</sup>                        |
| 23 | Saint-Dizier            | Base aérienne        | Hte-Marne | 3  |                        | 14                                   | 18           | 15,57       |                               | VI <sup>e</sup>  |
| 24 | Moussey                 | Pièce de la Creuse   | Aube      | 2  |                        | 14                                   | 18           | 10          |                               | XI <sup>e</sup>  |

Fig. 36. Tableau comparatif des différents ensembles de cabanes excavées en Champagne-Ardenne (liste non exhaustive) (compilation des données M.-C. Truc, V. Marchaisseau et N. Achard-Corompt).

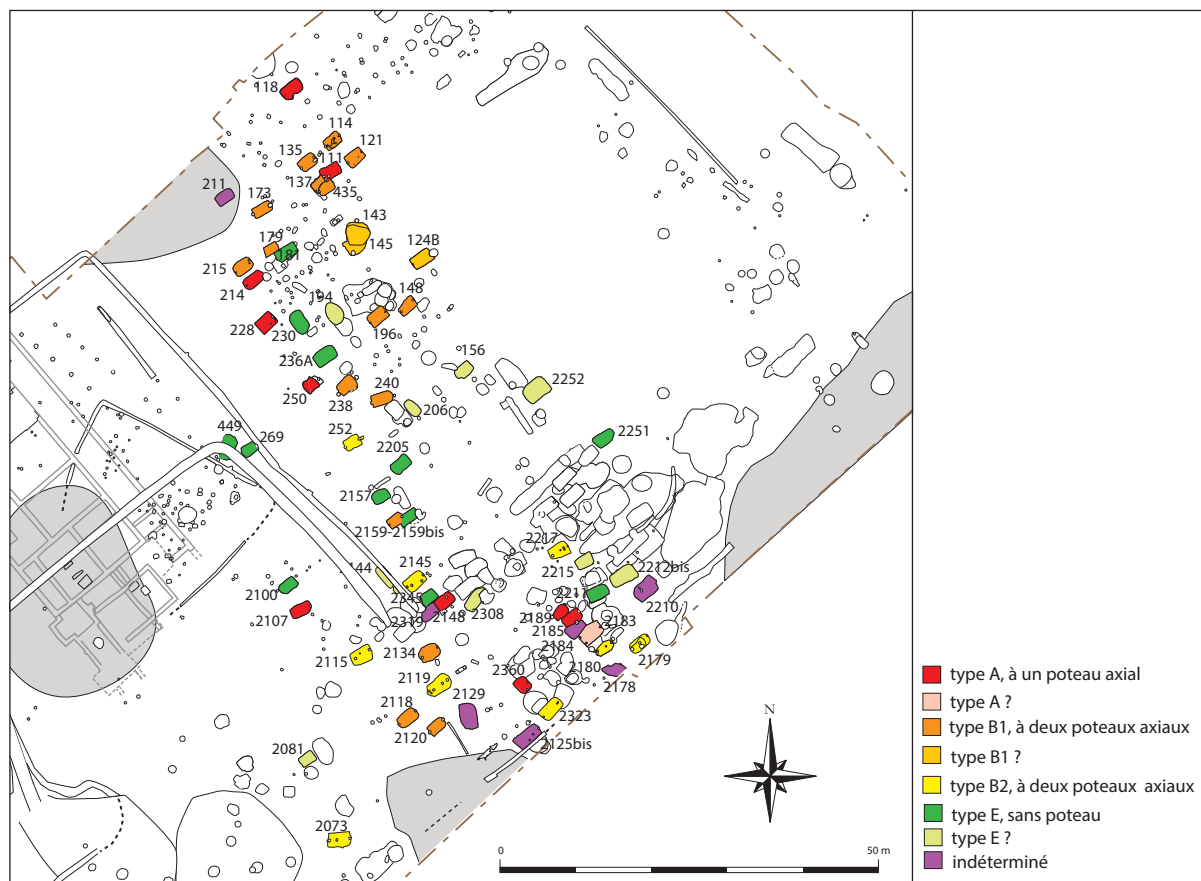


Fig. 37. Localisation et distribution des cabanes excavées par type (DAO : G. et N. Achard-Corompt, Inrap).



Fig. 38. Poinçons ou broches de tissage découverts dans des structures alto-médiévales (crédits photographiques : Inrap).

Le comblement, majoritairement uniforme, est constitué de limon brun assez meuble. Cinq cabanes excavées seulement possèdent un remplissage comprenant entre deux et sept unités stratigraphiques. À Juvigny, on note quatre types principaux de cabanes excavées<sup>23</sup> (fig. 37) :

- type A : à un trou de poteau axial (13 individus) ;
- type B1 : à deux trous de poteau axiaux (18 individus) ;
- type B2 : à deux trous de poteau axiaux et un ou deux trous de poteau axiaux intermédiaires (10 individus) ;
- type E : dépourvu de trou de poteau (19 individus) ;
- type F : inclassable (10 individus).

Certaines cabanes restent hors typologie car lacunaires.

Les trous de poteau sont généralement d'un petit diamètre, faiblesse compensée en partie par un solide ancrage dans le substrat. Les poteaux supplémentaires peuvent soit correspondre à une réfection de la cabane, soit exercer d'autres fonctions que le soutien de la toiture, tel que le support d'un métier à tisser ou d'autres éléments liés à la vie quotidienne. Les poteaux faitiers implantés sur les petits côtés des cabanes des types B renvoient à une toiture à deux pans descendant jusqu'au sol. Le poteau unique du type A, aux dimensions égales ou similaires à celles des structures porteuses des types B, est plus énigmatique. Ce poteau est localisé au centre d'un petit côté, à l'image des cabanes du type B. Pour la cabane st.228, il est associé à une série de piquets. Pour les cabanes implantées sur le flanc ouest de l'occupation alto-médiévale, le poteau est localisé, dans quatre cas sur cinq, sur le petit côté nord-est. L'inverse est constaté pour les cabanes situées sur le flanc est. La couverture reposait peut-être sur un système mixte

ou ne disposait que d'un seul pan, l'ouverture se situant alors du côté du poteau. Aucun emmarchement ou aménagement lié à l'entrée des cabanes n'a été remarqué. Des niveaux charbonneux et/ou cendreaux ont été observés dans le comblement des cabanes, mais aucun niveau d'utilisation, d'emplacement de foyer ni de vestiges de piétinements n'a été mis au jour. La quasi-absence d'aménagement sur le fond des cabanes soulève la question d'un creusement aménagé. C'est ce que semble suggérer la rainure creusée à 3 cm environ au-dessus du fond sur les parois de la cabane 2185. La présence d'une litière épaisse peut également atténuer les effets de tassements liés à la circulation, mais elle aurait été perceptible en fouille.

La cabane 2145 renferme les vestiges d'un système d'ancrage de métier à tisser matérialisé par deux trous de poteau distants de 1,40 m. L'écartement est comparable à ceux observés sur plusieurs sites d'Île-de-France (GENTILI, 2009, p. 38). Cette activité est corroborée également par la découverte de quatre poinçons en os ou broches de tisserand dans le comblement de trois cabanes et d'un trou de poteau (fig. 38).

Ces éléments, ajoutés à la superficie réduite des constructions, suggèrent une fonction autre que celle d'habitat. Une fonction de remise, stockage (fourrage, grain, légumineuse...), atelier... semble plus appropriée.

L'étude des macro-restes végétaux signale la présence de graines en petit nombre dans plusieurs fonds de cabanes. Dans la cabane 135, les macro-restes découverts illustrent une activité de décortilage d'un stock d'épeautre. Il faut signaler également un outil à reprendre les filets de pêche dans la cabane 2211.

Enfin, la cartographie des différents types de cabanes montre des regroupements et/ou des localisations privilégiées (fig. 37). Les recouvrements entre cabanes sont rares. Les cabanes sont implantées principalement à l'est des enclos alto-médiévaux (voir *infra*) et au sud de leurs interruptions. Elles se distribuent selon une bande orientée NO-SE dont la largeur oscille de 25 m au nord-ouest à 65 m au sud-est. Les individus isolés sont rares et il est possible que cet isolement résulte de la mauvaise conservation des vestiges.

Des espaces vides de cabanes sont discernables dans cette zone (fig. 39). Ils peuvent être occupés par d'autres structures, des trous de poteau le plus fréquemment (zones 1, 2, 4) et des fosses, voire un puits (1 et 2 ; les puits de la zone 3 n'ont pu être datés). Les trous de poteau signalent parfois la présence de bâtiments mais, la plupart du temps, il n'est pas possible de les rattacher à une construction quelconque, au regard de la densité des structures. Seuls des alignements de poteaux axés similairement aux cabanes sont notables (voir *infra*).

L'alignement singulier des cabanes 2180 à 2189 (fig. 39) pourrait indiquer l'existence d'un espace de travail particulier en lien avec le four domestique voisin.

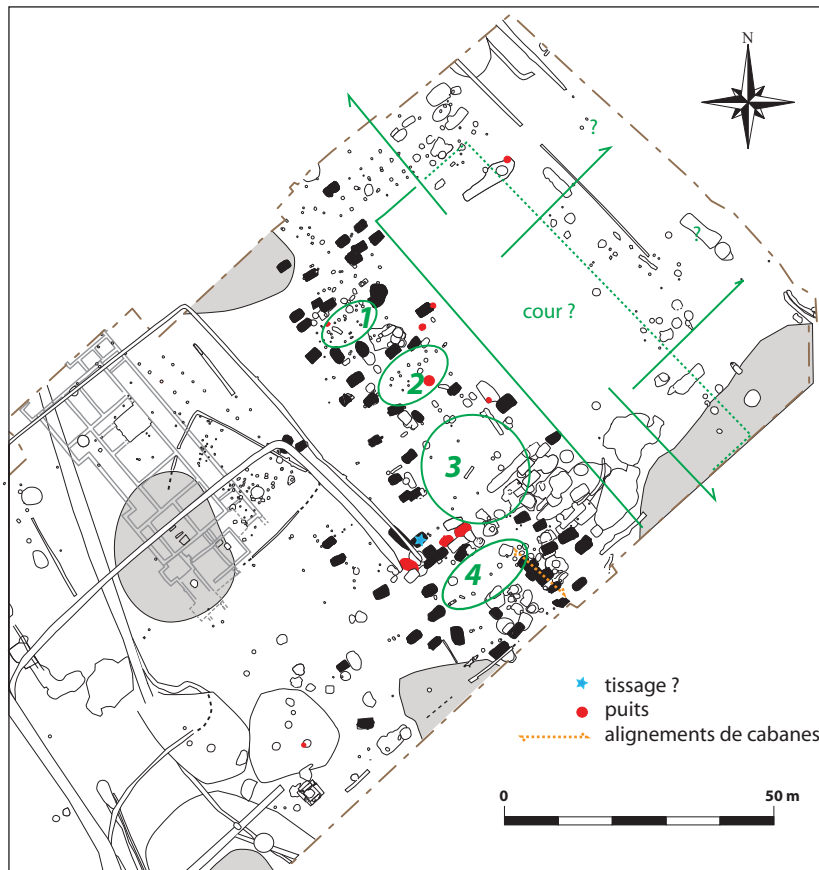
La distribution des cabanes et des structures du haut Moyen Âge suggère qu'elles entourent une cour dont les limites sud-est et nord-ouest n'ont pas été concernées par la fouille. Des courettes sont également envisageables (zones 3 et 4, fig. 39).

#### 4.4. LES PUIITS

Onze puits peuvent être rapportés à la période alto-médiévale<sup>24</sup>. Ils sont quasiment tous implantés dans le secteur le plus densément occupé au haut Moyen Âge, en contact direct avec les cabanes excavées qu'ils recoupent dans deux cas seulement

23. Définis à partir de la typologie en cours d'élaboration. Voir note 22.

24. Il s'agit des structures 72, 124A, 133, 154, 213, 236B, 414, 2149, 2245bis, 2314 et 2317.



**Fig. 39.** Localisation de potentielles cours au sein de l'occupation alto-médiévale (DAO: G. et N. Achard-Corompt, Inrap).

(fig. 40). Les puits 2358 et 72 sont à l'écart du secteur concentrant les cabanes excavées mais toutefois proches d'autres structures attribuées au haut Moyen Âge (fig. 40).

Aucun vestige de cuvelage n'a été reconnu mais, vu la nature du substrat, ils n'ont pas pu fonctionner sans. Le fond des puits alto-médiévaux est établi entre 76,25 m et 77,05 m NGF (fig. 41), légèrement plus haut que ceux de la période précédente (entre 75,80 m et 76,25 m N.G.F.). Ceci laisserait supposer un niveau piézométrique plus élevé durant cette période.

L'examen du fond des puits n'a pas révélé d'importants dépôts organiques laissant suggérer la détérioration de matériaux périssables et aucun ne présente un mobilier archéologique abondant. La découverte de deux récipients céramiques sur le fond des puits 2358 (bol à bord en bandeau) et 2245bis situent leur fonctionnement respectif aux VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles et durant les VIII<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècles. Pour les autres puits, le mobilier archéologique provient principalement du niveau supérieur du remplissage et renseigne donc sur le moment d'abandon final et de remblaiement de la structure. D'après les restes céramiques, en très petit nombre, le comblement du puits 414 serait intervenu durant les VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles (*ollae* ou cruches à lèvres triangulaire relevée, col court et peu marqué, pot à fond rectifié), les autres apparaissent plus tardifs: VIII<sup>e</sup> siècle pour st.72; VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> pour st.133 (cruche à bord en marli rentrant décoré à la molette), 2149, 2245bis, 2314; VIII<sup>e</sup> ou plus pour st.236; haut Moyen Âge pour st.213; haut Moyen Âge ou plus, pour 124A.

Le mobilier céramique permet d'associer le puits 414 aux fonds de cabanes 269 et 449. Les trois structures seraient aménagées au VII<sup>e</sup> puis délaissées avec la mise en place des fossés 254 et 270. Elles pourraient constituer une petite unité d'exploitation.

Outre les puits attribuables au haut Moyen Âge, sept autres puits (st.2080, 2110, 2200, 2201, 2197, 2198 et 2370) ne pouvant pas appartenir à une phase antérieure à la période antique, prennent place dans ce secteur.

#### 4.5. DES UNITÉS DE STOCKAGE À CAPACITÉ LIMITÉE IMPLANTÉES DANS DES SECTEURS RÉSERVÉS

Parmi les vingt-neuf structures de stockage repérées sur le site, sept ont livré du mobilier céramique daté du haut Moyen Âge (st.47, 62, 66, 218, 2144bis, 2232bis et 2328; fig. 42). Les graines carbonisées découvertes sur le fond des silos 2261 et 2274 et datées par radiocarbone (voir *supra*) permettent d'attribuer à cette phase deux groupes de trois silos dépourvus de mobilier céramique alto-médiéval.

Ces structures tronconiques possèdent une ouverture à peu près circulaire, d'1,40 m à 1,90 m de diamètre. Les volumes de stockage restitués sont compris entre 0,10 m<sup>3</sup> (st.218) et 2,10 m<sup>3</sup> (st.2328), la moyenne s'établissant autour de 0,73 m<sup>3</sup>. Douze possèdent une capacité de stockage inférieure ou égale à 0,89 m<sup>3</sup>, deux ont un volume compris entre 1,11 m<sup>3</sup> et 1,29 m<sup>3</sup> et les deux derniers offrent respectivement 2 et 2,10 m<sup>3</sup> de stockage (fig. 43).

La capacité globale de stockage paraît extrêmement faible, aux alentours de 18 m<sup>3</sup> pour trois siècles d'occupation, aussi soit les silos ne constituaient qu'une partie des infrastructures de stockage, soit la fouille n'a pas concerné le secteur réservé à l'ensilage. Les deux structures d'ensilage (st.180 et 218) les plus réduites sont incluses dans une construction sur poteaux mais un fonctionnement concomitant de ces ensembles reste à démontrer (fig. 42 et 47). Les silos les plus imposants sont localisés en limite

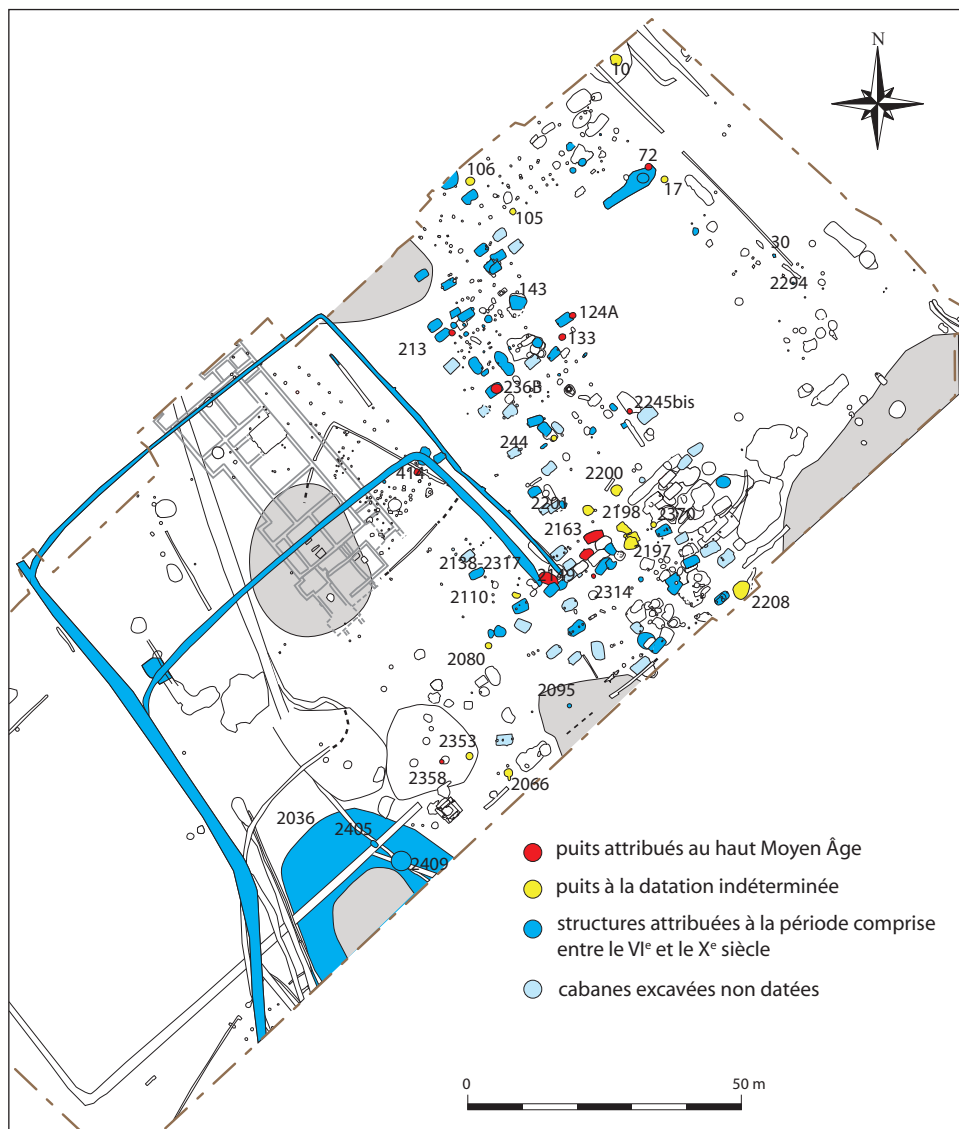


Fig. 40. Localisation des puits attribués à la période alto-médiévale (DAO : G. et N. Achard-Corompt, Inrap).

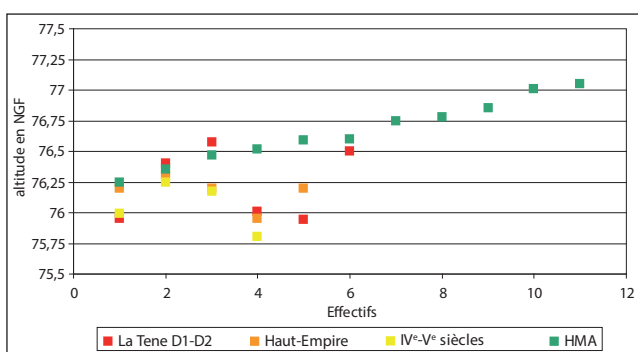


Fig. 41. Altitude en NGF des fonds des puits de La Tène finale à la période alto-médiévale.

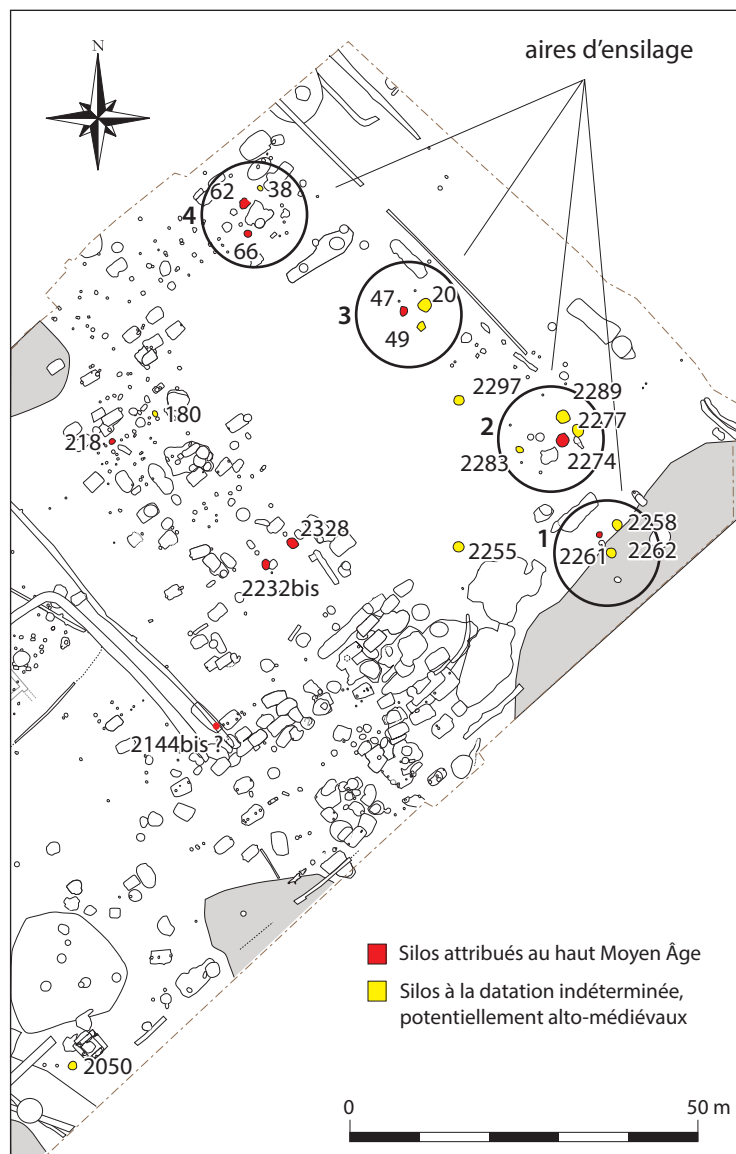
d'une surface dépourvue de structures et interprétée comme une potentielle cour (voir *infra* et fig. 39 et 42).

Quatre groupes de trois silos sont implantés à proximité de la limite nord-est du décapage. Trois de ces petites batteries viennent s'aligner le long de l'étroit fossé 16 qui a livré uniquement des

fragments de terres cuites architecturales indatables. Ces unités de stockage cohabitent avec des trous de poteau et des fosses mais sont distants des cabanes excavées et des puits. Entre les groupes les plus septentrionaux, on remarque la présence de silos isolés. Parmi eux, seul 2292, localisé à l'est du fossé 16, a livré du mobilier céramique (trois individus en NMIP) attribuable à la fin de l'époque romaine. Au sein des petites batteries, les capacités de stockage des silos peuvent varier du simple au double. La distribution en petites unités évoque un fonctionnement simultané des individus d'un même groupe. La découverte d'un même dépôt de torchis brûlé dans les silos du groupe localisé le plus au sud semble confirmer cette hypothèse. Une datation radiocarbone situe le fonctionnement d'une des structures de ce groupe entre 800 et 1018 AD avec 98,2 % de probabilité et celui d'un silo de la batterie voisine entre 947 et 1048 AD avec 97,5 % de probabilité<sup>25</sup>. Si les intervalles obtenus autorisent un fonctionnement synchrone des deux ensembles, ils ne l'attestent pas formellement.

Les tamisages des prélèvements issus des silos ont révélé très peu de macro-restes végétaux (WIETHOLD, 2012), exception faite

25. st.2274 Poz-53868 1025 ± 25 BP et st.2261 Poz-53869 1115 ± 30 BP.



**Fig. 42.** Localisation des silos attribués au haut Moyen Âge (DAO : G. et N. Achard-Corompt, Inrap).

#### 4.6. LES FOURS 2090 ET 2309

Le fonctionnement de deux fours à usage culinaire est attesté (st.2090 et 2309) durant la période alto-médiévale. Ils sont constitués d'une chambre de cuisson et d'une fosse de travail. Deux autres fours (st.2175 et 2227) peuvent également appartenir à cette phase, mais aucun élément matériel ne confirme cette datation.

À l'instar des fours du Bas-Empire, ils sont localisés dans la partie médiane du décapage, au sein d'autres faits alto-médiévaux (fig. 44). Ils recoupent des structures gallo-romaines ou ont été installés dans la dépression sommitale d'un fait antérieur en cours de comblement. C'est notamment le cas pour la fosse de travail (st.2090bis) du four 2090 (fig. 45). Les soles sont constituées de limon rapporté présentant une granulométrie régulière et fine, sans inclusion. Aucune trace de ragréage n'a été observée. Le four 2090 possède une sole de plan ovale de 1,58 m x 1,10 m, les autres étant circulaires et avoisinant les 1,10 m de diamètre.

Pour l'ensemble 2090-2090bis, un des niveaux de la fosse de travail (US06), riche en macro-restes carbonisés, a été daté par radiocarbone (Poz-46421 : 1385 ± 30 BP), situant les rejets de cuisson dans les trois premiers quarts du VII<sup>e</sup> siècle. Les fragments de céramiques provenant de l'US01 de 2310 situent éventuellement l'abandon du four aux alentours des VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles.

La localisation et la position stratigraphique des ensembles non datés, st.2174-2175 et st.2227-2226, suggèrent un fonctionnement durant la phase alto-médiévale. Faute de mobilier datant, des confusions sont toutefois possibles avec des fours du Bas-Empire implantés dans le même secteur.

#### 4.7. LES ENSEMBLES DE POTEAUX : BÂTIMENTS ET ALIGNEMENTS

##### 4.7.1. Une construction sur poteaux (B6) associée à une cabane excavée de type A

Le bâtiment 6 est constitué de six poteaux formant un édifice rectangulaire orienté NO-SE à l'instar des cabanes excavées. La distance entre les poteaux oscille d'1 m à 1,10 m et atteint 3 m entre les deux lignes de poteaux (fig. 46). La construction mesure 3 m x 2,40 m, soit 7,20 m<sup>2</sup>. En incluant la cabane excavée, on atteint une surface de 10,50 m<sup>2</sup>. Il s'agit d'une construction de taille modeste dont la superficie suggère davantage un grenier ou un appentis qu'une habitation. L'intégration de la cabane au bâtiment suppose une construction à toit débordement ou mur englobant. Hormis des fragments de *tegulae* servant de calage de

du silo 2274 qui a livré un important stock brûlé, constitué principalement d'orge vêtue (*Hordeum vulgare* ssp. *vulgare*) à laquelle étaient associés quelques rares grains d'avoine indéterminée, une base de glumelle d'avoine cultivée, de blé indéterminé et de seigle, ainsi que des restes carbonisés de deux légumineuses, la vesce cultivée et l'ers. Cependant, ces carporestes ne correspondent pas forcément aux céréales stockées dans ces silos. Dans le cas du silo 2274, des résidus d'un incendie ou d'un séchage raté de céréales se sont retrouvés mêlés aux matériaux utilisés pour combler la structure de stockage. Les trois silos du groupe nord-ouest ont livré des macro-restes de blé qui dans deux cas étaient associés à de l'avoine. La répétition de cette association au sein d'une batterie signale peut-être une spécialisation de l'unité de stockage. Les autres groupes de silos n'ont pas livré d'association carpologique particulière. L'assemblage carpologique dominé par le seigle du silo isolé 2297 suggère une utilisation durant le haut Moyen Âge. En effet, même si le seigle apparaît pour la première fois en tant que céréale cultivée durant l'Antiquité, ses taux sont généralement faibles par rapport aux autres céréales durant cette phase. En revanche, il intègre les espèces cultivées prépondérantes à la période médiévale.

| N° structure         | type             | Dimensions en surface en m | prof. en m                       | volume        | datation   | mobilier  |
|----------------------|------------------|----------------------------|----------------------------------|---------------|--|---|
| <b>Groupe 1</b>      |                  |                            |                                  |               |  |   |
| 2258                 | silos            | 1,46 x 1,36                | 0,9                              | 1,36          | 2 <sup>me</sup> moitié du III <sup>e</sup> / IV <sup>e</sup> siècle ou HMA | céram. 4 NMI, monnaies 1 ind. du IV <sup>e</sup> et 1 ind. de Constantin (330-341), 20 tegulae et tuiles creuses (20) et 4 ind., métal 6 NMI, torchis brûlé |
| 2261                 | silos ?          | diam. 0,90                 | 0,48                             | 0,4           | Poz-53869<br>1115 ± 30 BP  | céram. 2 NMI non identifiables, métal 1 NMI (plomb), torchis brûlé  |
| 2262                 | silos            | 1,50 x 1,40                | 0,6                              | 0,68          | HMA ?  | céram. 1 NMI non identifiable, tegulae, meulière, torchis brûlé   |
| <b>Groupe 2</b>      |                  |                            |                                  |               |  |   |
| 2274                 | silos            | 1,90 x 1,80                | 0,7                              | 0,87          | Poz-53868<br>1025 ± 25 BP  | céram. 2 NMI, tegulae, meulière et grès, métal 2 NMI  |
| 2277                 | silos            | 1,60 x 1,90                | 0,7                              | 1,11          |  | tegulae (4 fgts), scorie, torchis   |
| 2283                 | silos            | 1,20 x 0,88                | 0,62                             | 0,66          |  | céram. 1NMI   |
| 2289                 | silos            | 1,90 x 1,80                | 0,78                             | 0,97          |  | tegulae (6 fgts), faune, meulière, métal 1 NMI, torchis brûlé   |
| <b>Groupe 3</b>      |                  |                            |                                  |               |  |   |
| 20                   | silos            | 1,90 x 1,78                | 0,82                             | non estimable | Bas-Empire ?   | tegulae   |
| 47                   | silos            | diam. 1,40                 | 1,1                              | 1,29          | VIII <sup>e</sup> siècle   | céram. 2 NMI  |
| 49                   | silos            | diam. 1,40                 | 0,82                             | 0,89          |  | céram. 1NMI non identifiable, faune, métal 3 NMI  |
| <b>Groupe 4</b>      |                  |                            |                                  |               |  |   |
| 0038                 | silos            | 0,80 x 0,70                | 0,42                             | 0,28          | ind.   | tuile   |
| 0062                 | silos            | diam. 1                    | 0,58                             | 0,67          | HMA ?  | 1 NMI céram., 1 patte-fiche, 1 élément de ferrure (?) et 2 clous en fer, TCA (10 tuiles ind., 1 tegula), 1 tesselle de mosaïque                             |
| 0066                 | silos            | 1,10 x 1                   | 0,50                             | 0,62          | VII <sup>e</sup> /VIII <sup>e</sup> siècle                                 | 1 clou, 2 frgts de plaque en fer, 1 tige et frgt de couteau en fer, tuile   |
| <b>Hors batterie</b> |                  |                            |                                  |               |  |   |
| 0180                 | fosse ou silos ? | 0,94 x 0,70                | 0,46                             | 0,34          | ind.   | tuile   |
| 0218                 | silos ?          | 0,86 x 0,74                | 0,16                             | 0,10          | VIII <sup>e</sup> /IX <sup>e</sup> siècles                                 | 3 NMI céram., tuiles, silix calcinés, blocs, graines  |
| 2050                 | silos            | 1,30 x 1,20                | 0,72                             | 0,81          |  | meulière rare, blocaille craie, TCA : 1 tegula, 1 frag. plat.   |
| 2144bis              | silos            | 1 x 0,80                   | 0,56                             | 0,26          | possiblement HMA, sous fossé 254   | 1 tuile ind.  |
| 2292                 | silos ?          | 4 x 2,75                   | 1                                | 1,14          | ap. mi III <sup>e</sup> s.   | céram. 3NMI, tegulae, métal 1 NMI   |
| 2255                 | silos            | diam. 1,60                 | 1,2                              | 2,88          |  | RAS   |
| 2232bis              | silos            | 1,50 x 1,20                | 0,90                             | 2             | HMA, coupé par 2232  | 1 NMI céram.  |
| 2328                 | silos            | 1,66 x 1,30                | 0,70 conservée (0,90 avt décap.) | 2,1           | HMA  | 2 NMI céram., faune, TCA (2 tegulae 2 ind.), petits blocs ou blocaille de craie   |

Fig. 43. Dimensions et éléments de datation des silos attribués au haut Moyen Âge ou potentiellement alto-médiévaux.

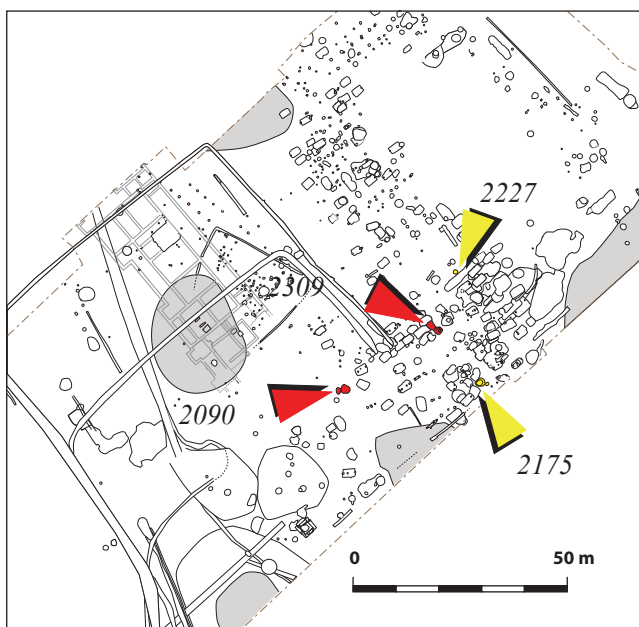


Fig. 44. Localisation des fours domestiques attribués au haut Moyen Âge (en rouge) ou potentiellement alto-médiévaux (en jaune) (DAO : G. et N. Achard-Corompt, Inrap).



Fig. 45. Cliché de l'ensemble de combustion 2090-2090bis, vu de l'ouest (crédits photographiques : Inrap).



Fig. 46. Cliché du bâtiment 6, vu du sud (crédits photographiques : Inrap).

poteaux, aucun mobilier ne permet une attribution chronologique précise de cet ensemble. Il faut signaler qu'il prend place dans un secteur ayant révélé des structures datées principalement du VII<sup>e</sup> siècle.

#### 4.7.2. L'ensemble B7, une construction potentiellement alto-médiévale

Localisé dans la partie nord-ouest du secteur des cabanes excavées, le bâtiment 7, orienté ENE-OSO, serait constitué de dix trous de poteau, dont un aurait été masqué ou détruit par la cabane excavée 145 (fig. 47).

L'édifice mesurerait 7,80 m x 6,30 m, soit près de 49 m<sup>2</sup>, et est formé de deux lignes de poteaux, implantées symétriquement. Les différents rythmes d'implantation des structures porteuses illustrent un possible agrandissement du bâtiment vers le sud-ouest, voire la division interne du bâtiment dont une partie servirait au stockage. Les creusements accueillant les poteaux possèdent une dimension moyenne de 0,47 m x 0,40 m. Les plus petits éléments, st.189 et st.178, se font face (0,28 m et 0,30 m de diamètre) et constituent l'extrémité sud-ouest du bâtiment. La relative faiblesse de st.178 est compensée par un ancrage important. Deux négatifs de poteau étaient conservés (st.178 et 182), affichant des diamètres respectifs de 0,15 m et 0,20 m.

Le trou de poteau 185 a livré un bord perforé de marmite à suspension, à lèvre relevée en commune claire beige attribué sur ce secteur aux VIII<sup>e</sup>/IX<sup>e</sup> siècles. Le rattachement chronologique repose sur cet unique tesson et sur la localisation de l'ensemble sur le site.

Au sein de la surface circonscrite prennent place des structures dont deux auraient été comblées (fosse 186 et cabane excavée 181) durant les VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles. La disposition de la cabane 181 évoque celle de 2100 au niveau du bâtiment 6 (voir *supra*), mais, dans le cas de B7, il est difficile d'affirmer un fonctionnement concomitant de la cabane et du bâtiment. Il est intéressant de noter que deux structures de stockage potentielles de petites dimensions (st.180 : 0,34 m<sup>3</sup> et st.218 : 0,10 m<sup>3</sup>), donc probablement à usage quotidien, se situent dans ou à proximité de B7. À 2 m au sud-est du bâtiment serait implanté un hypothétique grenier sur quatre poteaux d'1,50 x 1,70 m de côté, non daté.

#### 4.7.3. Des alignements de poteaux, des bâtiments ?

Au sein du secteur densément occupé durant le haut Moyen Âge prennent place trois alignements de poteaux de 12 à 13 m de longueur, orientés selon un axe NE-SO (fig. 47). Du mobilier céramique du haut Moyen Âge a été découvert dans le comblement de plusieurs d'entre eux. Ces ensembles pourraient soit délimiter l'espace entre différentes unités exploitations, soit correspondre aux vestiges de supports d'axes faitiers de bâtiments, ou encore constituer les côtés d'une vaste construction sur poteaux plantés de 13 x 9 m.

#### 4.7.4. Un solin : développement des structures d'habitat vers le nord-ouest ?

La fouille n'a fait qu'effleurer une construction sur solin (st.378) située en bordure de décapage nord-ouest (fig. 52). Constituée de petits blocs de craie, répandus sur 0,65 m de largeur environ et 0,10 m d'épaisseur, cette structure, qui apparaît à la base de la terre végétale, est très peu ancrée dans le substrat. En l'absence d'élément datant, il est difficile de la rattacher à une phase précise. Elle est néanmoins inscrite dans le prolongement des infrastructures alto-médiévales.

### 4.8. LES FOSSES

Hormis les structures 357-362 et 2405, les fosses rattachables par le mobilier à la période alto-médiévale sont principalement localisées dans le secteur des cabanes excavées (fig. 33). Seules les plus singulières et celles appartenant à un type particulier seront présentées ci-dessous.

#### 4.8.1. Les fosses empierrées

Les fosses 2232 et 2247 sont caractérisées par un remplissage constitué presque uniquement de blocs de craie non équarris mais agencés afin de créer une surface plane. Leurs dimensions diffèrent mais elles adoptent toutes deux des plans quadrangulaires aux angles arrondis (fig. 48).

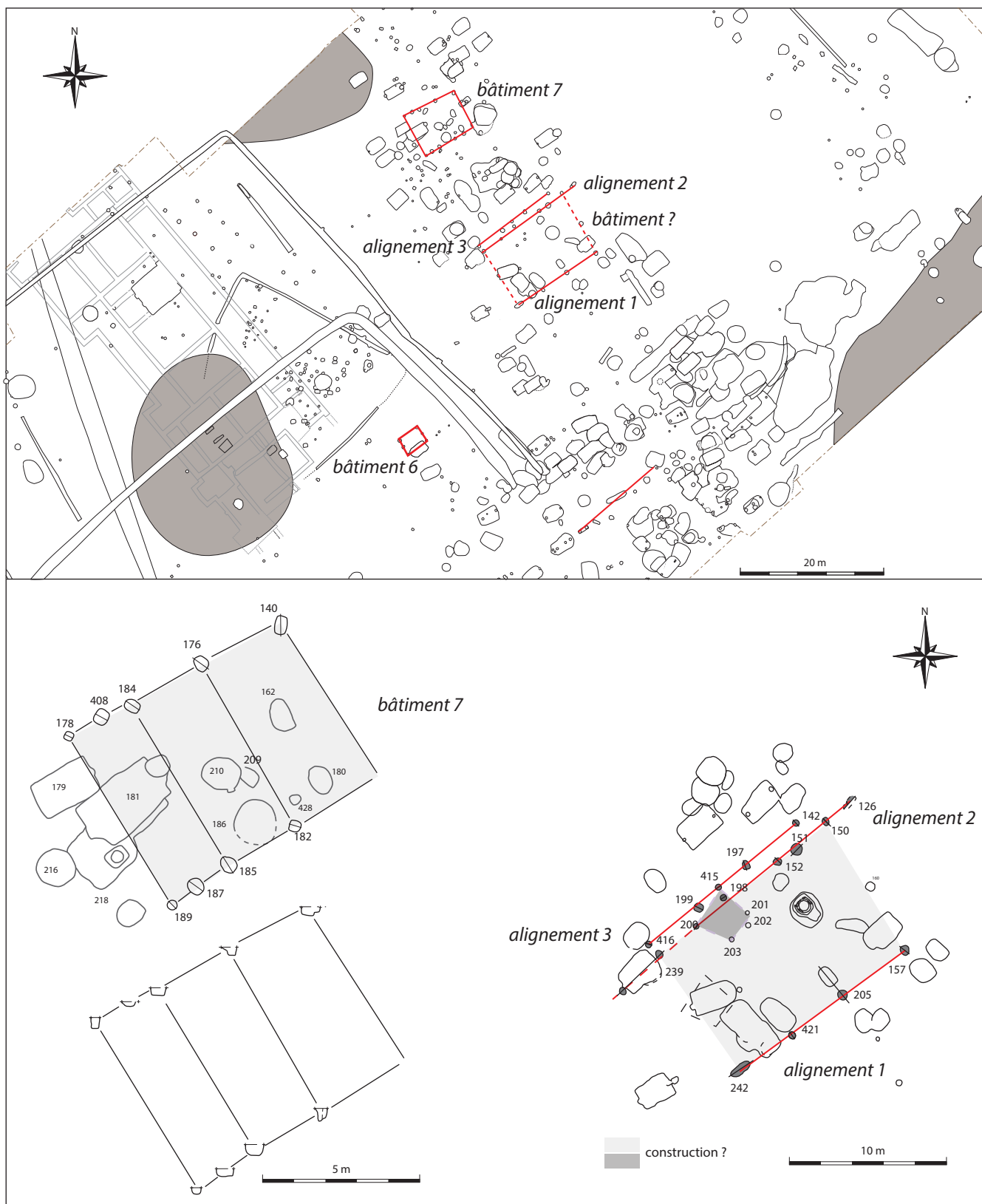


Fig. 47. Les ensembles sur poteaux (bâtiments et alignements) attribués au haut Moyen Âge (DAO : G. et N. Achard-Corompt, Inrap).

Trois autres fosses de ce type, mais dépourvues de mobilier datant, ont été découvertes au nord-ouest des deux premières. Dans les fosses 161 et 210, des négatifs de poteaux ont été perçus. Il est possible que la blocaille et les blocs de craie aient pour ces deux exemples servi de calage. Si ce n'est pour st.149, l'empierre-

ment des fosses ne semble pas lié à un simple rejet de matériau. Il doit répondre à un besoin particulier lié à la nécessité de disposer d'une base d'appui stable (support de meule rotative?, de presseur?). Le lien entre la structure 149 et la cabane excavée voisine n'a pu être déterminé.



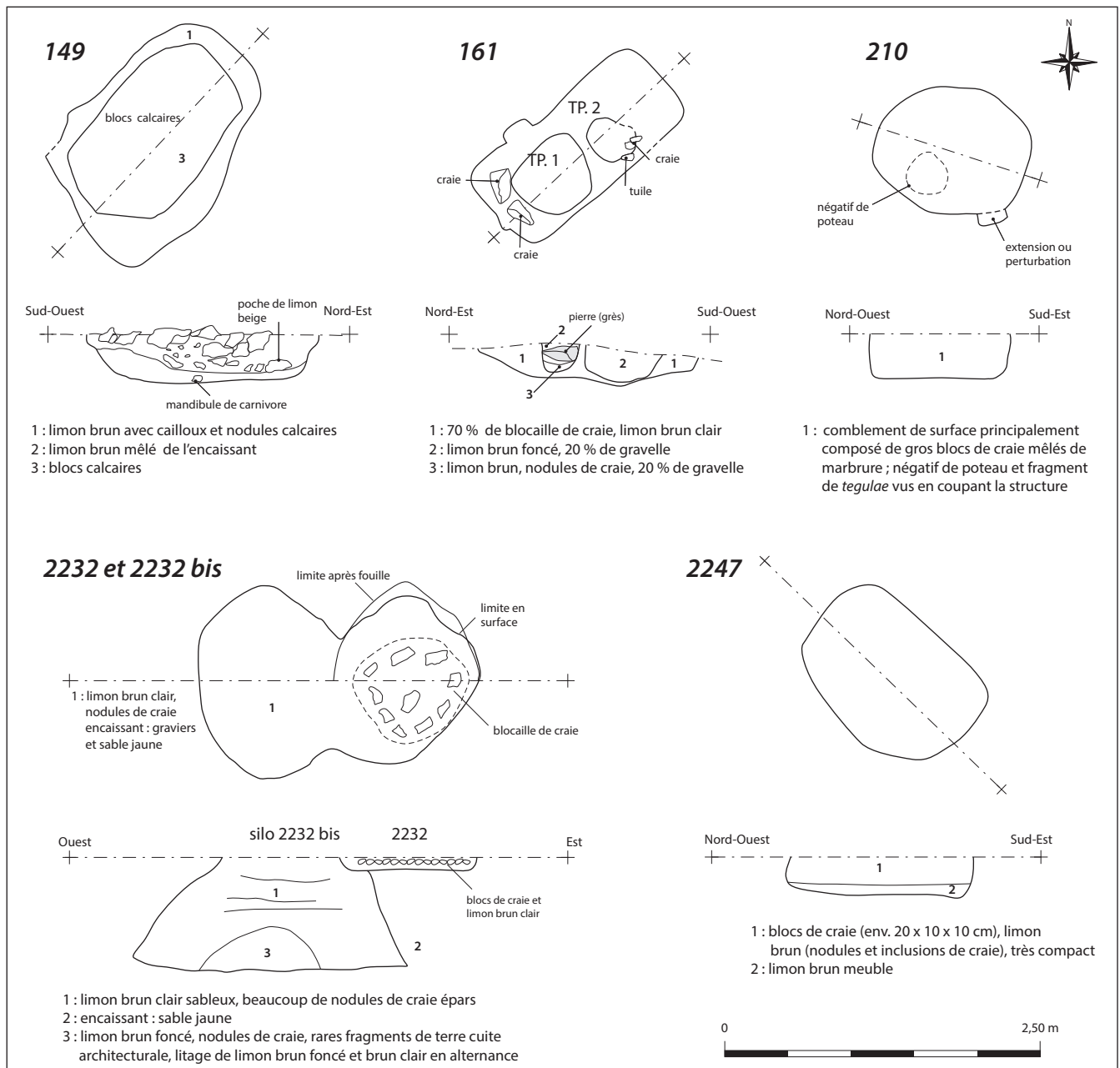


Fig. 48. Les fosses comportant un aménagement réalisé en petits blocs de craie (DAO : G. et N. Achard-Corompt, Inrap).

#### 4.8.2. La fosse 46

Cette fosse, située dans le quart nord du décapage, se développe sur 10 m x 2 à 3,75 m, pour une profondeur maximale (hors structure connexe) de 0,80 m (fig. 33 et 49). Elle est traversée par les puits 72 et peut-être par la fosse 71, et elle paraît recouper la fosse 526. En surface, son comblement principalement limoneux présente à son extrémité sud-ouest une zone plus charbonneuse. Son fond est relativement plat et son remplissage est composé de niveaux de limon également plans plus ou moins chargés en nodules calcaires. Du mobilier céramique (quatre vases) attribué aux VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles provient des US inférieures et médianes. Le puits 72, qui a livré un unique vase céramique, aurait pu être comblé durant le VIII<sup>e</sup> siècle. Cette datation, qui repose néanmoins sur très peu d'éléments, corrobore la chronologie envisagée, à partir du mobilier céramique, pour le colmatage de st.46. Elle paraît

recouper la fosse 526 qui a livré des macro-restes végétaux carbonisés dominés par le blé. Située dans un secteur moins densément occupé durant la période alto-médiévale, cette vaste structure possède une morphologie proche de certaines fosses gallo-romaines (st.366, 2226, 2270) pour lesquelles une fonction liée à l'extraction a été envisagée.

#### 4.9. UN SECTEUR FUNÉRAIRE À L'ÉCART DES STRUCTURES DOMESTIQUES

Le secteur funéraire regroupe quatre sépultures très arasées implantées dans et à proximité du fossé 259 qui prend place dans l'angle nord du fossé 254 (fig. 50). Vu l'état de conservation des structures, il est envisageable qu'une partie seulement de l'ensemble funéraire originel ait été conservé et qu'il se poursuive au-delà de l'espace décapé, à l'image de l'habitat.

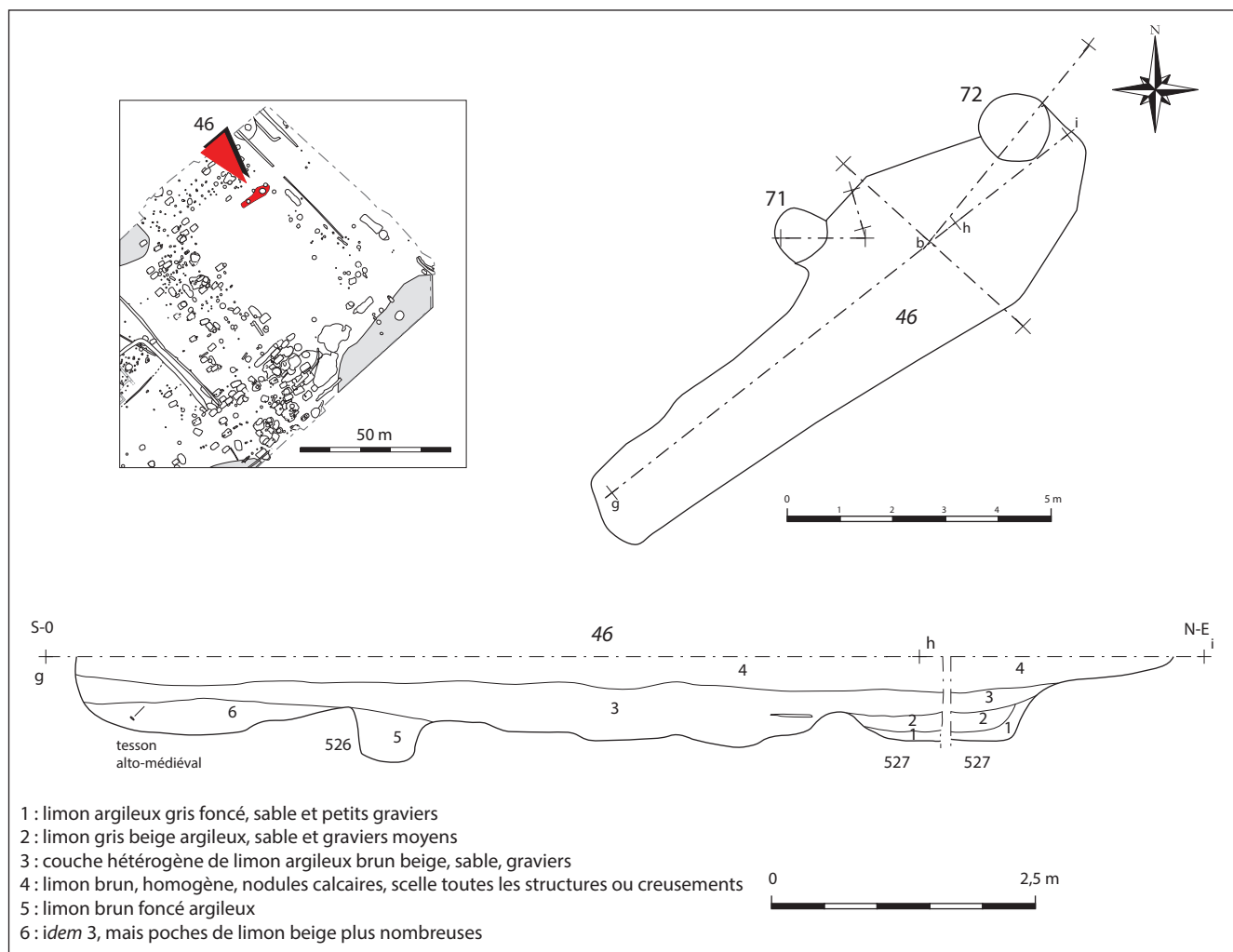


Fig. 49. Coupe longitudinale pratiquée dans la structure 46 (DAO : G. et N. Achard-Corompt).

Repéré sur près de 12 m de longueur, le fossé 259, orienté NO-SE, est parallèle au fossé 254. Sa largeur oscille entre 0,60 m et 0,70 m pour une profondeur conservée comprise entre 0,16 m et 0,20 m. Deux sépultures ont été aménagées dans son extrémité nord-ouest. Les deux autres sont localisées au sud et au nord de son tracé. Le comblement à dominante limoneuse du fossé a révélé très peu de mobilier archéologique (un vase, un reste de faune et de la terre cuite architecturale) interdisant de préciser le moment d'utilisation. La datation radiocarbone effectuée sur l'individu 260B (GrA-45361 : 1175 ± 30 BP) inhumé en son sein situe le moment inhumation entre la fin du VIII<sup>e</sup> et le X<sup>e</sup> siècle.

Les gestes funéraires (DESBROSSE-DEGOBERTIÈRE, 2012) pratiqués sont identiques à ceux observés sur les nécropoles classiques. On note cependant une grande variation dans l'orientation des corps. Aucun objet ni élément de parure ou vestimentaire n'a été découvert. Les inhumés sont des individus jeunes, enfant ou adolescents pour trois d'entre eux au moins. Ce regroupement spatial par tranche d'âge n'est pas exceptionnel, il peut cependant indiquer l'appartenance à une zone funéraire plus vaste, constituée de secteurs plus ou moins réservés à une catégorie de population. Le fossé 259 pouvait intervenir dans la délimitation du secteur funéraire.

Les sépultures se situent à l'écart des structures domestiques, dans un secteur dévolu à un moment à la production agricole ou au pacage des animaux. Il est difficile de situer, à partir des

informations issues de la fouille, le moment de fonctionnement de cette petite aire funéraire par rapport à l'aménagement et l'utilisation des enclos 254 et 270 (le colmatage du fossé 254 serait intervenu durant les VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles).

À 80 m au sud-est de ce secteur, une autre inhumation a été découverte en limite sud-est du décapage (st.2322) au sein de structures domestiques (fig. 50). Une fosse oblongue 2322 de 3,40 m x 3 m et à la fonction indéterminée, localisée au sein de structures gallo-romaines et alto-médiévales, a livré dans son comblement terminal le squelette d'une jeune femme. Avant elle et dans la même unité stratigraphique (US01), les restes d'une vieille jument et des ossements de bovidés ne présentant aucune connexion anatomique avaient été rejetés. La dépouille de la jeune femme a été déposée (?) 10 cm au-dessus de ces rejets fauniques. La disposition des restes osseux suggère que le corps a pu être placé sur le ventre et qu'il a été perturbé en cours de décomposition.

Cette jeune femme a subi un traitement *post mortem* totalement différent des défunts du secteur funéraire. Après avoir été inhumée dans une fosse en cours de comblement, qui avait déjà reçu les restes d'un cheval, il semble que l'on ait porté ensuite atteinte à son cadavre. La fosse comprenait du mobilier céramique (quatre tessons) proposant une datation VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècle, confirmée par l'analyse radiocarbone d'un charbon de bois prélevé au contact des restes osseux humains : Poz-46425 : 1225 ± 30 BP : 690 à 885 AD (2-sigma probabilité).

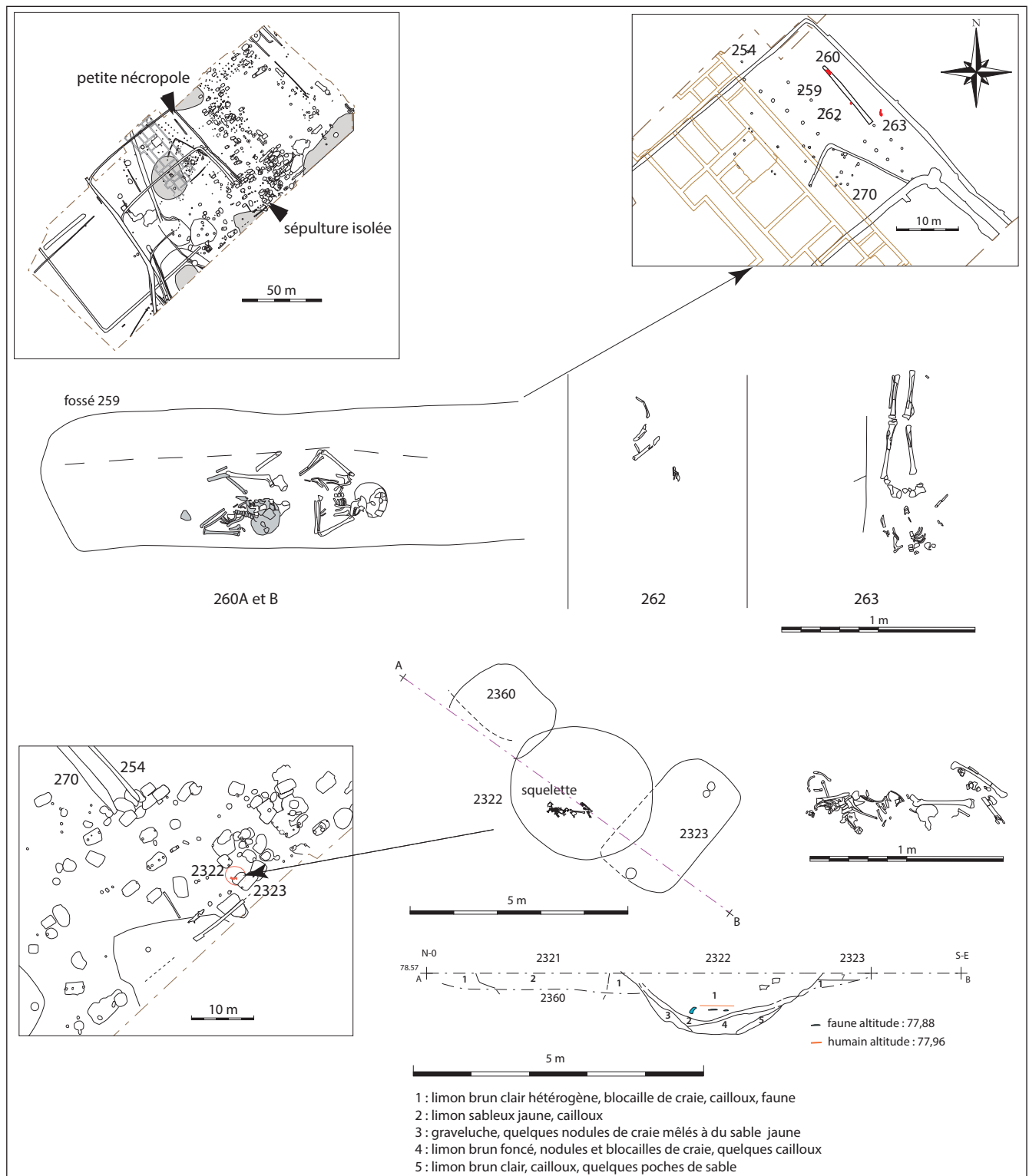


Fig. 50. Les sépultures alto-médiévales (DAO : S. Desbrosse-Degobertière, G. et N. Achard-Corompt).

#### 4.10. UN APERÇU D'UN VASTE ENSEMBLE AGRICOLE DU HAUT MOYEN ÂGE

Les installations alto-médiévales se déploient selon un axe NO-SE, reprenant celui de la partie résidentielle et se poursuivent au-delà de la fouille. Le secteur est dominé par la présence des cabanes excavées, des fosses et des puits. Une construction sur poteaux (habitat?) y prend également place, mais l'habitat à pro-

prement parler est hors de cette zone qui paraît réservée aux activités agricoles et artisanales. Des petites batteries de silos installés à l'écart des cabanes excavées semblent constituer la limite orientale d'une vaste cour de 1 500 m<sup>2</sup>, autour de laquelle prennent place la plupart des aménagements. Au sud-est de la ligne formée principalement par les cabanes excavées, une série d'enclos est creusée et accueille un petit secteur funéraire. Les fossés se poursuivent au-delà du secteur fouillé et pourraient appartenir à un réseau

parcellaire plus amplement développé autour de l'installation alto-médiévale.

Quelques éléments céramiques laissent envisager la fréquentation du lieu au moins jusqu'à la fin du XII<sup>e</sup> siècle.

## 5. CONCLUSION

### 5.1. DES ÉTABLISSEMENTS AGRICOLES, MAIS POUR QUELLE PRODUCTION ?

Que produisait-on sur le domaine à l'époque romaine ? Nous n'en savons rien. Les structures et les outils relatifs à des activités de production, d'élevage, de transformation et de stockage n'ont pas été reconnus lors de la fouille, qui a concerné essentiellement la partie résidentielle de l'établissement. Nous ne disposons pas non plus d'informations sur le cheptel élevé ou les animaux destinés aux travaux agricoles, les restes osseux étant rejetés hors de la *pars urbana*. Il n'a pas été relevé de trace d'un artisanat particulier, ni d'activité domestique spécifique. On ne peut pas affirmer que les infrastructures liées à l'extraction de grave sableuse soient en relation avec une activité commerciale. Cependant, l'étude du mobilier non céramique (FORT, 2012) permet d'entrevoir un changement entre l'établissement du Haut-Empire et l'installation du Bas-Empire. Pour la première période, le corpus correspond à ce que l'on s'attend à trouver sur la partie résidentielle d'une *villa*, soit des objets domestiques ou d'ameublement, des objets personnels, ainsi que quelques éléments liés au transport. On doit souligner l'absence d'ustensiles liés au soin du corps et la présence d'un unique élément de parure. Aucun objet n'est en relation avec la production agricole ou l'artisanat. Le faciès s'inverse pour les ensembles datés du Bas-Empire. Bien que les trouvailles soient toujours peu nombreuses (pesons, ciselet, douille d'outil), elles corroborent la pratique d'activités artisanales et agricoles sur le site même.

Ce sont d'ailleurs d'ensembles du Bas-Empire que proviennent les rares carporestes de céréales (WIETHOLD, 2012) observés pour la période romaine. Les macro-restes végétaux imbibés des puits 37 et 347 sont dominés par les plantes adventices, notamment plusieurs plantes messicoles comme l'orlaya (*Orlaya grandiflora*), le miroir de Vénus (*Legousia speculum-veneris*), la nigelle des champs (*Nigella arvensis*) et la saponaire des vaches (*Vaccaria hispanica*). Ces espèces témoignent de cultures de céréales d'hiver (épeautre, engrain, blé tendre) sur les terrains calcaires de la région, confirmées par de rares caryopses et vannes de céréales carbonisés d'épeautre et d'engrain. À ceux-ci, il faut ajouter les graines carbonisées de blé nu et d'orge vêtue polystyrique découvertes dans le comblement d'un des poteaux du bâtiment 1 édifié durant le Bas-Empire. L'analyse des carporestes imbibés des puits 37 et 347 témoigne également de la culture et de la consommation du chanvre et de plantes officinales ou condimentaires, tel que le fenouil bâtard, l'aneth, le persil et la moutarde noire. Les fruits cultivés attestés sont le coqueret, la poire, la vigne cultivée, le pommier et le noyer. La probable présence du cumin est remarquable car l'espèce, originaire du Proche-Orient, a besoin d'un climat chaud pour développer ses fruits. Il s'agit donc d'un produit importé. Les restes découverts dans la cave 2052 nous livrent le menu d'un repas pris à la fin du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. Il se composait de porc, de coq, d'oies, de poissons et d'huîtres, accompagnés de lentilles, de pois, de moutarde, de fenouil et de la coriandre. Le repas se concluait peut-être par des fruits car des pépins de raisins cultivés, consommés sous forme de fruits ou de vin, de poires, de pommes et de melon, ainsi que des graines de sureau ont été retrouvés. S'il s'agit de fruits frais l'événement se serait déroulé à

la fin de l'été. Les tessons de cruches, d'amphore régionale et de gobelet signalent une consommation de liquide non déterminé précisément. Après leurs rejets, la cave a été rapidement remblayée, en grande partie avec des enduits peints issus peut-être de la restauration ou des modifications entreprises sur la *villa* au tournant du II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. Il est tout à fait envisageable qu'une partie des aliments consommés ait été produite sur le domaine.

Pour le haut Moyen Âge, l'image offerte par les objets non céramiques est sensiblement la même que celle proposée pour le Bas-Empire. Bien que le nombre de découvertes d'objets domestiques, mobiliers et personnels augmente un peu, la plupart sont en lien avec la production agricole (fer de bêche), artisanale et domestique (broches de métiers à tisser verticaux, couteau de cuisine) et la pêche (navette à repriser les filets).

Les données relatives aux animaux élevés, consommés et/ou utilisés dans les travaux agricoles sont peu nombreuses et ponctuelles. Les restes de bovins sont prépondérants par rapport aux restes de caprinés et de porcs, mais sont insuffisants pour permettre d'entrevoir les modalités de gestion du cheptel. Toutes les classes d'âge sont représentées chez le bœuf et les caprinés, signalant une exploitation des animaux tournée à la fois vers la production de travail<sup>26</sup> et/ou de lait et de viande. Les trois sonnaillles issues de trois aménagements alto-médiévaux suggèrent l'existence de troupeaux. Un ossement de coq représente le seul témoignage de la basse-cour et aucun reste de mammifère sauvage ne vient signaler une activité cynégétique.

Nous possédons un peu plus d'informations concernant les céréales présentes sur le site, ainsi que leur mode de conservation. Contrairement à la période antique, la fouille a touché des infrastructures dévolues à la transformation et au stockage des productions. La présence de vannes suggère que le traitement des céréales et le nettoyage des récoltes étaient réalisés au sein ou à proximité de l'habitat. Une partie des récoltes était ensuite conservée dans des petites batteries de silos souterrains, en limite est d'un espace vide de structures en creux.

L'analyse carpologique<sup>27</sup> a mis en évidence 4 725 macro-restes végétaux, 4 190 restes carbonisés, 1 carporeste minéralisé et 534 restes imbibés, ces derniers provenant exclusivement d'une couche humide au fond du puits st.72. Les carporestes carbonisés sont presque exclusivement des restes de plantes cultivées et de leurs adventices. 3 951 carporestes, soit 94,2 % du corpus, sont des caryopses et vannes de céréales. La prépondérance des restes céréaliers souligne l'importance de la céréaliculture au sein de l'habitat médiéval (WIETHOLD, 2012). La production agricole consistait en une polyculture de céréales d'hiver (blé tendre, seigle, épeautre et engrain) et de céréales d'été (orge vêtue polystyrique, avoine cultivée...). La fréquence des céréales, calculée sur la série des prélèvements positifs (fig. 51), montre que l'orge vêtue polystyrique (*Hordeum vulgare* ssp. *vulgare*) était la céréale la plus importante avec 81 %. Suivent le blé nu – probablement le blé tendre (*Triticum aestivum*) – avec 77 % et l'avoine indéterminée, vraisemblablement l'avoine cultivée (*Avena sativa*), avec 65 % de fréquence. L'épeautre (*Triticum spelta*; 54 %), le seigle (*Secale cereale*; 46 %) et l'engrain (*Triticum monococcum*; 36 %) étaient des cultures céréalères secondaires pouvant être cultivées en métairie, notamment l'épeautre avec l'engrain. Concernant les chiffres absolus, l'orge vêtue polystyrique occupe le premier rang, du fait de la présence d'un stock de caryopses carbonisés dans le remplissage du silo

26. Pour les bœufs uniquement.

27. Trente prélèvements ont été tamisés, représentant un volume brut de 261 litres de sédiments traités.

| Juvigny (51) "Les Monteux"   | Nombre des prélèvements positifs<br>Nombre des structures positives<br>Datation<br>Volume/l<br>Noms vernaculaires (LAMBINON, VERLOOVE, 2012) | 26<br>20<br>VII <sup>e</sup> -XI <sup>e</sup> s. ap.<br>242,0 | %<br>4188 =<br>100 % | Fréquence<br>96 |
|--|--|---|----------------------|-----------------|
| <b>Fouilles 2008 + 2010</b>  |  |   |                      |                 |
| <b>Noms scientifiques (LAMBINON, VERLOOVE, 2012)</b>                     |  |   |                      |                 |
| <b>Céréales</b>  |  |   |                      |                 |
| <i>Hordeum vulgare</i> ssp. <i>vulgare</i>                               | Orge vêtue polystique  | 1224  | 29                   | 81              |
| <i>Triticum aestivum</i> s.l./ <i>durum</i> / <i>turgidum</i>            | Blé tendre/blé dur/blé barbu   | 472   | 11                   | 77              |
| <i>Triticum aestivum</i> s.l., frgm. de rachis                           | Blé tendre   | 1   | r                    |                 |
| <i>Triticum</i> cf. <i>aestivum</i> s.l./ <i>durum</i> / <i>turgidum</i> | Blé tendre/blé dur/blé barbu   | 3   | r                    |                 |
| <i>Triticum</i> sp.  | Blé, indéterminé   | 294   | 7                    | 73              |
| <i>Avena</i> sp.   | Avoine indéterminé   | 85  | 2                    | 65              |
| <i>Avena sativa</i> , bases de glumelles                                 | Avoine cultivée  | 1   | r                    |                 |
| <i>Triticum spelta</i>   | Épeautre   | 69  | 2                    | 54              |
| <i>Triticum spelta</i> , bases de glume                                  | Épeautre   | 122   | 3                    |                 |
| <i>Triticum spelta</i> , bases d'épillet                                 | Épeautre   | 17  | r                    |                 |
| <i>Secale cereale</i>  | Seigle   | 67  | 2                    | 46              |
| <i>Secale cereale</i> , fragments de rachis                              | Seigle   | 9   | r                    |                 |
| cf. <i>Secale cereale</i>  | Seigle   | 2   | r                    |                 |
| <i>Triticum monococcum</i>   | Engrain  | 18  | r                    | 35              |
| <i>Triticum monococcum</i> , bases de glume                              | Engrain  | 15  | r                    |                 |
| <i>Triticum monococcum</i> , bases d'épillet                             | Engrain  | 20  | r                    |                 |
| <i>Triticum</i> cf. <i>monococcum</i>                                    | Engrain  | 1   | r                    |                 |
| <i>Triticum dicoccon</i>   | Amidonier  | 2   | r                    | 4               |
| Cerealia indeterminata   | Céréales indéterminées   | 1509  | 36                   | 96              |
| Cerealia, nœds   | Céréales indéterminées   | 16  | r                    | 19              |
| Matière organique carbonisée (MOC)                                       | Pain/galette/bouillie  | 1   | r                    | 4               |
| <b>Légumineuses cultivées</b>  |  |   |                      |                 |
| <i>Vicia sativa</i> agg.   | Vesce cultivée   | 33  | +                    | 19              |
| <i>Pisum sativum</i>   | Pois   | 2   | r                    | 23              |
| cf. <i>Pisum sativum</i>   | Pois   | 4   | r                    |                 |
| <i>Vicia ervilia</i>   | Ers  | 11  | r                    | 12              |
| Leguminosae sativae indeterminatae                                       | Légumineuses indéterminés  | 7   | r                    | 19              |
| <b>Plantes oléagineuses</b>  |  |   |                      |                 |
| <i>Brassica</i> cf. <i>rapa</i> ssp. <i>campestris</i>                   | Navette d'été  | 3   | r                    | 4               |
| <b>Fruits cultivés</b>   |  |   |                      |                 |
| <i>Vitis vinifera</i> ssp. <i>vinifera</i>                               | Vigne cultivée   | 1   | r                    | 4               |
| <i>Prunus persica</i>  | Pêchier  | 1   | r                    | 4               |
| <b>Fruits sauvages</b>   |  |   |                      |                 |
| <i>Sambucus ebulus</i>   | Yèble  | 1   | r                    | 4               |

**Fig. 51a.** Les carporestes carbonisés des ensembles alto-médiévaux, sauf puits st.72. Comptages en nombre minimum d'individus (NMI) et fréquences calculées sur la série des prélèvements. Rappel des abréviations : agg. = aggregatio, cf. = confer, détermination incertaine ; min. = restes minéralisés ; s.l. = sensu lato ; sp. = species, espèce. Pourcentages : + = entre 0,5 et 1 % ; r = raro, <0,5 % (déterminations : J. Wiethold, Inrap).

2274. Les adventices observées témoignent de cultures de céréales sur des sols argilo-limoneux.

Trois légumineuses cultivées ont été mises en évidence : la vesce cultivée (*Vicia sativa* agg.), l'ers (*Vicia ervilia*) et le pois (*Pisum sativum*). Les premières étaient probablement utilisées comme plantes fourragères dans l'alimentation du bétail.

Il faut encore évoquer un pépin de la vigne cultivée (*Vitis vinifera* ssp. *vinifera*) provenant du remplissage du puits 2314 et un noyau de pêche (*Prunus persica*) issu du comblement de la fosse 151. La culture du pêcher au haut Moyen Âge, rarement attestée, pourrait être un indicateur d'un certain luxe. Une production d'origine locale est envisageable mais demande à être confirmée car elle repose sur un reste unique.

Les carporestes relatifs à la période du haut Moyen Âge à Juvigny sont assez représentatifs pour évaluer l'agriculture du village, mais insuffisants pour évaluer la consommation des produits végétaux sur le site car les fruits et plantes de cueillette sont plus rarement attestés.

## 5.2. LA PLACE DES MORTS

Si la fouille lève le voile sur certains aspects de la vie quotidienne durant l'Antiquité, elle reste assez logiquement muette, vu le secteur concerné, sur le mode de traitement funéraire et le lieu d'ensevelissement des défunts. Des survols aériens ont révélé la présence d'un ensemble funéraire gallo-romain structuré<sup>28</sup> à 450 m au nord-est de l'établissement. Ce sont à ce jour les plus proches vestiges funéraires antiques reconnus.

L'inhumation en limite de l'habitat alto-médiéval de quatre immatures s'inscrit dans un schéma classique d'implantation funéraire pour cette période. Ils signalent que ce lieu, ancienne cour résidentielle de la *villa*, est désormais hors des secteurs réservés à l'habitat et à l'artisanat, une sorte de « zone-tampon » entre l'installation agricole et les champs cultivés. Ils indiquent également un

28. Datation proposée après prospections pédestres.

| Juigny (51) "Les Monteux"                         | Nombre des prélèvements positifs<br>Nombre des structures positives | 26<br>20                                 | %               | Fréquence  |
|---|---|--|-----------------|------------|
| Fouilles 2008 + 2010                              | Datation  | VII <sup>e</sup> -XI <sup>e</sup> s. ap. | 4188 =<br>100 % | 96         |
| Noms scientifiques (LAMBINON, VERLOOVE, 2012)     | Noms vernaculaires (LAMBINON, VERLOOVE, 2012)                       |  |                 |            |
| <b>Messicoles et autre végétation synanthrope</b> |   |  |                 |            |
| <i>Lithospermum arvense</i>                       | Grémil des champs   | 56                                       | 1               | 19         |
| <i>Lolium temulentum</i>                          | Ivraie enivrante  | 10                                       | r               | 19         |
| <i>Medicago lupulina</i>                          | Luzerne lupuline  | 10                                       | r               | 19         |
| <i>Trifolium campestre/dubium/arvense</i>         | Trèfle des champs/Petit tr. jaune/Pied-de-lièvre                    | 9  | r               | 19         |
| <i>Sherardia arvensis</i>                         | Shérarde des champs   | 7  | r               | 19         |
| <i>Rumex crispus/obtusifolius</i>                 | Patience crêpue/P. à feuilles obtuses                               | 4  | r               | 15         |
| <i>Fallopia convolvulus</i>                       | Vrillée liseron   | 10                                       | 1               | 12         |
| <i>Agrostemma githago</i>                         | Nielle des blés   | 4  | r               | 12         |
| <i>Agrostemma githago</i> , dents de calice       | Nielle des blés   | 2  | r               | 8          |
| <i>Veronica hederifolia</i> agg.                  | Véronique à feuilles de lierre                                      | 4  | r               | 12         |
| <i>Fallopia convolvulus/dumetorum</i>             | Vrillée liseron/V. des buissons                                     | 3  | r               | 12         |
| <i>Atriplex</i> cf. <i>patula</i>                 | Arroche étalée  | 8  | r               | 8          |
| <i>Lolium</i> cf. <i>perenne</i>                  | Ivraie vivace   | 2  | r               | 8          |
| <i>Vicia hirsuta / tetrasperma</i> agg.           | Vesce hérissée/V. à quatre graines                                  | 1  | r               | 4          |
| <i>Bromus</i> cf. <i>secalinus</i>                | Brome seigle  | 2  | r               | 4          |
| <i>Polygonum aviculare</i> agg.                   | Trainasse   | 1  | r               | 4          |
| <i>Plantago lanceolata</i>                        | Plantain lancéolé   | 2  | r               | 4          |
| <i>Plantago lanceolata</i> , min.                 | Plantain lancéolé   | 1  | r               | 4          |
| <i>Orlaya grandiflora</i>                         | Orlaya  | 3  | r               | 4          |
| <i>Centaurea cyanus</i>                           | Centauree bleuet  | 1  | r               | 4          |
| <i>Stachys annua</i>                              | Epervière annuelle  | 1  | r               | 4          |
| <i>Malva</i> sp.                                  | Mauve   | 1  | r               | 4          |
| <i>Anthemis arvensis</i>                          | Fausse camomille  | 1  | r               | 4          |
| <i>Chenopodium hybridum</i>                       | Chénopode hybride   | 1  | r               | 4          |
| <i>Fumaria officinale</i>                         | Fumeterre officinale  | 1  | r               | 4          |
| <i>Verbena officinale</i>                         | Verveine  | 4  | r               | 4          |
| <i>Chenopodium album</i>                          | Chénopode blanc   | 1  | r               | 4          |
| <b>Plantes de zones humides</b>                   |   |  |                 |            |
| <i>Carex flacca</i>                               | Laïche glauque  | 1  | r               | 4          |
| <i>Carex flava</i> -type                          | Laïche jaune-type   | 1  | r               | 4          |
| <b>Autres</b>                                     |   |  |                 |            |
| <i>Centaurea</i> sp.                              | Centauree   | 2  | r               | 8          |
| <i>Vicia</i> sp.                                  | Vesce   | 3  | r               | 8          |
| <i>Galium</i> sp.                                 | Gaillet   | 1  | r               | 4          |
| <i>Festuca</i> sp.                                | Fétuque   | 1  | r               | 4          |
| <i>Juncus</i> sp., fruit                          | Jonc  | 1  | r               | 4          |
| Poaceae   | Graminées   | 4  | r               | 15         |
| Fabaceae  | Papilionacées   | 5  | r               | 8          |
| <i>Claviceps purpurea</i> , fructifications       | Ergot   | 1  | r               | 4          |
| Indeterminata, carbonisés                         | Indéterminés carbonisés   | 7  | r               | 19         |
| <b>Total</b>                                      |   | <b>4 188</b>                             | <b>100 %</b>    | <b>100</b> |

**Fig. 51b.** Les carpoestes carbonisés des ensembles alto-médiévaux, sauf puits st.72. Comptages en nombre minimum d'individus (NMI) et fréquences calculées sur la série des prélèvements. Rappel des abréviations : agg. = aggregatio, cf. = confer, détermination incertaine ; min. = restes minéralisés ; s.l. = sensu lato ; sp. = species, espèce. Pourcentages : + = entre 0,5 et 1 % ; r = raro, <0,5 % (déterminations : J. Wiethold, Inrap).

regroupement topographique des populations par âge au moment du décès. En revanche, nous ne pouvons pas affirmer s'ils constituent un groupe à part entière et isolé ou s'ils forment l'extrémité sud d'une plus vaste nécropole qui se développerait hors de l'emprise fouillée. Le traitement funéraire réservé à la défunte déposée dans une structure de stockage réutilisée en dépotoir nous rappelle, sans en expliquer la cause, que tous les individus ne bénéficient pas des mêmes attentions après leur mort et que certains sont écartés des zones funéraires communautaires.

### 5.3. ÉVOLUTION ET TRANSFORMATION D'UNE VILLA DANS LA PLAINE CRAYEUSE

De nombreuses zones d'ombre subsistent quant à la structuration et à l'évolution des établissements qui se sont succédé pendant dix siècles sur l'actuel lieu-dit des « Monteux » à Juigny. À travers les informations issues de la fouille, il est possible de percevoir les grandes étapes de sa mise en place, mais les remaniements plus discrets, les phases de transition sont difficiles à restituer. La configuration de l'établissement, notamment la disposition de la *pars urbana* et de la *pars rustica*, reste à l'état d'hypothèse.

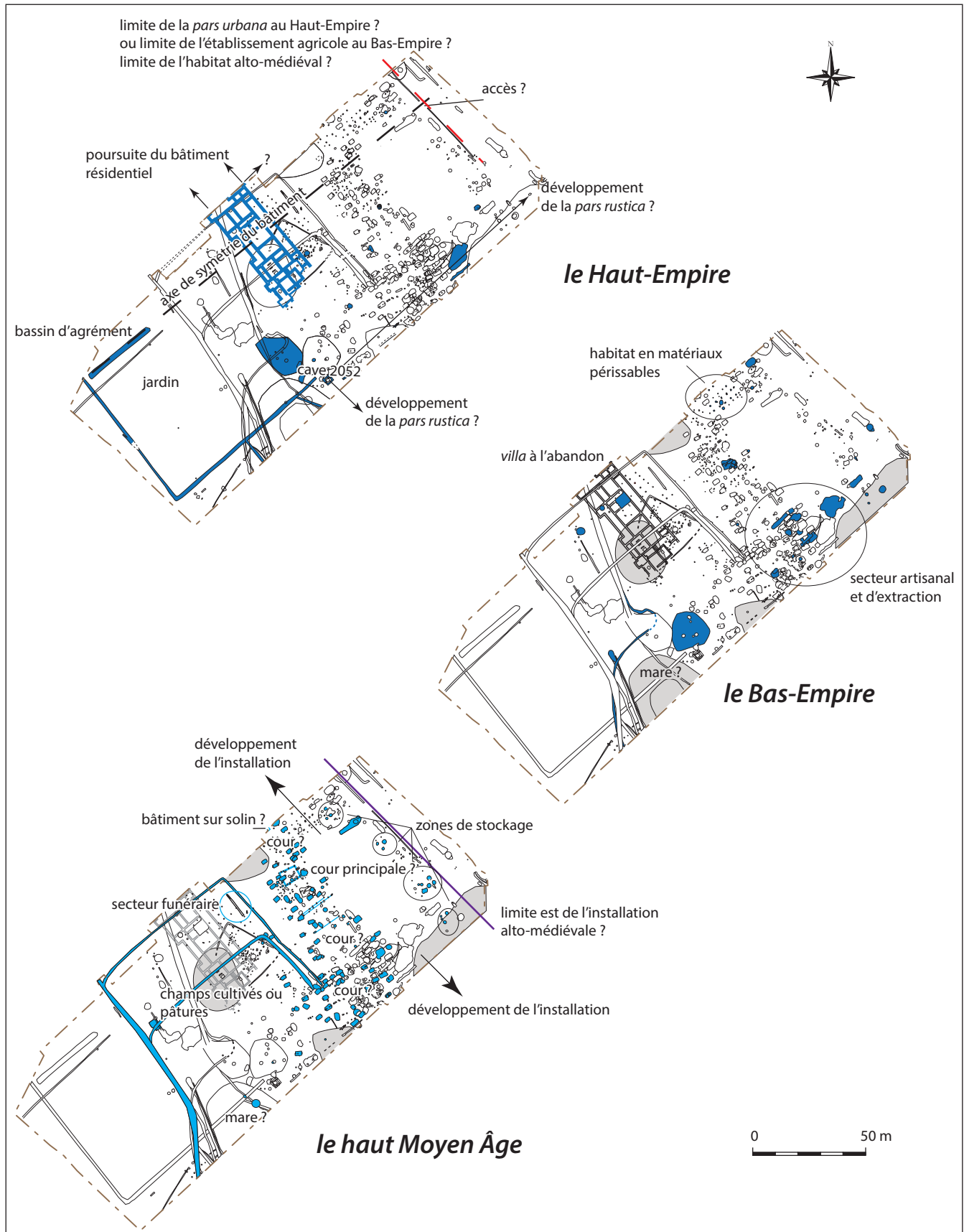


Fig. 52. Évolution de l'installation des Monteux du 1<sup>er</sup> au ix<sup>e</sup> siècle (DAO : G. et N. Achard-Corompt, Inrap).

Le I<sup>er</sup> siècle après J.-C. marque la construction d'un vaste édifice qui semble en cours de démantèlement dès le III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Cependant, les atteintes portées au bâtiment résidentiel ne signifient pas nécessairement un déclin de l'établissement agricole. L'occupation perdure durant les III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles en changeant d'aspect. Les rares éléments mobiliers et immobiliers suggèrent l'abandon de la partition et l'installation au Bas-Empire d'au moins un bâtiment sur poteaux dans l'ancienne cour de la partie résidentielle de la *villa*. Il est envisageable, bien que l'intégralité de l'installation n'ait pas été reconnue, que l'emprise de l'établissement se rétracte avec l'abandon progressif du bâtiment résidentiel avant de se concentrer au nord-est de ce dernier. Ces phénomènes de rétraction de l'habitat durant les III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles ont été reconnus sur de nombreux sites régionaux comme à Cernay-lès-Reims « Les Petits Didris » (KOEHLER *et alii*, 2004) et de Sillery « le Clos Harlogne » (ACHARD-COROMPT *et alii*, 2009). L'occupation des V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles est illustrée par quelques restes céramiques, leur faiblesse numérique symbolisant peut-être le délaissement de ce secteur jusqu'au début du VII<sup>e</sup> siècle, où l'occupation reprend. Il existe cependant un élément allant dans le sens d'une continuité de l'occupation, c'est la pérennisation d'un secteur réservé à une activité particulière, celui de la cuisson des aliments, qui est le même au Bas-Empire et au haut Moyen Âge. L'occupation s'amplifie durant le VIII<sup>e</sup>, avant de péricliter à la fin du IX<sup>e</sup> siècle (fig. 52).

La fouille n'a pu démontrer une continuité entre les installations laténiennes et gallo-romaines. Un hiatus de 75 à 100 ans existe entre l'arrêt de la fréquentation de l'installation laténienne (potentiel petit sanctuaire rural) et la mise en place du bâtiment romain. La première, dont le statut et le mode de fonctionnement restent à définir, pourrait participer à la structuration du secteur, *via* le fossé 339. Nous ne savons pas si sa présence a influé sur le choix du lieu d'implantation de la *villa*. Elle n'a pas été intégrée mais recouverte par la construction gallo-romaine et aucun vestige, mobilier ou immobilier, ne signale un lieu de culte à cet emplacement ou à proximité immédiate pour l'époque romaine.

Des interrogations persistent concernant la morphologie et le mode de fonctionnement du bâtiment résidentiel de la *villa*. Très peu d'éléments décoratifs nous sont parvenus : des peintures murales (MONDY, FROELIGER, 2012), quelques tesselles de mosaïque noires et blanches, de très rares fragments de marbres, ainsi que des dalles et plaquettes de pierre de Savonnières sciées qui pourraient avoir été utilisées en pavement et comme éléments de couverture pour une partie des bâtiments. La majeure partie des matériaux utilisés dans la construction a été récupérée et dispersée. Seules les fondations en craie, dont l'approvisionnement est aisé en Champagne crayeuse, ont été négligées. Ces matériaux n'ont pas été retrouvés dans les aménagements du haut Moyen Âge. Cette absence de emploi constitue peut-être une première preuve d'un démantèlement du bâtiment romain antérieur à la période alto-médiévale.

L'installation des « Monteux » se singularise par sa longévité. Même si l'occupation des V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles manque de substance, une occupation pérenne peut être envisagée entre le I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.<sup>29</sup> et le IX<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. Rares sont les sites ruraux en plaine crayeuse champenoise à avoir connu une durée d'utilisation aussi longue. Sur les plateaux crayeux (ACHARD-COROMPT, 2005, p. 61-67), les installations fondées au début de l'Empire périclitent et disparaissent au III<sup>e</sup> s. ap. J.-C., laissant de vastes zones dépourvues d'habitat pendant une longue période. Cela ne se traduit pas forcément

par la réapparition de grandes étendues sauvages, mais nous oriente vers un changement dans le mode d'exploitation de la plaine champenoise. Dans les secteurs plus privilégiés, notamment en relation avec des agglomérations antiques, où sur des terroirs plus favorables à l'agriculture (vallée alluviale), une reprise de l'occupation ou des fondations nouvelles marquent la seconde partie du III<sup>e</sup> et le IV<sup>e</sup> siècle, mais il est exceptionnel que l'occupation se prolonge au-delà des premières décennies du V<sup>e</sup> siècle (ACHARD-COROMPT, étude en cours). L'installation de Sillery « le Clos Harlogne » dans la vallée de la Vesle ferait exception comme celle de Juvigny. La fouille y a dévoilé une partie de la *pars urbana* d'un établissement agricole, beaucoup plus réduit que celui des « Monteux » mais portant l'empreinte de la romanisation (structuration de l'édifice et matériaux employés). Il a été établi durant la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., restructuré à la fin du III<sup>e</sup> siècle et occupé jusqu'au début du VIII<sup>e</sup> siècle<sup>30</sup>. L'exemple de Sillery suggère que, dans la plaine crayeuse, il n'y pas forcément de relation entre les dimensions d'un établissement et sa pérennité. Les sols assurant des rendements agricoles plus importants ou simplement plus réguliers, voire la proximité d'un centre urbain, ont une incidence non négligeable sur la pérennisation d'une installation. Néanmoins, si ces habitats se pérennisent, ils sont, même les plus imposants, profondément remaniés au cours du III<sup>e</sup> siècle. Ce siècle apparaît donc, pour l'économie et l'exploitation de la plaine crayeuse, comme une période de transition et/ou de restructurations.

La fouille de Juvigny confirme l'existence de *villae* dans la plaine crayeuse, ces dernières se cantonnant à des secteurs géographiques particuliers. En effet, un rapide survol des établissements ruraux gallo-romains fouillés de ce secteur indique que les vallées et les marges de la plaine crayeuse sont privilégiées, au détriment des plateaux, pour l'aménagement des exploitations de grandes dimensions. Des sols de meilleure qualité, un accès à l'eau potable facilité par la présence de la nappe phréatique et un terroir plus diversifié sont plus à même de supporter et de garantir la capacité de production de ces établissements agricoles. Michel Chossenot supposait déjà une telle distribution pour l'interfluve Vesle/Suippe en s'appuyant uniquement sur des données issues de prospections aériennes et pédestres (CHOSSENOT, 2004, p. 96-116).

Mais toutes les installations en vallée ne sont pas pour autant des *villae* comme en témoigne l'exemple de Sillery. Dans un rayon de 600 m autour de la *villa* des « Monteux », six occupations gallo-romaines, dont cinq ont livré des vestiges de fondations en craie, ont été reconnues, soit six points d'habitats<sup>31</sup> pour 42 ha, 0,429 km<sup>2</sup>. Aucun ne semble atteindre les dimensions de la *villa* des « Monteux », bien qu'un site comporte un bâtiment de près de 500 m<sup>2</sup>. La présence du grand établissement de Juvigny n'a donc pas empêché le développement d'autres d'installations à proximité.

Malgré la découverte de la *villa* de Juvigny, la plaine crayeuse est essentiellement mise en valeur par l'intermédiaire d'exploitations de taille modeste. Leur romanisation s'exprime à la fois à travers leur structuration, leur équipement et la présence d'éléments décoratifs. Les *villae* restent des exceptions et ceci illustrerait l'adaptation de l'outil d'exploitation à un terroir spécifique, en dépit des modes de constructions alors en cours. L'affirmation du statut du propriétaire ne se manifesterait pas forcément par l'aménagement d'un grand domaine foncier ostentatoire, mais se traduirait ailleurs qu'à la campagne ou sous une autre forme.

30. À noter que, comme pour Juvigny, il est difficile de juger de l'importance de l'installation durant le V<sup>e</sup> siècle.

31. Ce calcul est valable pour le Haut-Empire mais les informations ne sont pas disponibles pour le Bas-Empire.

29. Voir le I<sup>er</sup> s. av. J.-C.



## BIBLIOGRAPHIE

- ACHARD-COROMPT N., 2005, «Vatry à l'époque romaine», in: LAGATIE C., VANMOERKERKE J. dir., *Europort de Vatry: les pistes de l'archéologie*, Langres, éd. Dominique Guéniot, p. 61-67.
- ACHARD-COROMPT N., en cours, «L'occupation de la plaine crayeuse: les environs de Reims», in: KASPRZYK M. dir., *L'Antiquité tardive en Bourgogne et Champagne-Ardenne: formes de l'occupation et culture matérielle*, Rapports de projet d'action scientifique, Metz, Inrap Grand-Est nord.
- ACHARD-COROMPT N., ACHARD-COROMPT G., AUXIETTE G., BANDELLI A., BECQ G., BONNAIRE E., CABART H., CULOT S., AHÜ-DELOR A., DESENNE S., FECHNER K., FILIPIAK B., FORT B., GELOT J., MOREAU C., PARESYS C., PELTIER V., PREVOT P., TEGEL W., TISSERAND N., TRUC M.-C., WIETHOLD J., 2009, *Sillery 'Le Clos Harlogne'*, Rapport final d'opération de fouille, Metz, Inrap Grand-Est nord, 3 vol.: 140 p., 304 p. et 100 p., ill.
- ACHARD-COROMPT N., BANDELLI A., BOULESTIN B., AHÜ-DELOR A., BRUNET-GASTON V., DESBROSSE-DEGOBERTIÈRE S., FILIPIAK B., FORT B., FROELIGER N., GADAUT A., LEPAREUX-COUTURIER S., LOUIS A., MONDY M., PILLIOT C., SAUREL M., TISSERAND N., TRUC M.-C., WIETHOLD J., 2012, *Juvigny 'Les Monteux': les fouilles de 2008 et 2010*, Rapport de fouille, Metz, Inrap Grand-Est nord, 2 vol.: 610 p. et 300 p.
- AHÜ-DELOR A., 2012, «Étude spécialisée 3: la céramique gallo-romaine et alto-médiévale du site de Juvigny 'Les Monteux' (Marne)», in: ACHARD-COROMPT *et alii*, 2012, vol. 1: p. 311-342.
- ARCELIN P., TUFFREAU-LIBRE M. dir., 1998, *La quantification des céramiques: conditions et protocole, Actes de la table ronde du Centre archéologique européen du Mont Beurnay, Glux-en-Glenne, 7-9 avril 1998*, Glux-en-Glenne, Bibracte-Centre archéologique européen, 139 p. (*Bibracte*, 2).
- BANDELLI A., 2012, «Étude spécialisée 9: les restes fauniques du site de Juvigny 'Les Monteux'», in: ACHARD-COROMPT *et alii*, 2012, vol. 1: p. 447-490.
- BIEGERT S., DERU X., FRONTEAU G., PAICHELER J.-C., 2004, «Les productions du 'groupe de pâte champenois': caractérisations archéologiques, pétrographiques et chimiques», *Revue du Nord*, t. 86, n° 358, p. 135-161.
- BLANQUAERT G., BOSSUT D., CLAVEL V., DESCHODT I., DESOUTTER S., HENTON A., LERICHE B., 2007, *La plate-forme multimodale Delta3 à Dourges, le site LAI du 'Marais de Dourges' 62 274 012 AH*, Rapport final de l'opération de fouille préventive n° 02/049, Inrap Nord/Picardie, 3 vol.: 425 p., 135 p. et non paginé [175 p.].
- CHOSSENOT M., 2004, «La Tène finale et la période gallo-romaine dans le département de la Marne», in: CHOSSENOT R. dir., CHARPY J.-J., CHOSSENOT M. coll., *La Marne*, Paris, Acad. des Inscriptions et Belles Lettres, 848 p., ill., cartes, plans (*Carte archéologique de la Gaule*, 51-1).
- DERU X., 2015, *Durocortorum: la céramique de César à Clovis*, Reims, SAC, 350 p. (*Bull. de la Soc. archéologique champenoise*, 107 - *Archéologie urbaine*, 11).
- DESBROSSE-DEGOBERTIÈRE S., 2012, «Étude spécialisée 13-1: étude anthropologique du site de Juvigny 'Les Monteux' (Marne)», in: ACHARD-COROMPT *et alii*, 2012, vol. 1: p. 581-595.
- DESBROSSE V., RIQUIER V., 2012, «Les établissements ruraux palissadés hallstattiens en Champagne», in: SCHÖNFELDER M., SIEVERS S. dir., *L'âge du Fer entre la Champagne et la vallée du Rhin, Actes du 34<sup>ème</sup> colloque de l'AFEAF, 13-16 mai 2010, Aschaffenburg, Allemagne*, Mayence, Römisch-Germanisches Zentralmuseum, Ratisbonne, Verl. Schnell & Steiner, p. 3-27. (*RGZM-Tagungen*, 14).
- DESSALES H., 2011, «Le décor des fontaines domestiques en Gaule: une adaptation des modèles italiques?», in: BALMELLE C., ERISTOV H., MONIER F. dir., *Décor et architecture en Gaule entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge: mosaïque, peinture, stuc...*, Actes du colloque international, Univ. de Toulouse II-Le Mirail, 9-12 oct. 2008, Bordeaux, Aquitania, p. 241-255 (20<sup>ème</sup> suppl. à *Aquitania*).
- DUROST R., 2007, «L'indispensable confrontation des datations archéométriques et céramologiques à la compréhension de l'habitat rural de Semoine (Aube), occupé du III<sup>e</sup> au VIII<sup>e</sup> siècle», in: *Actes du congrès de la SFECAG, Langres, 17-20 mai 2007*, Marseille, SFECAG, p. 127-134.
- DUROST R., BANDELLI A., DELOR-AHÜ A., FILIPIAK B., FRIBOULET M., LOUIS A., 2011, *Sarry (Marne) 'Les Auges': Âge du Bronze et Antiquité*, Rapport de fouille, Metz, Inrap Grand-Est nord, 218 p.
- FERDIÈRE A., GANDINI C., NOUVEL P., COLLART J.-L., 2010, «Les grandes villae 'à pavillons multiples alignés' dans les provinces des Gaules et des Germanies: répartition, origine et fonctions», *R.A.E.*, t. 59-2010, fasc. 2, p. 357-446.
- FEUGÈRE M., 1985, *Les fibules en Gaule méridionale de la conquête à la fin du V<sup>e</sup> siècle après J.-C.*, Paris, éd. du CNRS, 509 p. (12<sup>ème</sup> suppl. à la *Revue archéologique de la Narbonnaise*).
- FILIPIAK B., 2012, «Les monnaies gallo-romaines et alto-médiévales du site de Juvigny 'Les Monteux'», in: ACHARD-COROMPT *et alii*, 2012, vol. 1: p. 343-347.
- FORT B., 2012, «Étude spécialisée 10: les objets non céramiques (métal, pierre, matières dures d'origine animale) et la gravure anthropomorphe sur support crayeux du site de Juvigny 'Les Monteux' (Marne)», in: ACHARD-COROMPT *et alii*, 2012, vol. 1: p. 491-517.
- GADAUT A., 2012, «Étude spécialisée 2: les monnaies gauloises et les rouelles du site de Juvigny 'Les Monteux' (Marne)», in: ACHARD-COROMPT *et alii*, 2012, vol. 1: p. 301-309.
- GASTON-BRUNET V., 2012, «Étude spécialisée 5: étude du lapidaire de la villa de Juvigny 'Les Monteux'», in: ACHARD-COROMPT *et alii*, 2012, vol. 1: p. 349-414.
- GENTILI F., 2009, «Typologie et analyse spatiale des fonds de cabane du haut Moyen Âge en Pays de France: l'exemple de Villiers-le-Sec et des sites environnants: Baillet-en-France, Le Mesnil-Aubry, Louvres et Villiers-le-Bel», in: GENTILI F., LEFÈVRE A. dir., *L'habitat rural du haut Moyen Âge en Île-de-France, Programme collectif de recherche, Bilan 2004/2006*, Guiry-en-Vexin, Centre de recherches archéologiques du Vexin français, p. 31-59 (2<sup>ème</sup> suppl. au *Bull. archéologique du Vexin français et du Val-d'Oise*).
- GESTREAU R., JÉMIN R. dir., 2009, *Plichancourt 'Les Monts'*, Rapport final d'opération, Metz, Saint-Martin-sur-le-Pré, Inrap Grand-Est nord, 2 vol.: 200 p. et 145 p.
- HÉNON B., 2010, «Les amphores», in: MALRAIN E., BAUVAIS S., HÉNON B., LÉGROS V., SAUREL M., PISSOT V., avec les contr. de BOULEN M. et FECHNER K., «Le site artisanal de La Tène finale et du gallo-romain de Ronchères (Aisne) 'Le Bois de la Forge'», *Revue archéologique du Picardie*, 2010, 1-2, p. 82-90.
- KOEHLER A., HÉNON B., MORIZE D., AUXIETTE G., 2004, *Cernay-lès-Reims 'Les Petits Didris': villa gallo-romaine: Barreau est de Reims, itinéraire de substitution - Contournement de Witry-lès-Reims*, Rapport de fouilles, Metz, Inrap Grand-Est nord, 4 vol.: 143 p., 98 p. 215 p. et non paginé [200 p.].

- LAMBINON J., VERLOOVE F., 2012, *Nouvelle flore de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines (Ptéridophytes et Spermatophytes)*, Meise, éd. du Patri-moine du Jardin botanique national de Belgique, 1194 p.
- LAMBOT B., MÉNIEL P., 2000, «Le centre communautaire et culturel du village gaulois d'Acy-Romance dans son contexte régional», in: VERGER S. dir., *Rites et espaces en pays celte et méditerranéen: étude comparée à partir du sanctuaire d'Acy-Romance, Actes de la table ronde, 18-19 avril 1997*, Rome, École française de Rome, p. 7-139 (*Coll. de l'École Française de Rome*, 276).
- LURAIN M., ALLOUC J., LEROUX J., LOUIS P., MONCIARDINI Ch., MORFAUX P., 1985, *Notice explicative de la feuille d'Avize à 1/50 000*, Orléans, éd. du BRGM, 37 p.
- MONDY M., FROELIGER N., 2012, «Étude spécialisée 6: les enduits peints du site de Juvigny 'Les Monteux' (Marne)», in: ACHARD-COROMPT et alii, 2012, vol. 1: p. 415-446.
- MOREAU C., SAUREL M., 2012, «En Champagne, au cœur du territoire rème: la chronologie de la fin de l'âge du Fer», in: BARRAL, Ph., FICHTL S., dir., *Regards sur la chronologie de la fin de l'âge du Fer (III<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle avant notre ère) en Gaule non méditerranéenne, Actes de la table ronde de Bibracte du 15-17 oct. 2007*, Glux-en-Glenne, Bibracte-Centre archéologique européen, p. 167-191. (*Bibracte*, 22).
- NOUVEL P., 2011, «Nitry (Yonne, Champagne)», in: REDDÉ M., BARRAL Ph., FAVORY F., GUILLAUMET J.-P., JOLY M., MARC J.-Y., NOUVEL P., NUNINGER L., PETIT Ch. dir., *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule*, Glux-en-Glenne, Bibracte-Centre archéologique européen, p. 475-485 (*Bibracte*, 21).
- OUZOULIAS P., 2011, «La villa dans l'est des Gaules: un témoin de la 'romanisation'?», in: REDDÉ M. et alii, 2011, p. 475-485 (*Bibracte*, 21).
- OUZOULIAS P., VAN OSSEL P., 2007, «Petites et grandes exploitations agricoles: le cas de la Plaine de France», in: LEVEAU P., RAYNAUD Cl., SABLAYROLLES R., TRÉMENT F. dir., *Les formes de l'habitat rural gallo-romain: terminologies à l'épreuve des réalités archéologiques, Colloque Ager VIII, Toulouse, 2007*, Bordeaux, Aquitania, p. 111-121 (17<sup>ème</sup> suppl. à *Aquitania*).
- PIETRI L., BEAUJARD B., BIARNE J., BRULET R., DABROWSKA E., GAILLARD M., MÉRIAUX C., RAEPSAET-CHARLIER M.-T., 2006, *Topographie chrétienne des cités de la Gaule. fasc. XIV: Province ecclésiastique de Reims, Belgica secunda*, Paris, éd. de Boccard, 170 p.
- PIETTE J., DEPEYROT G., 2008, *Les monnaies et les rouelles du sanctuaire de La Villeneuve-au-Châtelot (Aube) (2<sup>e</sup> s. av. J.-C. - 5<sup>e</sup> s. ap. J.-C.)*, Wetteren, Moneta, 250 p. (*Moneta*, 74).
- RABASTÉ Y., BOCQUILLON H., DUDA D., GELLIOT E., 2008, *Béthény 'Sous les Vignes'*, Rapport de diagnostic, Metz, Inrap Grand-Est nord, 120 p.
- REDDÉ M., BARRAL Ph., FAVORY F. dir., 2011, *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule*, Glux-en-Glenne, Bibracte, Centre archéologique européen, 2 vol., 966 p. (*Bibracte*, 21).
- ROMANS N., DERKS T. dir., 2011, *Villa Landscapes in the roman North: economy, culture and lifestyles*, Amsterdam, Amsterdam Univ. Press, 332 p. (*Amsterdam Archaeological Studies*, 17).
- SAUREL M., 2012, «Étude spécialisée 1: la céramique protohistorique du site de Juvigny 'Les Monteux' (Marne)», in: ACHARD-COROMPT et alii, 2012, vol. 1: p. 257-299.
- TEGEL W., 2012, «Étude spécialisée 7: étude dendrologique du site de Juvigny 'Les Monteux' (Marne)», in: ACHARD-COROMPT et alii, 2012, vol. 1: p. 437-442.
- VAN OSSEL P., 1997, «Structure, évolution et statut des habitats ruraux au Bas-Empire en Île-de-France», in: OUZOULIAS P., VAN OSSEL P. dir., *L'époque romaine tardive en Île-de-France: les campagnes de l'Île-de-France de Constantin à Clovis: rapports et synthèses de la deuxième journée, Colloque de Paris, 14-15 mars 1996*, Paris, Min. de la Culture, p. 94-119 (*PCR L'époque tardive en Île-de-France, Document de travail*, 3).
- VAN OSSEL P., DEFGNÉE A. dir., 2001, *Champion, Hamois: une villa romaine chez les Condruses*, Namur, Min. de la région wallonne, 278 p. (*Études et Documents, Archéologie*, 7).
- VERBRUGGE A., 2006, *Juvigny 'Les Monteux' (Marne)*, Rapport de diagnostic archéologique, Metz, Inrap Grand-Est nord, 2006, 59 p.
- WIETHOLD J., 2012, «Étude spécialisée 11: étude carpologique du site de Juvigny, 'Les Monteux' (Marne)», in: ACHARD-COROMPT et alii, 2012, vol. 1: p. 519-569.